

Analyse Globale de la
Vulnérabilité, de la
Sécurité Alimentaire
et de la Nutrition
(AGVSAN)

Burkina Faso



Juillet 2014



**Programme
Alimentaire
Mondial**

BURKINA FASO

Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN)

Juillet 2014

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)

Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Cette étude a été effectuée avec le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces donateurs.

Si vous avez des questions concernant cette analyse de la sécurité alimentaire, merci de contacter :

DGESS, Burkina : Moussa Maiga, Directeur Général, DGESS/MASA, maigamusa@yahoo.fr

Bureau de pays du PAM, Burkina : Jean-Charles Dei, Directeur Représentant, jean-charles.dei@wfp.org

Siège du PAM, Italie : John McHarris, Conseiller Principal de Programme, john.mcharris@wfp.org

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans une autorisation écrite. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Directeur, Division des Communications, courriel: wfp.publications@wfp.org

REMERCIEMENTS

L'étude sur l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) initiée en 2013 et finalisée en 2014 vient compléter et actualiser les données de l'édition 2008. Elle utilise la nouvelle approche (*Consolidated Food Security Indicator Approach*) du PAM pour appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. Elle a été réalisée grâce à la volonté d'un ensemble d'acteurs et institutions : le Gouvernement du Burkina, ses partenaires techniques et financiers, les chercheurs et les opérateurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire au Burkina.

Les résultats de cette AGVSAN présentés dans ce rapport n'auraient pu être une réalité sans les multiples contributions de diverses personnes et des partenaires impliqués dans les phases de préparation, de traitement, d'analyse des données et de rédaction du rapport.

Ce rapport est le fruit d'un partenariat étroit entre le Gouvernement du Burkina et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le Gouvernement a été représenté par le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA) à travers : i) la Direction Générale des Statistiques Sectorielles (DGESS/MASA), ii) le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA), la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS). Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) à travers l'Institut National de la Statistique et de Démographie (INSD) qui ont tous activement pris part aux travaux du comité de suivi et de rédaction et ont apporté un appui technique de qualité à toutes les étapes de cette étude.

Les résultats de cette étude vont permettre à tous les intervenants du secteur de la sécurité alimentaire de disposer d'une base de données à jour afin de mener à bien leur mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Burkina.

L'évaluation actuelle n'aurait jamais pu aboutir sans l'appui technique des collègues du bureau régional du PAM à Dakar et ceux du service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire du PAM à Rome à toutes les étapes du processus, notamment la rédaction du présent rapport. Notre gratitude va aussi à l'ensemble des autres Ministères et des Organismes Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans le domaine de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Burkina, qui ont apporté leur expertise lors de la phase de préparation de l'évaluation et lors de l'amendement du rapport.

Enfin, nous adressons un chaleureux remerciement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont facilité la réalisation de cette évaluation.

Jean-Charles DEI,

Directeur Représentant (PAM/Burkina)

Moussa Maiga,

Directeur Général (DGESS/MASA)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
ACRONYMES ET ABBREVIATIONS	7
RESUME EXECUTIF	8
1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE, CLIMATIQUE ET SOCIAL	15
1.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE	15
1.2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	16
2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	20
2.1. OBJECTIFS	20
2.2. MÉTHODOLOGIE	20
2.3. LIMITES DE L'ANALYSE	21
3. CONCEPT DE BASE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	22
3.1. DÉFINITION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	22
3.2. CADRE CONCEPTUEL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION	22
3.3. MÉTHODOLOGIE DE CLASSIFICATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	24
4. PRODUCTION AGRICOLE ET DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE	25
4.1. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	26
4.1.1. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE	26
4.1.2. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES	28
4.1.3. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES CULTURES DE RENTE	29
4.2. DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES	30
4.2.1. BILANS CÉRÉALIERS (2008 À 2012)	30
4.2.2. TAUX D'AUTOSUFFISANCE	31
4.2.3. TAUX DE DÉPENDANCE AUX PRODUITS CÉRÉALIERS	32
4.2.4. BILANS ALIMENTAIRES (2009 À 2012)	33
4.3. SECTEUR AGRICOLE ET ÉLEVAGE	34
4.3.1. PRATIQUE AGRICOLE DES MÉNAGES	34
4.3.2. DIFFICULTÉS DE LA PRATIQUE AGRICOLE	40
4.3.3. ÉLEVAGE	41
5. FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE DES MARCHÉS	47
5.1. STRUCTURE DES MARCHÉS ET OFFRE, NIVEAU D'APPROVISIONNEMENT ET FLUX DES MARCHÉS	48
5.2. ÉVOLUTION ET TENDANCE DES PRIX	49
5.2.1. VARIATIONS SAISONNIÈRES DES PRIX DES CÉRÉALES	49
5.2.2. ÉVOLUTION DES PRIX DEPUIS 2008	49
5.2.3. TENDANCE GLOBALE DE L'INFLATION (2008-2013)	52
5.3. VOLATILITÉ DES PRIX SUR LES MARCHÉS	53

5.4.	INTÉGRATION DES MARCHÉS	54
5.5.	PRÉVISIONS DES TENDANCES DE PRIX	54
5.6.	DISTANCE DES MARCHÉS	55
6.	CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET APPROVISIONNEMENT DES MÉNAGES	56
6.1.	PRÉVALENCE DES GROUPES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	57
6.2.	RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	58
6.3.	CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE	63
6.4.	SOURCES DES ALIMENTS	63
6.5.	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET SAISONNALITÉ	65
7.	VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ	66
7.1.	SITUATION DE LA PAUVRETÉ	66
7.2.	DÉPENSES DES MÉNAGES	67
7.3.	MOYENS DE SUBSISTANCE DES MÉNAGES	70
8.	CHOCS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION	74
8.1.	CHOCS RENCONTRÉS PAR LES MÉNAGES	74
8.2.	STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MÉNAGES	75
9.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES	78
9.1.	PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	78
9.2.	DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	79
9.3.	PROFIL DES MÉNAGES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	81
9.3.1.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PAUVRETÉ	81
9.3.2.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE	81
9.3.3.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SUPERFICIES CULTIVÉES	82
9.3.4.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET POSSESSION DE BÉTAIL	83
9.3.5.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STOCKS ALIMENTAIRES	83
9.3.6.	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NIVEAU D'ÉDUCATION	84
10.	ALIMENTATION, NUTRITION ET SANTÉ DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	85
10.1	SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS	85
10.1.1.	MALNUTRITION AIGUË	86
10.1.2.	MALNUTRITION CHRONIQUE	87
10.1.3.	INSUFFISANCE PONDÉRALE	88
10.1.4.	CARACTÉRISTIQUES ET CAUSES DE LA MALNUTRITION	88
10.2	PRATIQUES ALIMENTAIRES CHEZ LES ENFANTS	89
10.2.1.	L'ALLAITEMENT ET LES ALIMENTS DE COMPLÉMENT	89
10.2.2.	CONSOMMATION DE MICRONUTRIMENTS ET VITAMINES	90
10.3	MORTALITÉ INFANTILE	91
10.4	PRATIQUES ALIMENTAIRES CHEZ LES FEMMES	92
10.5	MORTALITÉ MATERNELLE	92
10.6	SITUATION DES INDICATEURS D'ASSAINISSEMENT	93

11. PROFIL DU BURKINA FASO : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PAUVRETÉ ET NUTRITION	95
ANNEXE 1 : RÉSUMÉ DESCRIPTIF DES DIFFÉRENTES ENQUÊTES UTILISÉES	97
ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE L'INDICE DE RICHESSE	99
ANNEXE 3 : ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ (2003-2009)	101
ANNEXE 4 : SOURCES DE DONNÉES NUTRITION	102
ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION	104

Liste des tableaux

Tableau 1: Historique des chocs au Burkina Faso	16
Tableau 2: Enquêtes et données utilisées pour l'AGVSAN	20
Tableau 3: Description des groupes de sécurité alimentaire	24
Tableau 4: Pourcentage des ménages qui rencontrent des contraintes spécifiques dans leur pratique agricole par région (2012)	41
Tableau 5: Intégration des sept marchés du Burkina	54
Tableau 6: Consommation alimentaire par région	59
Tableau 7: Principales sources des aliments par région	64
Tableau 8: Chocs principaux subis par les ménages par région	75
Tableau 9 : Stratégie d'adaptation par milieu de résidence	75
Tableau 10: Stratégies d'adaptation - 30 derniers jours par région et milieu de résidence	76
Tableau 11: Stratégies d'adaptation selon les quintiles de l'indice de richesse	77
Tableau 12: Console de la classification de la sécurité alimentaire (score synthétique)	79
Tableau 13: Distribution de l'insécurité alimentaire par région	80
Tableau 14 : Taux de malnutrition aigüe par région	86
Tableau 15: Taux de malnutrition chronique par région depuis 2009	87
Tableau 16: Taux d'insuffisance pondérale par région depuis 2009	88
Tableau 17: Taux de mortalité des enfants selon le lieu de résidence (pour mille naissances vivantes)	92
Tableau 18: Indicateurs de pauvreté et contributions des régions à la pauvreté	101

Liste des graphiques

Graphique 1: Évolution de la production céréalière (2003-2013)	28
Graphique 2: Évolution de la production des cultures vivrières (2003-2013)	29
Graphique 3: Évolution de la production des cultures de rente (2003-2012)	30
Graphique 4 : Évolution de la consommation par personne, des exportations et importations et des soldes des bilans céréaliers 2003-2012	31
Graphique 5: Évolution du taux d'autosuffisance alimentaire	32
Graphique 6: Évolution des taux de dépendance aux importations des céréales	33
Graphique 7: Évolution des apports caloriques, protidiques et lipidiques	34
Graphique 8: Pourcentage des ménages qui ont pratiqué l'agriculture (2012 et 2008) / région et milieu de résidence	35
Graphique 9: Pourcentage des ménages qui ont pratiqué l'agriculture / groupe de subsistance	36
Graphique 10: Type d'accès à la terre par région et milieu de résidence (campagne 2012)	36
Graphique 11: Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture propriétaires des terres	37
Graphique 12: Superficie emblavée par département lors de la dernière campagne agricole (parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture)	38
Graphique 13: Durée du stock par région et milieu de résidence	39

Graphique 14: Distribution des principales sources de semences par région et milieu de résidence (2008-2012)	40
Graphique 15: Pourcentage de ménages propriétaires de bétail par région (2008-2012)	42
Graphique 16: Pourcentage de ménages propriétaires de bétail par milieu de résidence, groupe de subsistance et sexe du chef de ménage (2008-2012)	43
Graphique 17: Unité Bétail Tropical (UBT) moyen par région	44
Graphique 18: UBT moyen des ménages par milieu de résidence, groupe de subsistance et sexe du chef de ménage (2008-2012)	44
Graphique 19: Pourcentage des ménages propriétaires de bétail qui ont vendu plus d'animaux que d'habitude, par groupe de subsistance	45
Graphique 20: Pourcentage d'éleveurs qui ont vendu plus d'animaux que d'habitude selon l'indice de richesse	45
Graphique 21: Termes de l'échange Bouc/Mil 2010-2012	46
Graphique 22 : Évolution du prix du maïs (2008-2013)	50
Graphique 23: Évolution du prix du mil (2008-2012)	50
Graphique 24: Évolution du prix du sorgho (2008-2013)	51
Graphique 25: Évolution du prix du niébé et de l'arachide (2008-2013)	51
Graphique 26: Évolution des prix du bélier, bouc et taureau	52
Graphique 27: Comparaison des indices des prix de consommation	53
Graphique 28: Volatilité des prix du maïs sur sept marchés phare (2008-2013)	53
Graphique 29: Prévisions des prix du maïs en 2014	55
Graphique 30: Consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon le score de consommation alimentaire	58
Graphique 31: Évolution de la consommation des groupes d'aliments (nombre de jour) par région	61
Graphique 32: Évolution de la consommation des groupes d'aliments (nombre de jour) dans l'Est, le Nord et le Sahel	62
Graphique 33: Consommation alimentaire par milieu de résidence	62
Graphique 34: Groupes de moyens de subsistance par groupes de consommation alimentaire	63
Graphique 35: Principales sources des aliments consommés par groupes de moyens de subsistance	64
Graphique 36: Distribution de l'indice de richesse par région	67
Graphique 37: Répartition des dépenses des ménages (niveau national)	68
Graphique 38: Répartition des dépenses des ménages (milieu urbain)	69
Graphique 39: Répartition des dépenses des ménages (milieu rural)	69
Graphique 40: Groupes de ménages selon les dépenses consacrées à la nourriture par région	70
Graphique 41: Évolution des moyens d'existence (EFSA 2012 et ENIAM 2008)	71
Graphique 42: Distribution des groupes de moyen de subsistance par région (2008 et 2012)	72
Graphique 43: Groupes de moyens de subsistance par part de dépenses consacrées à la nourriture	73
Graphique 44: Groupes d'insécurité alimentaire par l'indice de richesse	81
Graphique 45: Groupe d'insécurité alimentaire selon les moyens de subsistance	82
Graphique 46: Superficie emblavée selon la prévalence de l'insécurité alimentaire (parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture)	82
Graphique 47: UBT moyen par groupe de sécurité alimentaire dans quatre groupes de subsistance	83
Graphique 48 : Durée du stock dans les zones rurales, par groupe de sécurité alimentaire	84
Graphique 49: Groupes d'insécurité alimentaire et niveaux d'instruction du chef de ménage	84
Graphique 50: Évolution de l'état nutritionnel des enfants de moins de 59 mois	86
Graphique 51: Proportions des ménages suivant la principale source d'eau de boisson par milieu de résidence	94

Liste des cartes

Carte 1: Consommation alimentaire par région (ENIAM 2008 et EFSA 2012)	60
Carte 2: Prévalence de l'insécurité alimentaire par région	80

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSBF-MICS	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
EFSA	Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
ENIAM	Étude nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition
DGPSE	Direction Générale des prévisions et des statistiques de l'élevage
EPA	Enquête permanente agricole
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau des systèmes d'alerte précoce
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SNSA	Stratégie nationale de sécurité alimentaire
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME EXECUTIF

CONTEXTE

Enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et soumis à un climat de type soudano-sahélien, le Burkina Faso est un des 10 pays les moins développés au monde (183^{ème} sur 187 du classement de l'indice de développement humain en 2012). Avec un seuil de pauvreté de 130 735 francs CFA, presque la moitié de la population est pauvre : 46,7 pour cent de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2009. Une grande partie de la population n'a pas accès à des services sociaux de base et souffre du manque d'accès à de l'eau potable et à l'assainissement.

Ces dernières années, le pays a connu une croissance économique de plus de 5,5 pour cent par an notamment grâce au boom minier (exportations d'or dont la production a atteint des niveaux record) et à de bonnes récoltes de coton (principale culture de rente). Mais ces bonnes performances n'ont pas eu de retombées sur la majorité de la population et le pays reste vulnérable aux chocs exogènes comme une mauvaise pluviométrie, les crises économiques internationales, la hausse des cours du pétrole et l'instabilité régionale.

Le problème de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle reste majeur. En effet, les résultats de la dernière enquête SMART de 2013, montrent que 31,5 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et 21 pour cent d'insuffisance pondérale. L'offre alimentaire, déterminée par les performances d'une agriculture essentiellement de subsistance et peu structurée, reste dépendante des conditions climatiques, ce qui la rend instable avec des périodes d'abondance alternant à des périodes de pénuries. Le Burkina Faso sort progressivement d'une situation alimentaire difficile causée par la sécheresse de 2011 qui avait affecté 3,5 millions de personnes et contraint le gouvernement à déclarer une urgence nationale en 2012.

MÉTHODOLOGIE

L'AGSAV est basée sur l'analyse de données secondaires issues d'enquêtes quantitatives menées au niveau des ménages par le gouvernement et les agences humanitaires ces dernières années. Il s'agit notamment de :

- i) Evaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages (Octobre 2012) ;
- ii) Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition (EIAM, Juin 2008) ;
- iii) Enquêtes permanentes agricoles (2008 à 2013) ;
- iv) Suivi et évaluation standardisés des urgences et transitions (SMART/annuelle) ;
- v) Enquête Démographique et de Santé (2010) ;
- vi) Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (2009) ; et
- vii) Suivi des prix des denrées alimentaires sur les 48 marchés de céréales et 22 de bétail du pays.

COMBIEN DE MÉNAGES ÉTAIENT EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ? OU SONT ILS ?

Au Burkina Faso, en 2012, 18 pour cent des ménages étaient en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ils ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.¹

Seul un pour cent des ménages était en insécurité alimentaire sévère.²

Environ 43 pour cent des ménages étaient en situation de sécurité alimentaire limite. Ces ménages ont certes une consommation alimentaire adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles, mais ne peuvent faire face convenablement aux dépenses essentielles comme la santé, l'éducation et le logement.

Environ 38 pour cent des ménages sont en situation de sécurité alimentaire.

Méthodologie : Cette analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité utilise la nouvelle approche (*Consolidated Food Security Indicator Approach*) de la sécurité alimentaire qui combine les indicateurs proxy de la sécurité alimentaire. Cette approche prend en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire : i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé, et ii) l'accès à long terme qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage (part des dépenses consacrées à l'alimentation) et l'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation).

Les prévalences d'insécurité alimentaire les plus élevées étaient dans les régions du Plateau Central (43%), du Centre Sud (36%), Centre-Ouest (33%), Centre (28%) et du Centre-Nord (26%).

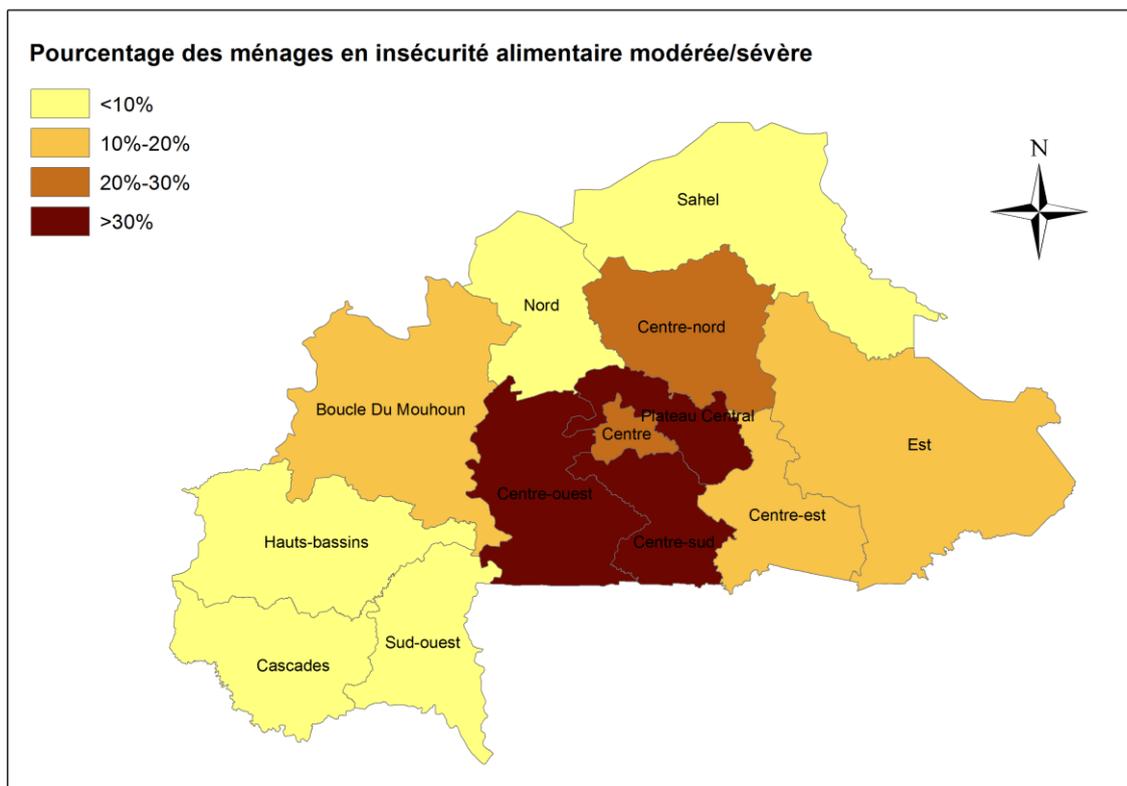
La proportion des ménages en sécurité alimentaire était la plus élevée dans les régions suivantes : Cascades (70%), Hauts-Bassins (67%) et Sud-Ouest (63%).

Environ 65 pour cent des ménages dans le Sahel étaient en sécurité alimentaire limite, qui est le taux le plus élevé de tous les régions.³ Dans l'Est, plus de la moitié des ménages étaient dans une situation de sécurité alimentaire limite.

¹Les prévalences ont été calculées avec les données de l'EFSA d'Octobre 2012 menée alors que les ménages commençaient tout juste à se remettre de la crise de 2011-2012. Les ménages étaient encore dans une situation relativement difficile ce qui peut expliquer des prévalences encore relativement importantes pour l'insécurité alimentaire modérée. Le niveau d'insécurité alimentaire sévère est lui bas.

²L'insécurité alimentaire sévère est définie comme une consommation alimentaire très déficiente ou une perte importante des moyens de subsistance des ménages conduisant à des déficits importants de leur consommation alimentaire.

³Les ménages dans le Sahel sont plus vulnérables au niveau économique mais ils ont une consommation alimentaire un peu plus variée (ils consomment plus fréquemment du lait et des produits laitiers - 5 jours au Sahel comparé à 1 jour au niveau national).



Distribution de l'insécurité alimentaire par région

Région et milieu de résidence	Population 2012	Sécurité alimentaire		Sécurité alimentaire limite		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire sévère		Insécurité alimentaire (sévère/modérée)	
		%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes
Boucle du Mouhoun	1, 677,018	41%	695,711	44%	736,747	14%	232,858	1%	11,702	15%	244,560
Cascades	661,936	70%	462,064	27%	180,386	3%	19,486	0%	0	3%	19,486
Centre	2, 231,807	26%	576,550	47%	1, 041,510	28%	613,747	0%	0	28%	613,747
Centre-Est	1, 343,079	35%	465,325	47%	630,858	18%	242,168	0%	4,728	18%	246,897
Centre-Nord	1, 416,895	29%	404,335	45%	644,241	26%	363,909	0%	4,411	26%	368,320
Centre-Ouest	1, 387,860	21%	293,135	46%	634,349	31%	426,306	2%	34,069	33%	460,375
Centre-Sud	742,378	26%	189,382	39%	286,565	36%	266,431	0%	0	36%	266,431
Est	1, 464,366	31%	452,328	53%	772,815	16%	239,223	0%	0	16%	239,223
Hauts-Bassins	1, 776,803	67%	1, 190,945	27%	482,036	6%	100,620	0%	3,202	6%	103,821
Nord	1, 382,111	55%	765,213	37%	513,033	8%	103,865	0%	0	8%	103,865
Plateau Central	807,444	14%	114,448	43%	349,611	38%	304,975	5%	38,410	43%	343,385
Sahel	1, 158,147	29%	330,712	65%	757,571	6%	69,864	0%	0	6%	69,864
Sud-Ouest	729,362	63%	460,955	28%	200,833	9%	63,618	1%	3,956	9%	67,574
National	16, 779,206	38%	6, 376,098	43%	7, 215,059	18%	3, 020,257	1%	167,792	19%	3, 188,049

Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

Situation de la consommation alimentaire

En 2012, 32 pour cent des ménages avaient une consommation pauvre ou limite. Ils consommaient principalement des céréales et des légumes agrémentés occasionnellement de protéines et de légumineuses.⁴

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est restée autour de 5 pour cent entre 2008 et 2012 mais celle des ménages avec une consommation alimentaire limite a elle augmenté passant de 20 pour cent à 27 pour cent. La consommation de produits animaux s'est beaucoup réduite pendant cette période. Cette détérioration de la situation, particulièrement marquée en zone urbaine, s'explique par les raisons suivantes :

- i) les ménages subissaient encore les conséquences de la crise alimentaire de 2011-2012;
- ii) les prix étaient encore relativement élevés après la crise; et
- iii) le niveau des prix était particulièrement élevé en zone urbaine. Ils étaient de 17 à 70 pour cent plus haut par rapport à la moyenne quinquennale au moment de la collecte des données en septembre car les flux de céréales des bassins de production suite à la récolte n'ont pas encore atteint les villes (ils ne commencent que vers novembre) contribuant à la cherté des produits alimentaires.

QUI SONT LES MÉNAGES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Les ménages en insécurité alimentaire sont en général en proie à une grande vulnérabilité économique et sont souvent parmi les groupes les plus défavorisés. Environ 43 pour cent des ménages en insécurité alimentaire appartiennent aux quintiles des plus pauvres (24%) et pauvres (19%) de la population.

Les ménages dont l'agriculture vivrière est la principale source de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire (26% des ménages), suivis par les commerçants informels (21%) et ceux qui dépendent de l'élevage (19%) ainsi que les artisans/travailleurs journaliers et les personnes dépendant de l'aide, des dons et transferts d'argent (18%).

La sécurité alimentaire des ménages est liée à la superficie des terres cultivées et à la quantité de bétail possédée. Ainsi, plus de 40 pour cent des ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère cultivent moins d'un hectare et les ménages en insécurité alimentaire ont en général un nombre moins important d'unité de bétail tropical.

Dans la majorité des régions (11 régions sur les 13 que compte le pays), la quantité de bétail possédée par les ménages a diminué entre 2008 et 2012, et notamment dans les régions Centre-Nord, Centre-Est et Est. La crise pastorale au Sahel en 2009-2010 et la crise alimentaire en 2011-2012 ont entraîné une décapitalisation importante du cheptel. La détérioration est particulièrement marquée chez les éleveurs. Parmi eux, près de 35 pour cent ont vendu plus d'animaux que d'habitude en 2012.

⁴Évaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages, Octobre 2012.

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

Une agriculture à faible productivité

La production agricole a été globalement excédentaire ces dernières années sur le plan national. C'est en partie dû à la relativement bonne pluviométrie des deux dernières années mais aussi aux efforts du gouvernement pour stimuler certaines productions agricoles. Ainsi les productions de maïs et le riz ont été multipliés par 2,5 et 3,5 respectivement entre 2003 et 2013 grâce à la mise à disposition de semences améliorées et d'engrais à prix subventionnés et à l'accroissement des superficies avec des aménagements de bas-fonds et plaines.

Malgré cet excédent au niveau national, il existe des fortes différences entre les régions et les niveaux de production au niveau des ménages agricoles sont bas. Ainsi, une proportion non négligeable de ménages agricoles (54% lors du dernier rapport comité de prévision de la sécurité alimentaire au Burkina de mars 2014) n'arrive pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production.⁵

Principale source de revenus des ménages en zone rurale, l'agriculture est extensive, faiblement mécanisée, elle utilise peu d'intrants et est dominée par des petites exploitations familiales, dont la production est essentiellement destinée à la consommation alimentaire des membres du ménage.

Les superficies cultivées par les ménages sont petites. Au niveau national, environ 40 pour cent des ménages agricoles ont cultivé moins de trois hectares lors de la campagne agricole de 2012/2013, dont la moitié avaient une parcelle de un à deux hectares.

Par ailleurs, les ménages manquent de matériel agricole et d'intrants. Ainsi le manque de matériel agricole et le manque de fertilisants et de pesticides sont les principales contraintes rencontrées pour plus de 40 pour cent des ménages qui pratiquent l'agriculture.

Les ménages agricoles (80% de la population du pays) souffrent aussi de contraintes liées aux conditions naturelles. Pour 41 pour cent d'entre eux la pauvreté des sols est une contrainte majeure et pour 30 pour cent le manque d'eau est un problème.

Chocs climatiques récurrents

Pays sahélien, le Burkina Faso est régulièrement confronté à des sécheresses et des inondations. De 1991 à 2009, le pays a connu onze inondations majeures, trois grandes sécheresses, une invasion de criquets pèlerins et de nombreux épisodes de maladies épidémiques. La dernière crise, survenue en 2011, fut la plus grave. Une sécheresse d'une rare ampleur avait alors touché 170 communes dans 10 régions du pays et causé un déficit céréalier brut important de 154 462 tonnes ayant affecté 3,5 millions de personnes.

Les données de l'ESFA d'octobre 2012 montrent qu'environ 88 pour cent des ménages avaient été affectés par au moins un choc pendant les douze derniers mois. Les principaux chocs sont : maladies sérieuses ou accident d'un membre actif du ménage (33% des ménages), pluies tardives/sécheresse (13%) et augmentation des prix des aliments (12%).

Dans les zones rurales du pays, 17 pour cent des ménages avaient été affectés par des pluies tardives/sécheresse et 7 pour cent par des inondations.

⁵Ministère de l'agriculture, Secrétariat Général et Direction des études et des statistiques sectorielles (2013). Mission conjointe de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle courante des ménages.

La récurrence des chocs climatiques affecte souvent les populations déjà vulnérables du fait de la pauvreté et de la difficulté de l'environnement agro-climatique. Ainsi, parmi les plus vulnérables, les paysans pratiquant une agriculture de subsistance et les éleveurs voient leurs capacités s'éroder avec le temps et sous l'action conjuguée des catastrophes et du manque de ressources financières.

Dépendance des marchés et prix alimentaires

Les ménages dépendent fortement des marchés pour s'approvisionner. Pour plus de 70 pour cent des ménages, l'achat est la source principale des vivres qu'ils consomment. Certains groupes ont plus tendance à utiliser leur propre production comme source d'alimentations telles que les ménages qui dépendent de l'agriculture de rente, de l'agriculture vivrière et de l'élevage. Pour plus de 35 pour cent d'entre eux, leur propre production est leur principale source d'aliments. Mais une grosse proportion d'entre eux reste néanmoins fortement dépendants des marchés.

Les ménages subissent donc toute hausse des prix des aliments qui se répercute directement sur leur consommation.

Sur l'ensemble de la période 2008-2013, les prix ont légèrement augmenté. Pendant l'année de consommation 2013 (novembre 2012-octobre 2013), les prix sont demeurés globalement similaires à la moyenne quinquennale pour le maïs, en légère hausse de 6 pour cent pour le sorgho et en hausse de 12 pour cent pour le mil. Les prix ont globalement retrouvé leur niveau d'avant la crise de 2011, mais restent relativement élevés.

La tendance est à la hausse pour les prix du bétail depuis 2008. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la demande des pays voisins, des centres urbains et des sites des mines d'or et du fait des fêtes de fin d'année et des fêtes musulmanes qui depuis 2008 ont lieu entre octobre et mars.

Pauvreté des ménages

Au Burkina Faso, environ 40 pour cent des ménages sont pauvres.⁶ La pauvreté touche davantage les ménages ruraux qu'urbains.⁷

Les régions les plus gravement touchées par la pauvreté étaient celles du Sahel, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et de l'Est où plus de 50 pour cent des ménages appartiennent aux groupes les plus pauvres. Les taux ne sont pas négligeables pour les régions du Boucle du Mouhoun (49%), du Nord (47%) et du Centre-Ouest (43%).

Autre signe de la vulnérabilité des ménages, au niveau national, 28 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires qui représentent une part élevée (plus de 65%) de leur budget mensuel, indicateur d'une vulnérabilité économique. La proportion est un peu plus importante en milieu urbain (31%) qu'en milieu rural.

Il existe aussi des tendances profondes qui permettent de comprendre la situation. Ainsi entre 2008 et 2012, la proportion du groupe des agriculteurs vivriers au sein de la population a fortement baissé passant de 52 pour cent à 27 pour cent au profit des autres groupes de moyens de subsistance, notamment l'élevage, les petits métiers (artisanat, transport, travail journalier et orpaillage) et l'agriculture de rente.

⁶ Sur la base d'une classification à partir d'un indice de richesse.

⁷ Les données sont celles de l'EFSA 2012. En 2009, 46,7 pour cent des personnes étaient pauvres (vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire). Le taux de pauvreté était plus important en milieu rural (52,8%) qu'en milieu urbain (25,2%).

Cette situation s'explique surtout par la volonté des ménages de se tourner vers d'autres sources de revenus face à la recrudescence des catastrophes naturelles dont les conséquences sur le groupe des agriculteurs vivriers sont très importantes.

COMMENT S'ADAPTENT LES MENAGES ?

Dans des situations d'insécurité alimentaire, les ménages utilisent divers stratégies d'adaptation. En 2012, au cours des 30 jours précédant l'enquête, environ 22 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise, comme, par exemple, la réduction des dépenses alimentaires non essentielles, la vente de biens productifs/moyens de transport ou le retrait des enfants de l'école. Recourir à ces types de stratégies sévères peut mettre en péril les moyens de subsistance futurs du ménage.

Environ 8 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress, qui sont moins dommageables, dont par exemple l'utilisation de leur épargne.

SITUATION NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE

La situation nutritionnelle reste préoccupante avec des taux de malnutrition qui restent proches des seuils critiques de l'OMS.⁸ Ainsi en 2013, le taux de malnutrition chronique était de 31,5 pour cent, celui de malnutrition aiguë de 8,2 pour cent et celui de l'insuffisance pondérale de 21 pour cent. La situation s'est pourtant légèrement améliorée depuis 2009, l'amélioration ayant surtout eu lieu en 2012-2013. Cela est notamment dû à l'amélioration significative du traitement de la malnutrition aiguë et de la distribution de compléments alimentaires.

Entre 2009 et 2012, les régions avec les plus forts taux de malnutrition aiguë étaient le Sud-Ouest (9,8%), le Nord (9,6%), Centre-Ouest (9,5%), mais aussi l'Est (9,3%). En 2013, le retard de croissance est le plus prévalent dans Les Cascades (40,8%), le Sud-Ouest (37,5%) et le Sahel (38,7%), et l'insuffisance pondérale a la plus forte prévalence dans l'Est (26,5%), Le Sud-Ouest (25,6%), le Sahel (24,7%) et le Centre-Ouest (24,4%).

Les principales raisons de la malnutrition sont les mauvaises pratiques d'allaitement et l'insuffisance des aliments de complément, la sous-alimentation et les maladies (diarrhée et fièvre).

Les conditions sanitaires restent à améliorer. Le taux d'accès à l'eau potable en 2012 était de 63 pour cent en milieu rural et 84 pour cent en milieu urbain. En matière d'assainissement, le taux d'accès était de 21 pour cent en milieu urbain et moins de 10 pour cent en milieu rural. Ces faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement augmentent les risques de maladies diarrhéiques et infectieuses et l'occurrence de la malnutrition surtout chez les jeunes enfants.

L'état de santé de la population est caractérisé par une morbidité et une mortalité qui se situent parmi les plus élevées au monde. La mortalité néonatale est estimée à 28 pour 1 000 naissances vivantes et est due essentiellement aux infections sévères, à la prématurité, l'asphyxie et au tétanos néonatal (EDS, 2010). La mortalité infanto-juvénile est estimée à 129 pour 1000 naissances et est due essentiellement au paludisme, aux maladies diarrhéiques, aux infections respiratoires aiguës et à la malnutrition.

⁸ Les données viennent de la dernière enquête SMART menée en 2013.

1. Contexte économique, climatique et social

1.1. Contexte géographique et climatique

Pays sahélien, le Burkina Faso est un pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Avec une superficie de 274 000 km², il est le cinquième plus grand pays d'Afrique de l'Ouest (quinze pays).

Le pays a un réseau hydrographique assez important avec trois vallées fluviales : le bassin du Niger (72 000 km²), le bassin du Volta (120 000 km²) qui occupe près de la moitié de l'espace géographique du pays et la vallée du fleuve Comoé (18 000 km²).

Sur le plan climatique, la situation en latitude et la continentalité font du Burkina Faso un pays intertropical à caractère soudano-sahélien marqué par deux saisons (saison sèche et saison des pluies ou hivernage) et des variations pluviométriques considérables allant de 350 mm au nord à plus de 1 000 mm au sud-ouest. Le pays peut être divisé en trois zones climatiques :

- i. la zone sahélienne au-dessus du parallèle 14°N couvre environ 25 pour cent du territoire avec des précipitations moyennes annuelles comprises entre 300 et 600 mm (la saison des pluies y dure parfois moins de 2 mois par an) ;
- ii. la zone soudano sahélienne (entre les parallèles 11°30' et 14°N) couvre environ 50 pour cent du territoire avec des précipitations comprises entre 600 et 900 mm (3 à 4 mois de pluie par an) ;
- iii. la zone soudanienne située au sud du parallèle 11°30'N dans le sud-ouest couvre environ 25 pour cent du territoire avec des précipitations comprises entre 900 et 1 200 mm (4 à 6 mois de pluies).

La saison des pluies s'étend sur une période de deux mois dans le nord et de six mois dans le sud. La période d'installation des pluies commence lentement à la fin mars ou début avril dans le sud-ouest, s'étendant progressivement vers le centre du pays en mai et juin pour atteindre le nord en juin ou début juillet. La saison sèche va d'octobre au début de la saison des pluies qui commence entre fin mars et juin selon la région. L'harmattan, un vent sec, originaire du Sahara apporte de l'air chaud de novembre à février.

Le pays subit de façon cyclique des perturbations météorologiques à l'origine de sécheresses et d'inondations qui entraînent la désertification dans le nord du pays et des inondations dans le sud. Ainsi depuis 1994, le Burkina Faso a connu plus d'une dizaine de catastrophes majeures aux conséquences non négligeables. La dernière crise, survenue en 2011, fut la plus grave. Une sécheresse d'une rare ampleur avait alors touché 170 communes sur les 352 communes que compte le pays dans 10 régions du pays et causé un déficit céréalier important ayant affecté 3,5 millions de personnes.

Tableau 1: Historique des chocs au Burkina Faso

Année	Type de catastrophe	Régions/Provinces/Communes touchées	Nombre de personnes affectées et dégâts enregistrés
1994	Inondations	21 provinces déficitaires sur les 30 que comptait le pays	68 000 personnes touchées, 65 000 ha de cultures détruites, 113 bâtiments et 22 retenues d'eau endommagés
1995/1996	Sècheresse	14 provinces touchées sur 30	Crise alimentaire qui a touchée 692 personnes dans les régions du Sahel et du Centre Nord
1996/1997	Sècheresse	17 provinces déficitaires sur 30	910 000 personnes touchées et pertes de 10 à 20% du bétail dans les régions du Centre et du Centre Nord.
2001	Sècheresse	18 provinces touchées	106 556 personnes touchées
2004	Attaque acridienne	8 provinces touchées	109 100 ha de superficie infestée dont 50 400 ha de cultures et 58 700 ha sur les jachères
2006	Inondations	9 provinces touchées	20 000 personnes touchées et des dégâts important sur les habitations et les champs
2007/2008	Inondations	3 régions sur quatre durement touchées (Hauts Bassins, Nord, Centre Sud, Cascades)	111 356 personnes soit 14 222 ménages touchés, 76 blessés et 60 personnes décédées
2009	Inondations	11 Régions sur 13 touchées principalement dans les régions du Centre et de l'Est	180 386 personnes touchées dont plus de 150 000 dans la région du Centre (principalement la capitale Ouagadougou), 20 structures publiques de santé et 2 privées ont été touchés 351 écoles, 42 000 constructions détruites, 22 200 ha superficies d'exploitation céréalières et maraichères ainsi que 2 004 ha de superficies aménagées autour des barrages ont été inondés. Ces inondation ont causé la mort de 46 personnes dans tout le pays
2010/2011	Inondations	10 régions sur 13 touchées principalement dans les régions du Centre et de l'Est et du Centre Nord	140 039 personnes touchées soit 17 515 ménages principalement dans les régions de l'Est et du Centre Nord (118 812 sinistrés) dont six décès
2011/2012	Sècheresse	170 communes sur les 351 communes touchées dans 10 régions du pays	Déficit céréalier important ayant affecté 3,5 millions de personnes
2013	Inondations	10 régions	1 313 057 personnes affectées, 11 610 ménages affectés 11 554 sans-abris, 11 763 habitations détruites et 101 greniers tombés

Sources : Données du CONASUR

1.2. Contexte économique et social

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde. C'est un pays à faible revenu (660 dollars US par habitant en 2012). En 2009, le taux de pauvreté était estimé à 46,7 pour cent. Le pays dispose cependant d'importantes ressources naturelles telles que l'or, le manganèse et le phosphate mais les retombés de leur exploitation sur l'économie du pays restent encore limités.⁹

⁹African Development Bank, OECD Development Centre, UNDP and Economic Commission for Africa (2012), African Economic Outlook 2012. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/burkina-faso/>

En 2012, le pays occupait la 183^{ème} place (sur 187) du classement IDH (indice de développement humain) se classant parmi les pays à «développement humain faible».

Avec un taux de croissance démographique moyen de 3 pour cent, sa population était estimée à 16,6 millions d'habitants en 2012. Cette population est majoritairement composée de jeunes : 47 pour cent de la population a moins de 15 ans et 59 pour cent a moins de 20 ans.

L'économie du Burkina est dépendante de sa production agricole (celle du coton en particulier qui a été longtemps le principal produit d'exportation) et des exportations d'or (dont la production a atteint un niveau record au cours des trois dernières années). Le pays est vulnérable aux chocs exogènes comme une mauvaise pluviométrie, les crises financières et pétrolières internationales et l'instabilité régionale.

En dépit d'une conjoncture extérieure difficile et des chocs exogènes sans précédent (inondations, sécheresses et invasions acridiennes) ces dernières années, l'économie du Burkina Faso a été caractérisée par un renforcement de la stabilité macroéconomique au cours de la période 2010-2012.

Selon la Banque Mondiale, grâce à une bonne gestion économique, le Burkina Faso a maintenu un taux de croissance moyen de plus de 5,5 pour cent par an sur la période 2000-2012, un taux d'inflation de 3 pour cent et un déficit budgétaire également de l'ordre de 3 pour cent, répondant ainsi aux critères de convergence de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Sa croissance économique est l'une des plus fortes de la zone UEMOA.¹⁰ L'année 2012 a été marquée par une croissance qui s'est située à 9 pour cent essentiellement grâce au boom minier (principalement l'exploitation de l'or) et à de bonnes récoltes de coton du fait de conditions météorologiques favorables. Selon les dernières estimations du FMI et de la Banque mondiale, la croissance se poursuivra à moyen terme mais à un rythme moins soutenu (environ 7% pour 2013-2015) en raison de la baisse des cours de l'or sur les marchés internationaux.

En dépit d'importantes réformes visant à libéraliser l'économie, le manque d'appui au secteur privé et les difficultés d'accès aux services de base demeurent des préoccupations importantes.

Secteur primaire

Le secteur primaire, constitué en partie de l'agriculture et de l'élevage (piliers de l'économie burkinabè), a contribué pour 27,3 pour cent en moyenne à la formation du PIB entre 2010 et 2012.

L'agriculture est largement dominée par de petites exploitations familiales de 3 à 6 hectares qui emploient en moyenne trois à cinq actifs agricoles. Elle repose essentiellement sur les céréales pluviales et est donc largement tributaire de la pluviométrie. Les cultures de rente (coton, arachide, sucre, sésame, etc.) occupent 14 pour cent des superficies cultivées. Le sucre est presque exclusivement exploité par une seule société dans la région des Cascades alors que les autres cultures de rente sont généralement exploitées parallèlement aux cultures vivrières. Néanmoins, il y a environ 250 000 exploitations agricoles consacrées au coton, certaines de petites envergures (2 ha) et d'autres de plus de 60 ha.

L'élevage occupe une place prépondérante au plan économique, social et environnemental et représente 12 pour cent du PIB et 18,6 pour cent des recettes d'exportation. Quatrième pays d'élevage de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le pays dispose d'un cheptel important qui s'est d'ailleurs accru entre 2008 et

¹⁰<http://www.banquemonddiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>

2012. Plus récemment, l'élevage a connu un rythme de croissance de 3,8 pour cent en moyenne par an entre 2012 et 2013, grâce à notamment la poursuite des actions de vaccination, d'insémination et de la diffusion d'une race bovine performante par le gouvernement.¹¹

Il est une source de revenu pour plus de 86 pour cent de la population active et une forme de capitalisation pour la quasi-totalité des ménages ruraux. Ce sous-secteur est un levier important de lutte contre la pauvreté et apporte une contribution essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Secteur secondaire

Ces trois dernières années, le secteur a connu une croissance moyenne de 12,1 pour cent grâce notamment au dynamisme des industries extractives, à l'amélioration du tissu industriel et à la bonne tenue du sous-secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Sa part dans la formation du PIB sur la période est de 20,7 pour cent en moyenne. La relecture du code minier a conduit à un afflux massif d'investisseurs miniers, matérialisé par la mise en exploitation de plusieurs mines. La production d'or est passée de 26,2 tonnes en 2010 à 42,4 tonnes en 2012 et les prévisions pour l'année 2015 tablent sur une production nationale 46,5 tonnes (*Economist Intelligence Unit*).

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est la première branche de l'économie avec une participation moyenne à la formation du PIB de 52 pour cent et une croissance moyenne de 5,1 pour cent par an.

Indicateurs du développement humain

Cette dernière décennie, des progrès encourageants ont eu lieu dans les domaines de l'éducation primaire (taux brut de scolarisation passé de 57% en 2005 à 79,6% en 2012), de l'accès à l'eau potable et de la santé et la lutte contre le VIH/SIDA (prévalence passée de 7 % à la fin des années 1990 à environ 1% en 2013). La mortalité infantile et maternelle a régressé. Malgré les progrès constatés, les déficits demeurent prononcés dans certains domaines. Plusieurs OMD ne sont pas sur la bonne trajectoire pour atteindre leur objectif en 2015. C'est le cas de l'assainissement et de la lutte contre la pauvreté monétaire et la faim, de la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

¹¹African Development Bank, OECD Development Centre, UNDP and Economic Commission for Africa (2013), African Economic Outlook.

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2013/PDF/Burkina%20Faso%20-%20Perspectives%20%C3%A9conomiques%20en%20Afrique.pdf>

Sécurité alimentaire

Malgré, les progrès accomplis (accroissement de la production agricole, élaboration de politiques nationales dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition), le problème de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle reste majeur au Burkina Faso. L'offre alimentaire, déterminée par les performances d'une agriculture essentiellement de subsistance et peu structurée, reste dépendante des conditions climatiques, ce qui la rend instable avec des périodes d'abondance alternant avec des périodes de pénuries. Les ménages très pauvres et vulnérables, notamment les agriculteurs vivriers exploitant de petites superficies et les ménages dépendant du secteur informel sont constamment en situation d'insécurité alimentaire chronique et structurelle et n'arrivent pas à couvrir leurs besoins vitaux. Les zones d'insécurité alimentaire chronique les plus exposées au risque de crise transitoire sont dans les régions du Centre, du Sahel et de l'Est, régions avec un indice de pauvreté particulièrement élevé.

A travers la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) adoptée en 2003, le gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire de 50 pour cent le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition d'ici 2015 (Objectif du Millénaire pour le développement ou OMD 1). Alors qu'il est improbable que cet objectif soit atteint à l'horizon 2015, le gouvernement s'est engagé à élaborer une nouvelle politique nationale de sécurité alimentaire d'ici fin 2013.

2. Objectifs et méthodologie

2.1. Objectifs

L'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité a pour objectif général d'évaluer l'insécurité alimentaire au Burkina Faso et d'identifier les facteurs de vulnérabilité des groupes de population. Il s'agit, plus spécifiquement de :

- i. identifier les caractéristiques des personnes et des zones géographique les plus touchées par l'insécurité alimentaire ;
- ii. déterminer la prévalence globale de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et leurs déterminants en général durant les différentes saisons climatiques ;
- iii. identifier les risques et la perception du risque parmi les populations exposées ;
- iv. soutenir les actions de plaidoyer du gouvernement, du PAM et des partenaires auprès des bailleurs de fonds.

2.2. Méthodologie

Cette étude est basée sur l'analyse de données secondaires issues d'enquêtes quantitatives menées au niveau des ménages par le gouvernement et les agences humanitaires ces dernières années. Les différentes enquêtes utilisées dans le cadre de ce travail sont présentées dans le tableau ci-dessous (pour plus de détail sur les méthodes de sondage et l'échantillonnage de ces enquêtes voir l'Annexe 1).

Tableau 2: Enquêtes et données utilisées pour l'AGVSAN

Types d'évaluations	Taille de l'échantillon	Niveau de représentativité	Année/Période de collecte
Indicateurs de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité			
Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition (ENIAM)	11 600 ménages	National/ provincial	juin-08
Evaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages (EFSA)	4 000 ménages	National/ provincial	oct-12
Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVBM)	8 400 ménages /57 200 individus	National/régional	2009-2010
Enquêtes Permanentes Agricoles (EPA)	4 000 ménages	National/ provincial	Juin à décembre (2003 à 2013)
Indicateurs de marché			
Prix des denrées alimentaires	48 marchés pour les céréales et 22 pour le bétail	National	2008 à 2013
Indicateurs de santé et de nutrition			
Enquête Démographique et de Santé (EDS 4)	14 000 ménages	National/Régional	2009-2010
Suivi et évaluation standardisés des urgences et transitions (SMART/annuelle)	20 000 ménages	National/Régional/ Provincial	2009 à 2013

Pour certains volets de ce travail, des problèmes d'accès aux bases de données existantes se sont posés. Une revue extensive des rapports d'enquêtes issues de ces bases de données a donc été menée. Parmi les rapports d'enquête figurent les différentes enquêtes menées au niveau national par la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé du Burkina Faso, avec la méthode SMART.

2.3. Limites de l'analyse

L'enquête de l'analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur sur le plan méthodologique. Elle présente cependant certaines limites :

- L'évaluation a été faite sur des données secondaires collectées par différents systèmes d'information au niveau du pays. Les résultats de l'évaluation font donc une cartographie de la situation de la sécurité alimentaire en 2012, compte tenu de l'environnement agricole évolutif et la survenue des catastrophes, les résultats présentés dans ce rapport peuvent ne traduire la situation actuelle sur le terrain.
- Difficultés d'accès aux données et aux bases de données de certains systèmes d'information sectoriels. Malgré les sollicitations du comité technique de rédaction du rapport, il a souvent été difficile, voire impossible, d'avoir accès aux données et aux bases de données pour l'exploitation. Cette situation a contraint le comité à revoir le plan d'analyse et supprimer certaines analyses qui auraient permis de mieux comprendre la situation de la sécurité alimentaire au Burkina Faso.
- Comparabilité de certains indicateurs. Certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données. Les enquêtes sur la sécurité alimentaire (ENIAM et EFSA) ont été réalisées respectivement en mai/juin 2008 lors de la période de soudure et en septembre/octobre 2012 qui est le début de la récolte principale.

3. Concept de base et cadre conceptuel de la sécurité alimentaire

3.1. Définition de la sécurité alimentaire

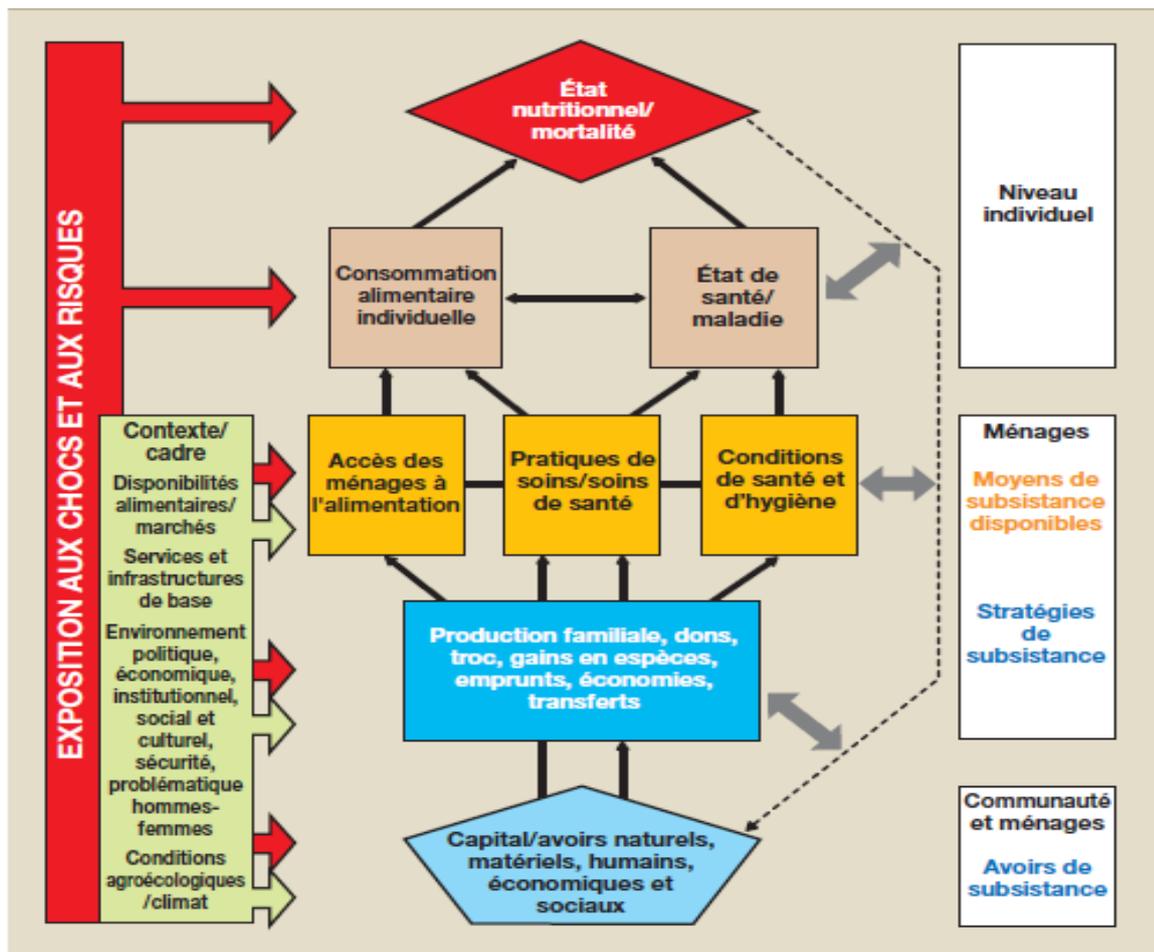
La sécurité alimentaire désigne une situation dans laquelle tous les individus ont, en tout temps, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui satisfait à leurs besoins et préférences alimentaires et leur permet de mener une vie saine et active (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Quatre concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité.

1. **Disponibilité** suffisante de nourriture : C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire et les stocks.
2. **Accessibilité** : C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture, grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.
3. **Utilisation** appropriée de la nourriture : Il s'agit de l'utilisation de la nourriture au sein du ménage et de la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et micronutriments des individus. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.
4. **Stabilité** dans le temps de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation de la nourriture.

3.2. Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutrition

L'analyse de la sécurité alimentaire va au-delà de la mesure d'un simple indicateur mais repose plutôt sur de multiples indicateurs relatifs aux quatre concepts de la sécurité alimentaire mentionnés ci-dessus. Le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire et de la malnutrition, ainsi que celle de leurs causes dans des contextes de développement ou d'urgence.

Figure 1: Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

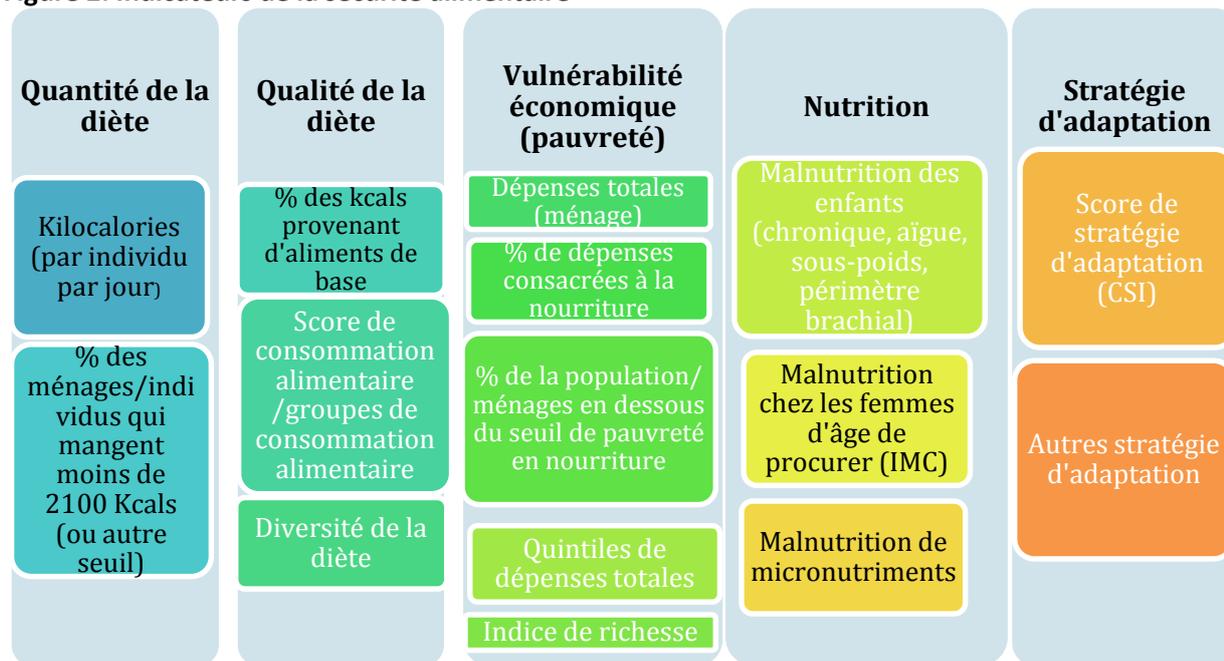


Indicateurs clés de la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Il n'existe pas une seule mesure pour juger de l'état de la sécurité alimentaire d'une nation. Une série d'indicateurs et différentes techniques de mesure sont nécessaires. Ce rapport utilise les mesures des résultats à partir des données des enquêtes mentionnés ci-dessus.

Dans le graphique ci-dessous, les différentes typologies d'indicateurs de sécurité alimentaire sont présentées, ainsi que les différents indicateurs proxy utilisés pour mesurer chacun de ces typologies. Les indicateurs disponibles dans l'AGVSAN 2013 sont ceux en blanc. Il existe des données sur la consommation calorique des ménages (quantité de la diète) au Burkina Faso, mais il n'a pas été possible de les inclure dans ce rapport.

Figure 2: Indicateurs de la sécurité alimentaire



3.3. Méthodologie de classification de la sécurité alimentaire

Cette AGVSAN utilise un score composite (ou synthétique) de la sécurité alimentaire combinant les indicateurs proxy de la sécurité alimentaire et prenant en compte ses deux dimensions clés : i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé, et ii) l'accès à long terme qui est mesurée par rapport aux dépenses alimentaires et l'épuisement des actifs des ménages. Sur cette base, l'évaluation classe la situation de la sécurité alimentaire des ménages en quatre catégories de niveau croissant de sévérité. Les deux groupes insécurité alimentaire modérée et sévère combinés donnent la prévalence de l'insécurité alimentaire globale.

Tableau 3: Description des groupes de sécurité alimentaire

Groupe de sécurité alimentaire	Description des groupes
Sécurité alimentaire	Ménage capable de satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques.
Sécurité alimentaire limite	Ménage qui a une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Ne peut pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles.
Insécurité alimentaire modérée	Ménage qui a une consommation alimentaire déficiente OU qui ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.
Insécurité alimentaire sévère	Ménage qui a une consommation alimentaire très déficiente OU qui connaît une perte très importante de ses moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants dans sa consommation alimentaire OU pire.

Source: Technical guidance for WFP's Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security (CARI)

4. Production agricole et disponibilité alimentaire

Messages clefs

- La production de céréales a augmenté de 37 pour cent entre 2003 et 2013, soit un accroissement annuel moyen de la production céréalière de 3,6 pour cent (CPSA, 2003 à 2013).
- L'évolution n'a cependant pas été régulière au cours de la période : à des années de baisse de la production due à des aléas climatiques (2009 et 2011) ont succédé des années de forte hausse (2008, 2010, 2012 et 2013).
- Cette croissance est due principalement à l'augmentation de la production de maïs, et dans une moindre mesure à celles du sorgho et celle du riz. Entre 2003 et 2013, la production de maïs et celle du riz ont été multipliées par respectivement 2,4 et 3,4 grâce notamment à l'action du gouvernement et à la mise à disposition de semences améliorées et d'engrais à prix subventionnés et à l'accroissement des superficies cultivées grâce à des nouveaux aménagements de bas-fond et plaines. La production du sorgho a augmenté de 17 pour cent notamment en raison de la demande grandissante pour la préparation de la bière.
- La production céréalière définitive de la campagne 2013-2014 est en légère baisse de 0,6 cent par rapport à la campagne 2012-2013 et en hausse de 15 cent par rapport à la production moyenne quinquennale (2008-2013).
- Durant la période 2003-2012, toutes les autres cultures vivrières (niébé, voandzou, igname et patate) ont enregistré de légères hausses de production dont la plus forte est observée au niveau du niébé (31%).
- Au cours de la décennie 2003-2013, la production de coton, principale culture de rente, a connu une hausse de 62 pour cent. Cependant les niveaux de production ont beaucoup varié selon les années et la pluviométrie, mais sont à la hausse ces trois dernières années en raison de conditions climatiques favorables et une augmentation des prix du coton. Des prix plus élevés au producteur ont contribué à l'augmentation de la production d'arachide et de sésame ces dernières années.
- La disponibilité céréalière a été globalement satisfaisante sur la période 2003-2012. En prenant en compte les échanges du pays avec l'extérieur, les bilans céréaliers ont été excédentaires entre 2003 et 2012. Le niveau de dépendance du pays en matière d'approvisionnement en produits céréaliers est de l'ordre de 9 pour cent.
- Malgré les performances assez bonnes des dernières campagnes agricoles, une proportion non négligeable de ménages agricoles (54%) n'arrivera pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production.¹² Cette situation entraîne une forte dépendance des ménages agricoles vis-à-vis des marchés.
- Les superficies cultivées par les ménages sont petites. Au niveau national, environ 40 pour cent des ménages agricoles ont cultivé moins de 3 hectares lors de la campagne agricole de 2012/2013 dont la moitié avaient une parcelle de 1 à 2 hectares

¹²Dernier rapport du comité de prévision de la sécurité alimentaire au Burkina, mars 2014.

- Les principales contraintes rencontrées par les ménages dans leur pratique agricole sont : le manque de matériel agricole (43% des ménages), de fertilisants et de pesticides (40%), la pauvreté des sols (41%) et le déficit d'eau (30%).
- Les ménages qui pratiquent une agriculture de rente ont en général des stocks plus importants que les ménages qui vivent de l'agriculture vivrière ou d'élevage.
- Dans la majorité des régions, le nombre de tête de bétail possédée par les ménages a diminué entre 2008 et 2012, et notamment dans les régions Centre-Nord, Centre-Est et Est. La crise pastorale au Sahel en 2009-2010 et la crise alimentaire en 2011-2012 ont entraîné une décapitalisation importante du cheptel. La détérioration est particulièrement marquée chez les éleveurs. Parmi eux, près de 35 pour cent ont vendu plus d'animaux que d'habitude en 2012.
- Parallèlement, le nombre de ménages propriétaire de bétail et le nombre d'animaux possédés a augmenté chez les ménages qui vivent du commerce, de l'artisanat, de petits métiers. Il s'agit pour eux de se procurer une source additionnelle de nourriture et de revenu.

4.1. Évolution de la production agricole

4.1.1. Évolution de la production céréalière

Evolution 2003-2013

La production céréalière a augmenté de 37 pour cent en onze ans, entre 2003 et 2013, passant de 3 564 281 tonnes à 4 869 723 tonnes. Mais, la production céréalière n'a pas évolué de manière régulière au cours de la période. A des années de baisse de la production (années 2004, 2009 et 2011) succèdent des années de hausse importante (années 2008, 2010 et 2012 et 2013). Les baisses de production céréalière s'expliquent principalement par des déficits pluviométriques et des aléas climatiques (sécheresses, inondations etc.).

Cette hausse de la production céréalière au cours de cette période (2003-2013) représente un accroissement annuel moyen de la production céréalière de 3,6 pour cent.¹³ Elle est tirée essentiellement par la production du maïs avec une contribution à la croissance annuelle de la production céréalière de 2,5 points. Le sorgho et le riz contribuent respectivement à cette croissance de 0,8 point et 0,7 point de pourcentage. La production du mil contribue elle négativement à la croissance annuelle moyenne de la production céréalière (-0,4 points).

Par rapport à l'année 2012 et à la production moyenne de la période 2003-2007, la production céréalière de l'année 2013 a connu respectivement une faible baisse de 0,6 pour cent et une forte hausse de 44 pour cent.

¹³La production céréalière est fortement influencée par des phénomènes naturels. Ainsi un lissage de la série a été fait pour éliminer l'influence de ces phénomènes sur la production et apprécier l'évolution réelle de la production. Ce taux d'accroissement moyen a été calculé sur la série que nous avons lissée par une moyenne mobile d'ordre trois. Soit x_t la production agricole de l'année t , et h_t la moyenne mobile d'ordre 3 de la production de l'année t , z_t le rapport des moyennes mobiles de la production des années t et $t-1$. Soit t_x le taux de croissance annuel moyen de la production.

$$h_t = \frac{x_{t-1} + x_t + x_{t+1}}{3}, z_t = \frac{h_t}{h_{t-1}}, t_x = \sqrt[n]{\prod_{t=1}^n z_t} - 1$$

La production céréalière du pays sur la période (2003-2013) est composée essentiellement de sorgho (43%), de mil (28%) et de maïs (24%). Le riz et le fonio sont des céréales minoritaires représentant respectivement 4 pour cent et moins de 1 pour cent de la production céréalière

Evolution de la production par céréale

La production du sorgho est passée de 1 610 254 tonnes en 2003 à 1 880 465 tonnes en 2013 soit une hausse de 17 pour cent en 11 ans et une hausse annuelle moyenne de 1,9 pour cent. Par rapport à la moyenne quinquennale (2003-2007), la production du sorgho en 2013 a connu une hausse de 24 pour cent. Cette hausse du sorgho pourrait s'expliquer par sa demande grandissante pour la préparation de la bière du sorgho (dolo) au niveau national.

La production de mil est passée de 1 184 283 tonnes en 2003 à 1 078 570 tonnes en 2013 soit une baisse de 9 pour cent en 11 ans et une baisse annuelle moyenne de 1,2 pour cent.

La **production du maïs** a été multipliée par 2,4 en 11 ans en passant de 665 508 tonnes en 2003 à 1 585 418 tonnes en 2013. Comparée à la moyenne quinquennale 2003-2007, la production du maïs a connu en 2013 également une très forte hausse de 137 pour cent. Cette hausse correspond à une croissance annuelle moyenne de 10,2 pour cent au cours de la période (2003-2013).

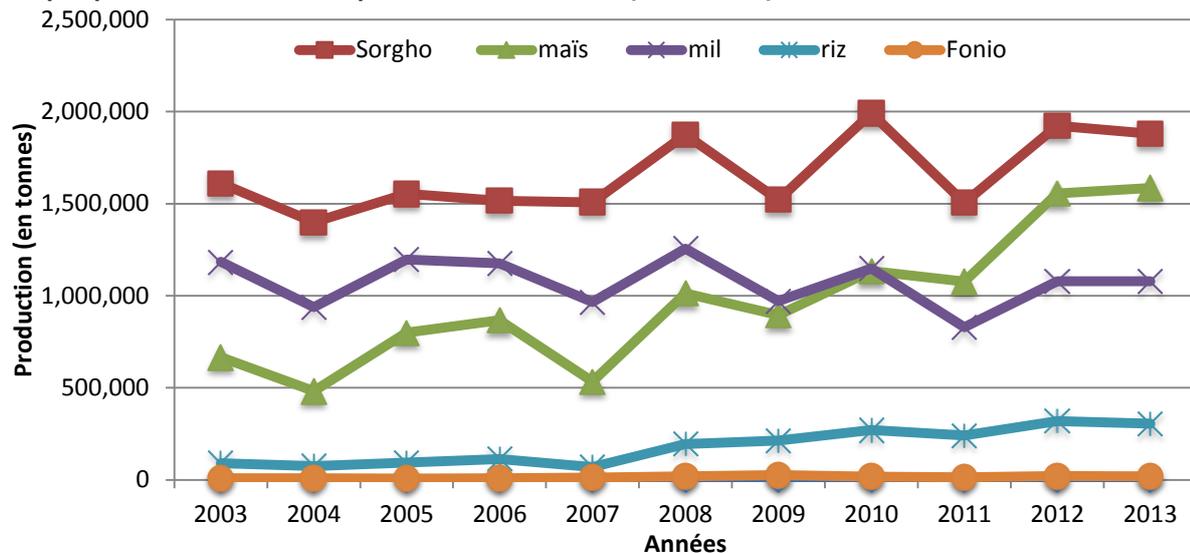
A l'instar du maïs, la **production du riz** a été multipliée par 3,4 au cours de la période 2003-2013 en passant de 91 053 tonnes en 2003 à 305 382 tonnes en 2013. En moyenne et par an, la production du riz connaît une forte croissance de 16,3 pour cent.

Les fortes hausses de la production du riz et du maïs enregistrées sur la période 2007-2013 peuvent s'expliquer par les faits suivants :

- Depuis 2008, le gouvernement burkinabè encourage la production du riz et du maïs en mettant à la disposition des producteurs agricoles des semences améliorées de riz et de maïs ainsi que des engrais à des prix subventionnés. Cela incite certains producteurs à consacrer certaines terres auparavant consacrées à la culture du mil et du sorgho blanc à la production de maïs.
- L'accroissement des superficies sur la base des nouveaux aménagements de bas-fond et plaines effectués par le gouvernement et ses partenaires au développement au profit des producteurs pour la production du riz et du maïs.

Les trois principaux bassins de production des cultures céréalières au cours de cette décennie (2003-2013) demeurent les régions Boucle du Mouhoun, les Hauts Bassins et du Centre Ouest avec en moyenne 18%, 15% et 10% de la production céréalière nationale. Ces trois régions produisent à elle seules en moyenne et par an, plus de 43% de la production céréalière.

Graphique 1: Évolution de la production céréalière (2003-2013)



Source : DGESS/DSS/ EPA 2003-2012

4.1.2. Évolution de la production des cultures vivrières

Durant la période 2003-2012, toutes les autres cultures vivrières (niébé, voandzou, igname et patate) ont enregistré de légères hausses de production dont la plus forte est observée au niveau du niébé.

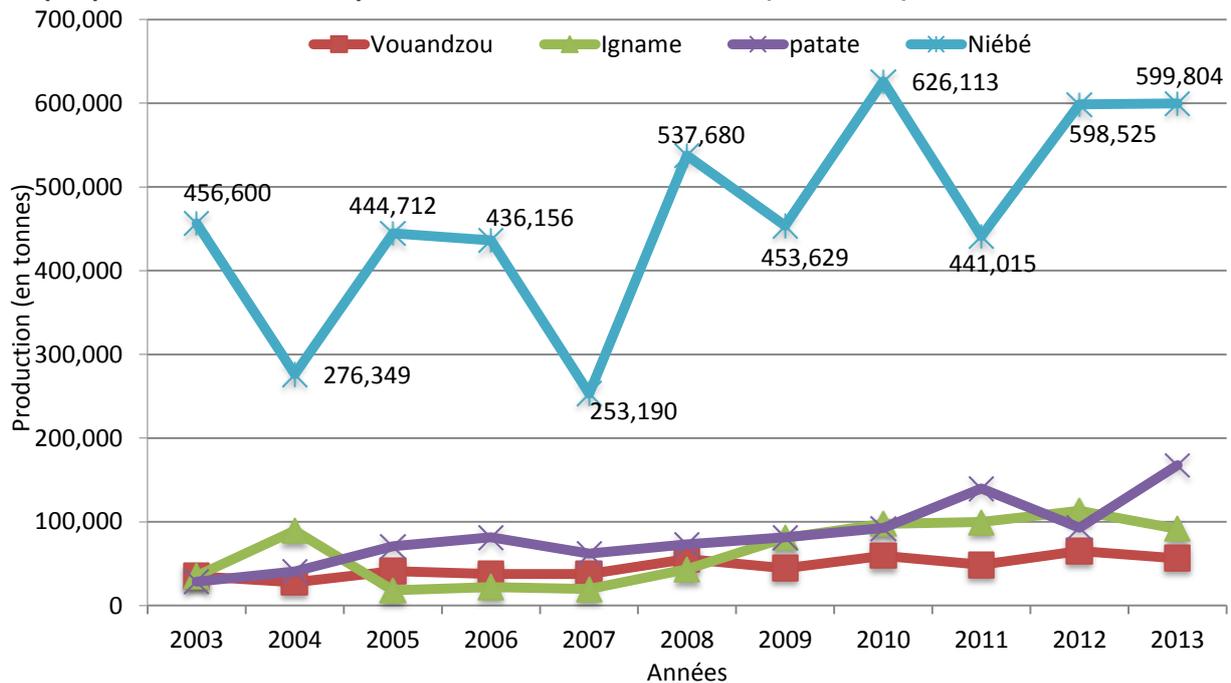
La **production du niébé** est passée de 456 600 tonnes en 2003 à 599 804 tonnes en 2013 soit une hausse de 31 pour cent en 11 ans. Cette forte hausse est obtenue par une augmentation annuelle moyenne de la production du niébé de 4,2 pour cent.¹⁴ Cette forte croissance de la production du niébé est le résultat des effets conjugués des différentes activités de promotion de la filière (foires et journées de promotion) mais aussi par la demande grandissante de ces produits en milieu urbain du fait de l'accroissement de la population. Par rapport à l'année 2012 et à la moyenne quinquennale (2003-2007), la production du niébé est en hausse respective de 0,2 pour cent et de 61 pour cent.

La croissance de la production du niébé n'est pas régulière au cours de la période. En effet, la production record jamais atteinte au cours de la décennie (2003-2014) est observée en 2010 et la plus faible en 2007.

Trois régions totalisent 44 pour cent de la production nationale : Nord (17%), Centre Nord (13%) et la Boucle du Mouhoun (13%).

¹⁴Ce taux d'accroissement moyen a été calculé sur la série que nous avons lissé par une moyenne mobile d'ordre trois.

Graphique 2: Évolution de la production des cultures vivrières (2003-2013)



Source : DGESS/DSS/ EPA 2003-2012

4.1.3. Évolution de la production des cultures de rente

Le coton

Au cours de la décennie 2003-2012, le coton était la principale culture de rente avec une production de 766 221 tonnes en 2013 contre 471 945 tonne en 2003, soit une hausse de 62 pour cent en 11 ans. Cependant, les niveaux de production ont beaucoup varié selon les années. Par rapport à l'année 2012 et à la moyenne quinquennale (2003-2007), la production du coton est en hausse respective de 26 et de 28 pour cent.

Au cours de la période 2003-2006, la production du coton a connu une croissance régulière en passant de 471 945 tonnes en 2003 à 759 858 tonnes en 2006, soit une hausse de 61 pour cent en l'espace de 4 ans et une croissance annuelle moyenne de la production du coton de 17 pour cent. Au cours de la période 2006 et 2007, la production a baissé de moitié. Après de fortes baisses de la production en 2007 et 2009, dues à des problèmes pluviométriques, la production a de nouveau connu une hausse régulière sur la période 2011-2014, en passant de 441 057 tonnes en 2011 à 766 221 tonnes en 2013, soit une hausse de l'ordre de 74 pour cent. Cette nouvelle hausse de la production du coton pourrait s'expliquer par la bonne pluviométrie qu'a connue le pays ainsi qu'à une amélioration du prix du coton au cours de cette période.

Deux régions demeurent durant toute la décennie (2003-2013) les principaux bassins de production du coton avec à elle seules en moyenne près de $\frac{3}{4}$ (72%) de la production nationale : Hauts Bassins (40%) et la Boucle du Mouhoun (31%).

Arachide

La production d'arachide, deuxième culture de rente après le coton, a baissé de 2 pour cent entre 2003 et 2013 passant de 358 121 à 349 688 tonnes. Trois grandes phases d'évolution de la production de l'arachide se sont succédé : une première phase (2003-2007) de baisse régulière de production de l'ordre de 0,7 pour cent par an ; une seconde phase (2008 à 2010) d'évolution presque constante de la production et une

troisième phase (2011-2013) de croissance régulière de 15 pour cent par an. Cette croissance de la production est due à l'augmentation des prix au producteur les incitant à accroître leur production.

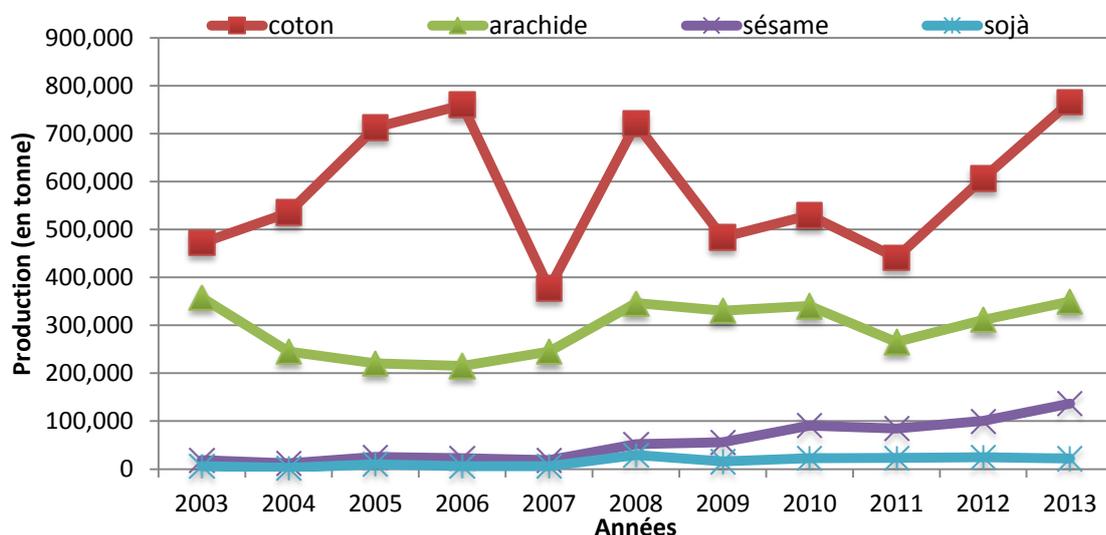
Les régions du Centre-Est et de l'Est demeurent les deux premiers bassins de production de l'arachide avec en moyenne et par an respectivement 16% et 14% de la production nationale.

Sésame

La production de sésame a été multipliée par 7,4 en l'espace de 11 ans (2003-2013), passant de 18 472 à 136 686 tonnes. La production du sésame a d'abord connu une croissance timide (2003 -2007) avant de connaître une période de forte croissance régulière (2007 à 2013) avec une croissance annuelle moyenne de 24,6%. Cette croissance est due à l'augmentation des prix au producteur.

Avec en moyenne plus de la moitié (53%) de la production nationale du sésame sur la période 2003-2013, la région de la Boucle du Mouhoun est le principal bassin de production du sésame.

Graphique 3: Évolution de la production des cultures de rente (2003-2012)



Source : DGESS/DSS/ EPA 2003-2012

4.2. Disponibilités alimentaires

4.2.1. Bilans céréaliers (2008 à 2012)

La disponibilité céréalière a été globalement satisfaisante sur la période 2003-2012. La valeur moyenne de la consommation apparente des produits céréaliers par habitant est de 243 kg/personne/an pendant la période. La consommation des produits céréaliers par habitant a évolué en dent de scie au cours de la période mais est toujours restée au-dessus de la norme de consommation qui est de 190 kg par personne par habitant.

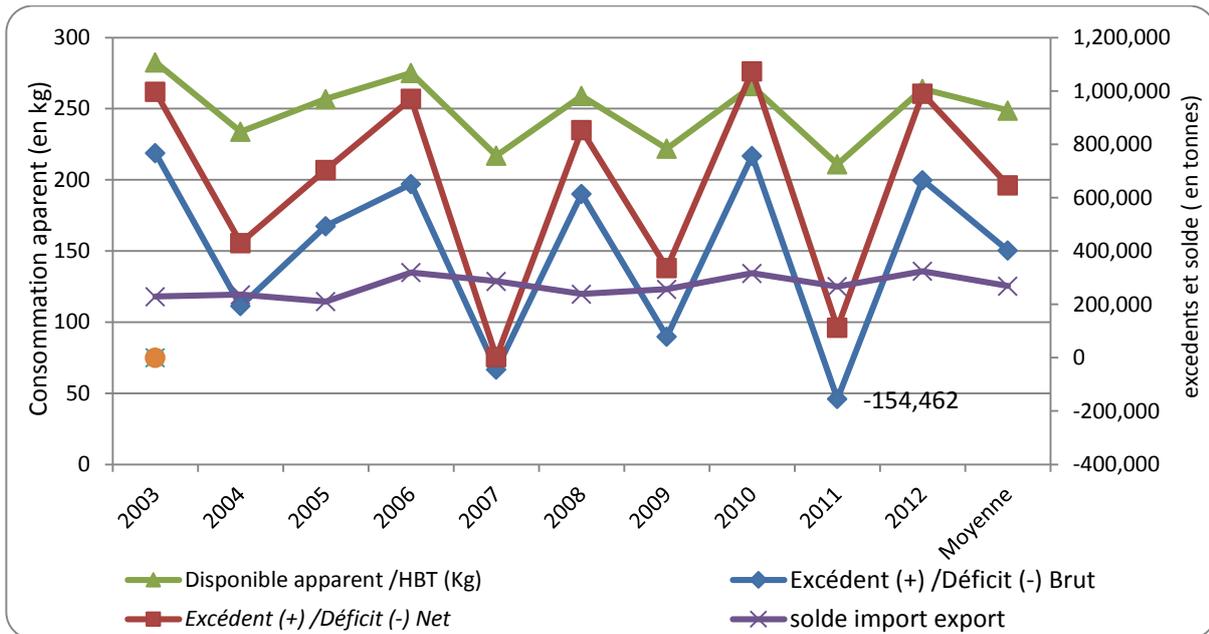
Sans prendre en compte les échanges avec l'extérieur, les bilans céréaliers ¹⁵de la période 2003 à 2012 sont excédentaires sur toute la période à l'exception des années 2007 et 2011 marquées par des déficits

¹⁵Le bilan céréalier est un tableau permettant de déterminer pour une année donnée la quantité disponible de céréales ainsi que les besoins de consommation céréalier au niveau du pays afin d'évaluer la disponibilité apparente de produits céréaliers/habitant. Le bilan céréalier est le principal outil de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays membres du CILSS utilisé depuis 1987 suite aux sécheresses de 1973 et 1984.

respectifs de 44 006 tonnes et 154 462 tonnes en raison des baisses de la production agricole des campagnes agricoles 2007/2008 et 2011/2012.

En prenant en compte les échanges du pays avec l'extérieur, les bilans céréaliers sont demeurés excédentaires entre 2003 et 2012 avec un excédent moyen annuel de 647 015 tonnes. Le solde import-export demeure positif au cours de la période (le pays importe plus de céréales qu'il en exporte) et il est demeuré quasi constant au cours de la période avec un solde moyen annuel de 268 633 tonnes.

Graphique 4 : Évolution de la consommation par personne, des exportations et importations et des soldes des bilans céréaliers 2003-2012¹⁶



Source : DGESS/DSS/ EPA 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013

4.2.2. Taux d'autosuffisance

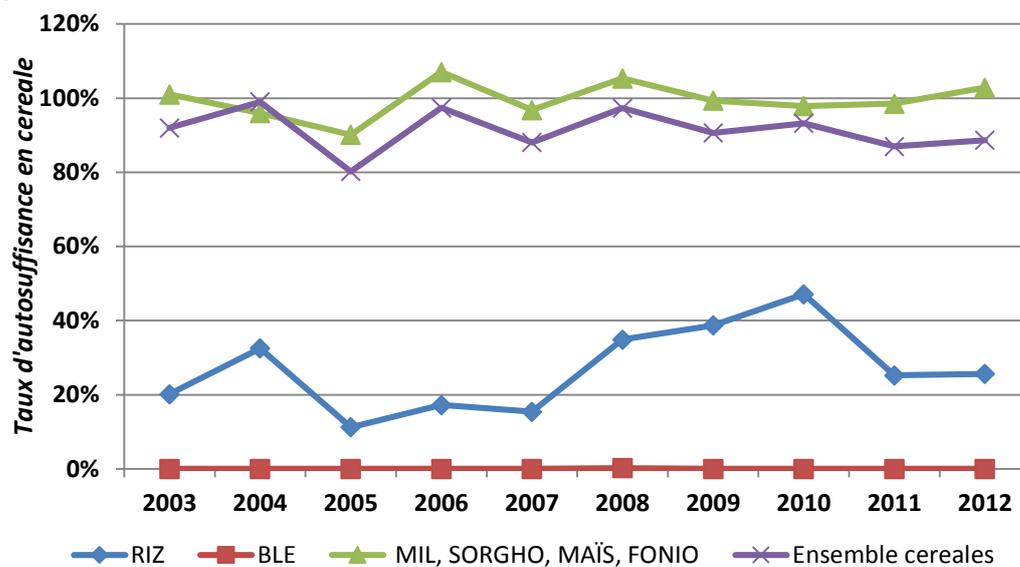
Le taux d'autosuffisance céréalière est la part de la production céréalière dans les disponibilités céréalière (production augmentée des importations et des stocks initiaux et diminués des stocks finaux et des exportations). De ce fait le taux d'autosuffisance céréalière traduit le niveau de couverture des besoins céréalier par la production nationale. En d'autres termes, il représente la capacité d'un pays à se nourrir en produits céréaliers.

Au cours de la période 2003-2012, le Burkina Faso était autosuffisant en céréale à hauteur de 91 pour cent par an.

Depuis 2007, le taux d'autosuffisance du pays au niveau des produits céréaliers a une tendance à la hausse. Les taux d'autosuffisance les plus élevés du pays en matière de produits céréaliers sont observés au cours des années 2005 (97%), 2008 (96%) et 2012 (95%) du fait de la hausse importante de la production céréalière nationale ces année-là.

¹⁶L'excédent ou déficit brut : (production céréalière nationale déduite des pertes et des semences + le stock initial de céréale) – (le besoins de consommation de la population+ le stock final de céréales). Le solde import-export : (importation commerciales de céréales + aides alimentaires de céréales) – (exportation de céréales). L'excédent ou déficit net : excédent ou déficit brute – (solde import-export)

Graphique 5: Évolution du taux d'autosuffisance alimentaire

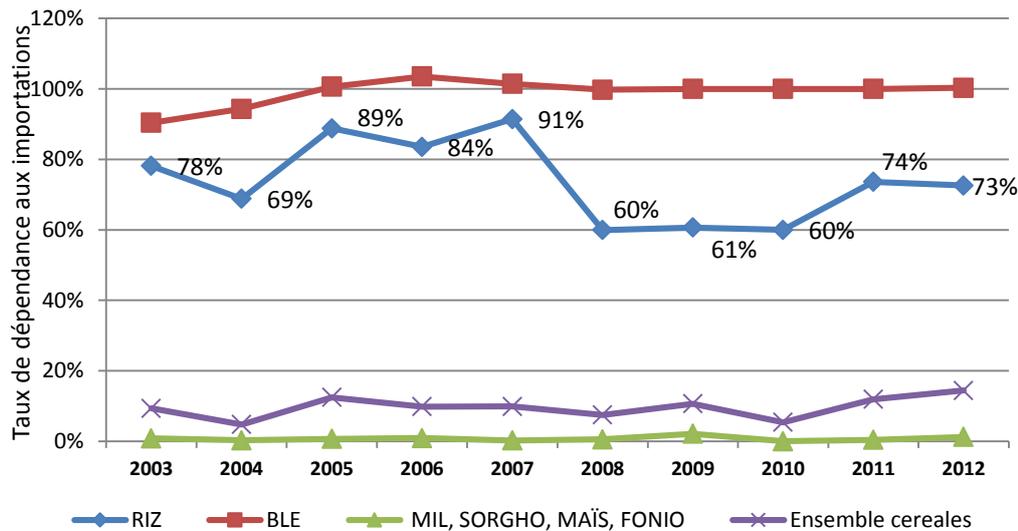


Source : DGESS/DSS/ EPA 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013

4.2.3. Taux de dépendance aux produits céréaliers

Le taux de dépendance aux importations des produits céréaliers est la part des disponibilités cérésières fournies par les importations. En moyenne, au cours de la période 2003-2012, le niveau de dépendance du pays vis à vis le reste du monde en matière d'approvisionnement en produits cérésières est de l'ordre de 9 pour cent. Sur la même période, il ressort que le pays dépend fortement des importations du riz et du blé avec des taux de dépendance respectifs moyens de 74 et de 99 pour cent. Cependant depuis l'année 2007, la dépendance du pays pour son approvisionnement en riz s'est atténuée du fait des mesures prises par le gouvernement pour accroître la production de cette spéculacion. Ces mesures gouvernementales se traduisent par la mise à la disposition des producteurs de riz, des semences améliorées ainsi que des engrais chimiques à prix subventionnés.

Graphique 6: Évolution des taux de dépendance aux importations des céréales



Source : DGESS/DSS/ EPA 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013

4.2.4. Bilans alimentaires (2009 à 2012)¹⁷

Les besoins de consommation de la population en produits végétaux (céréales, tubercules, oléagineux, légumineuses, légumes, fruits et sucre) et animaux (viande, produits laitiers et œufs) sont couverts au cours des années 2010 à 2012 à plus de 136 pour cent par an pour les produits végétaux et à plus de 107 pour cent par an pour les produit animaux. Par contre, en 2009, la couverture des besoins végétaux (77%) et animaux (64%) était déficitaire.

Les taux de couverture¹⁸ des besoins végétaux et animaux ont progressivement augmenté au cours de la période 2009-2012 en moyenne et par an de 40 points de pourcentage pour les produits végétaux et de 42 points de pourcentage pour les produits animaux. Toutefois, en 2011, le taux de couverture des besoins végétaux baisse de 3 points de pourcentage par rapport à 2010 en raison de la baisse de la production agricole enregistrée en 2011.

Au cours de la période 2010-2012, les disponibilités (disponibilité potentielle) moyenne en calories par personne et par jour sont estimées à 3 798 kilocalories provenant essentiellement des produits végétaux (95%). La disponibilité énergétique au cours de l'année 2012 (5 113 kilocalories) a connu une hausse de l'ordre de 60 pour cent par rapport à la période 2011 et 2010.

La disponibilité en protéine, en lipide et en glucide est en hausse au cours de l'année 2012 par rapport à la période 2010-2011. En effet, en 2012, les disponibilités en protéine sont en hausse de 94 pour cent par rapport à l'année 2011 et de 83 pour cent par rapport à l'année 2010. En 2012, les disponibilités en lipide ont enregistré de fortes hausses de 97 et 153 pour cent par rapport à 2011 et 2010 respectivement.

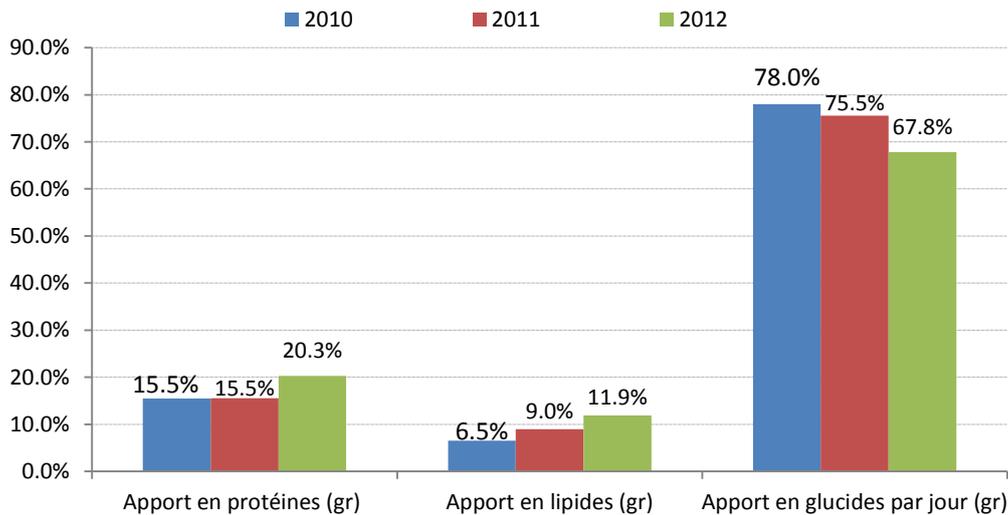
¹⁷ Les bilans alimentaires constituent un outil pour évaluer la situation des disponibilités alimentaires, estimer les déficits et les excédents alimentaires sur la base d'une méthodologie soigneusement définie. Cette méthodologie cherche à obtenir des résultats comparables entre pays.

¹⁸ Le taux de couverture est l'écart relatif entre la consommation apparente et les besoins de la période écoulée (1er octobre année n-1 au 31 à septembre de l'année n).

Ces hausses peuvent s'expliquer par la hausse de la production alimentaire (végétale et animale) disponible en 2012 par rapport à l'année 2011.

En 2012, le régime d'un burkinabè est composé à presque 68 pour cent de glucides, 12 pour cent de lipides et 20 pour cent de protéines. Son régime est relativement riche en protéines et glucides mais pauvre en lipides. Une alimentation équilibrée doit être normalement composée de 10 à 15 pour cent de protéines, 55 à 75 pour cent de glucides et 15 à 30 pour cent de lipides.

Graphique 7: Évolution des apports caloriques, protidiques et lipidiques



Source : DGESS/DSS/ EPA 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013

4.3. Secteur agricole et élevage

4.3.1. Pratique agricole des ménages

Principale source de revenus des ménages en zone rurale, l'agriculture occupe plus de 80 pour cent de la population active du pays. L'agriculture est extensive, faiblement mécanisée, elle utilise peu d'intrants et est dominée par des petites exploitations familiales dont la production est essentiellement destinée à la consommation alimentaire des membres du ménage.

Bien que la production agricole ait été globalement excédentaire au cours des cinq dernières années (cf. bilans céréaliers définitifs de 2008 à 2012) sur le plan national, les niveaux de production au niveau des ménages agricoles sont bas en raison notamment de la faible taille des exploitations familiales. Ainsi, une proportion non négligeable de ménages agricoles (54% lors du dernier rapport du comité de prévision de la sécurité alimentaire au Burkina)¹⁹ n'arrive pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production. Cette situation entraîne une forte dépendance des ménages agricoles vis-à-vis des marchés pour compléter leur alimentation.

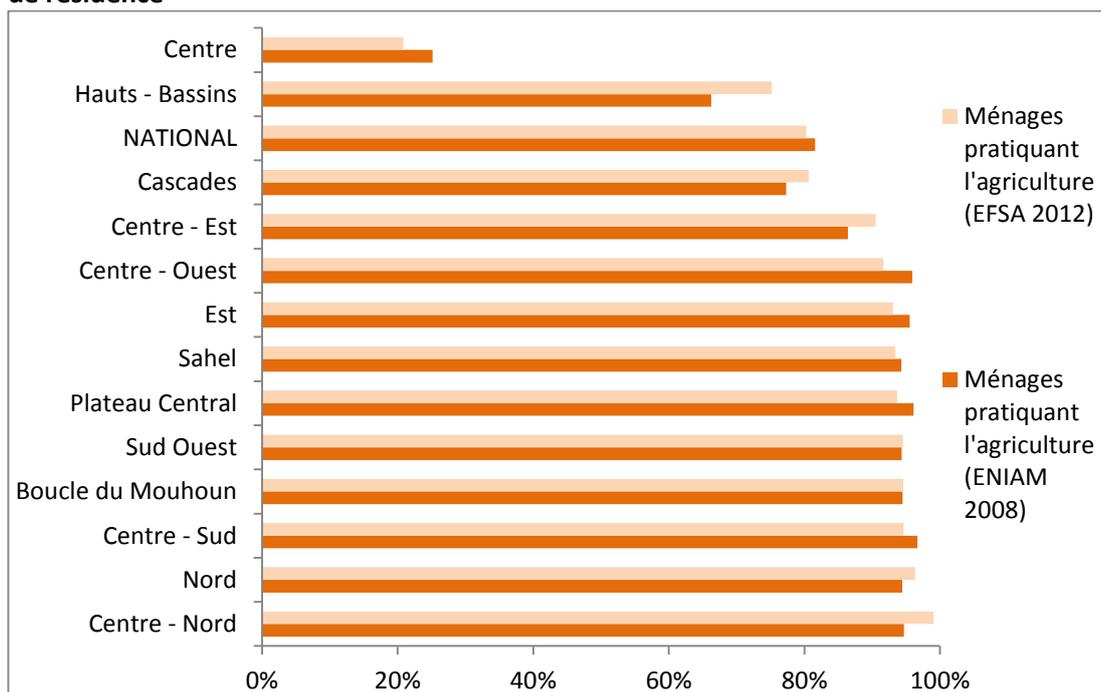
¹⁹Ministère de l'agriculture, Secrétariat Général et Direction des études et des statistiques sectorielles (2013). Mission conjointe de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle courante des ménages.

Pratique de l'agriculture lors de la dernière campagne agricole (2012)

Au niveau national, 80 pour cent des ménages ont pratiqué l'agriculture pendant la campagne de 2012. Le Centre est la seule région où le taux des ménages pratiquant l'agriculture est relativement bas (21%). Dans les autres régions, les taux sont tous au-dessus de 70 pour cent.

Ce taux a augmenté dans certaines régions notamment celle du Hauts-Bassins passant de 66 à 75 pour cent. Ces hausses sont dues à l'appui de l'État au cours de la campagne pour accompagner les acteurs du monde rural. Ces mesures gouvernementales se traduisent par la mise à la disposition des producteurs du riz et du maïs de semences améliorées et d'engrais à prix subventionnés.

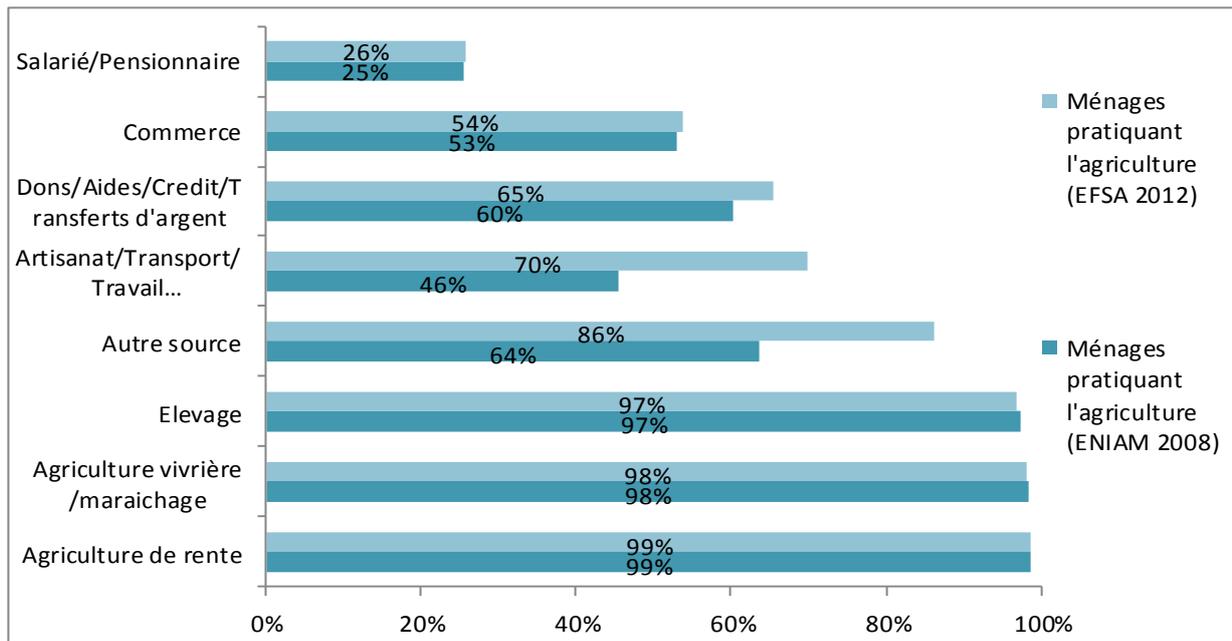
Graphique 8: Pourcentage des ménages qui ont pratiqué l'agriculture (2012 et 2008) / région et milieu de résidence



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et de l'EFSA 2012

L'augmentation des ménages pratiquant une activité agricole a eu lieu principalement parmi les ménages qui vivent de l'artisanat, du transport, du travail journalier, de l'orpaillage, des dons, de l'aide, des transferts d'argent et qui ont des sources de revenus dites autres. L'augmentation de la pratique agricole de ces ménages pourrait être expliquée par les actions de soutien du Gouvernement tels que l'accès aux semences améliorées ainsi que les engrais à prix subventionnés.

Graphique 9: Pourcentage des ménages qui ont pratiqué l'agriculture / groupe de subsistance



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

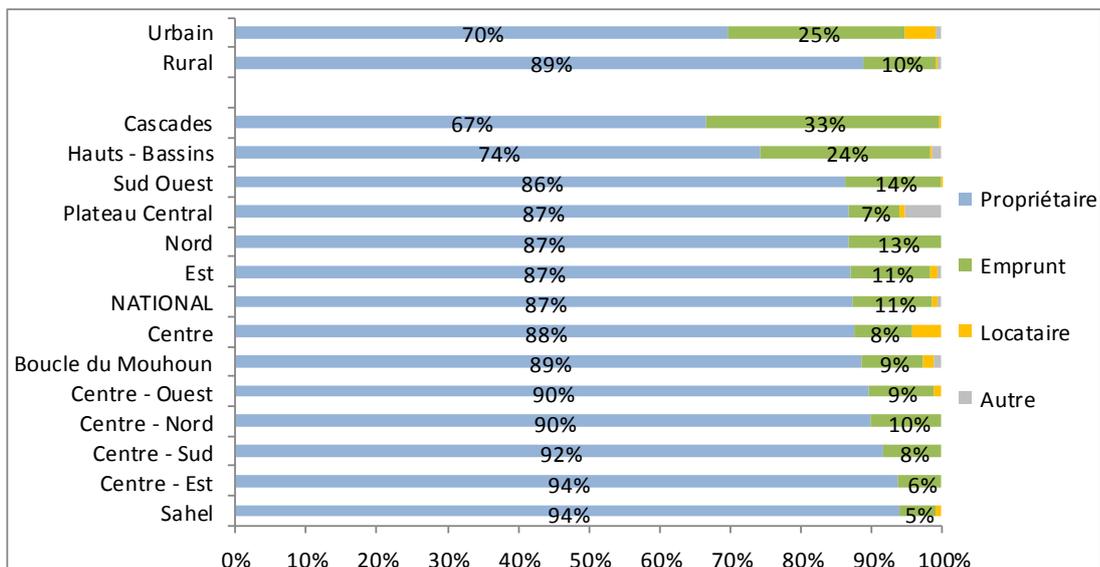
Par ailleurs, la cherté de la vie marquée par une hausse généralisée des prix des denrées alimentaires et non alimentaires, notamment les coûts des intrants, a obligé les paysans à diversifier leur système de production. En plus des cultures céréalières, l'accent est mis sur les cultures de rente (niébé, arachide et sésame) et la culture maraîchère comme sources de revenus pour faire face aux autres dépenses.

Statut des terres

Au Burkina Faso, la terre appartient à l'État. Mais dans la pratique, le régime foncier est géré par les responsables coutumiers qui peuvent donner ou prêter une portion de terre.

La grande majorité des ménages (87%) sont propriétaires de leur terre. En général, l'emprunt est plus répandu dans les régions Cascades (33%), Hauts-Bassins (24%) et en milieu urbain (25%).

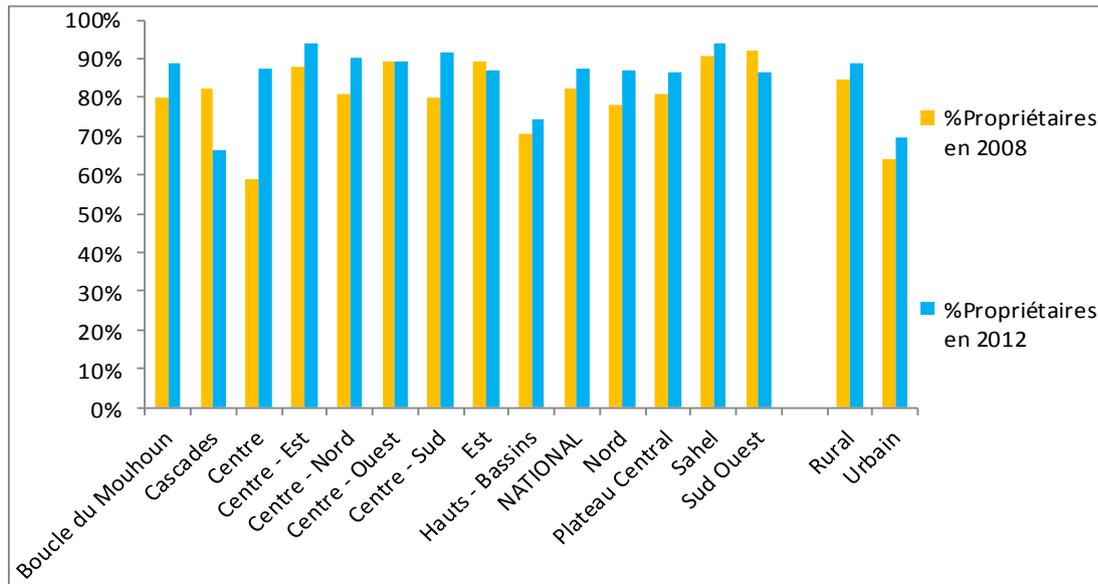
Graphique 10: Type d'accès à la terre par région et milieu de résidence (campagne 2012)



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

Entre 2008 et 2012, le pourcentage des ménages propriétaires de la terre a légèrement augmenté au niveau national. Cette augmentation est particulièrement importante dans les régions du Centre (59% en 2008 à 88% en 2012), Centre-Sud (80% en 2008 à 92% en 2012). Cette augmentation est en partie due aux mesures mises en œuvre par le gouvernement pour accompagner les acteurs du monde rural (mise à disposition d'intrants, appui conseil aux producteurs, construction d'infrastructures hydro agricoles).

Graphique 11: Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture propriétaires des terres



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

Superficies cultivées

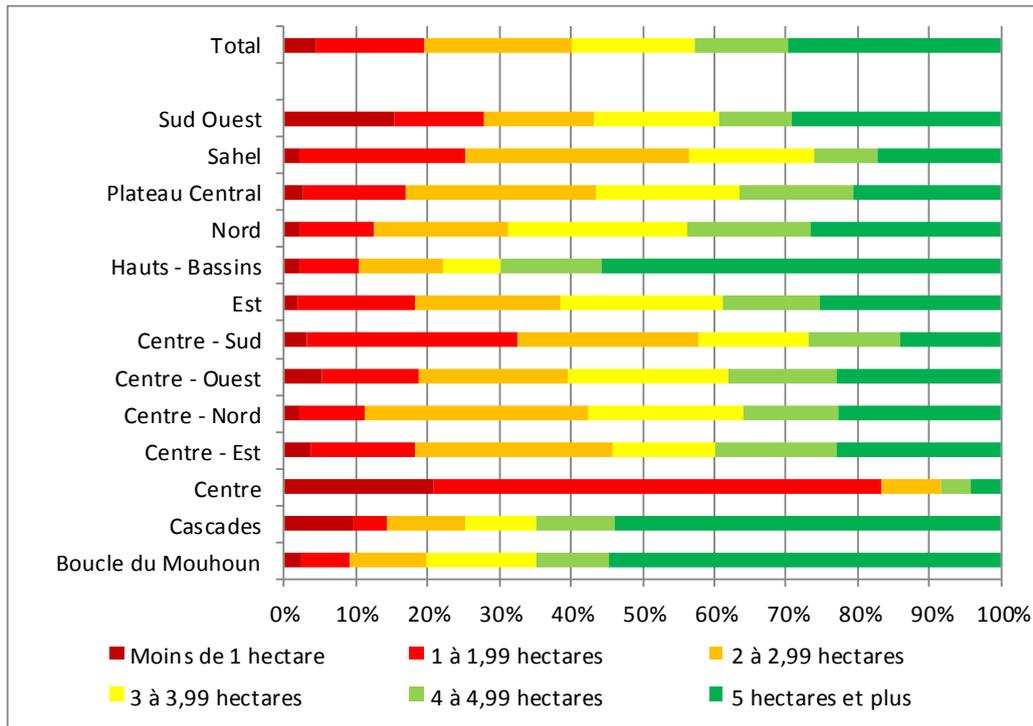
Au niveau national, environ 40 pour cent des ménages agricoles cultivaient moins de 3 hectares lors de la campagne agricole de 2012/2013 dont la moitié avaient une parcelle de 1 à 2 hectares. La moyenne nationale est de 4 hectares. Presque 60 pour cent des ménages agricole cultivent une superficie qui est en dessous de la moyenne nationale.

Les plus fortes proportions de ménages cultivant de petites parcelles agricoles (moins de 3 ha) se trouvent dans le Centre-Sud (58%), Sahel (57%) et le Centre-Est (46%).

Les ménages avec les plus grandes parcelles sont ceux du Hauts-Bassins (56%), du Boucle de Mouhoun (55%) et des Cascades (54%). Dans chacune de ces régions, la superficie moyenne disponible par ménage est d'au moins 5 ha ou plus ce qui dépasse la moyenne nationale de 4 ha.

L'explosion démographique, la pression foncière, la pratique des cultures de rente comme le coton, l'importance de l'élevage et la disponibilité de la main d'œuvre sont des facteurs qui jouent sur la taille des exploitations familiales. Ainsi, la partie Ouest du pays (Hauts-Bassins, Cascades et Boucle du Mouhoun), la zone la moins peuplée et la plus arrosée est la zone de production du coton où les superficies exploitées sont généralement de grande taille.

Graphique 12: Superficie emblavée par département lors de la dernière campagne agricole (parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture)



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

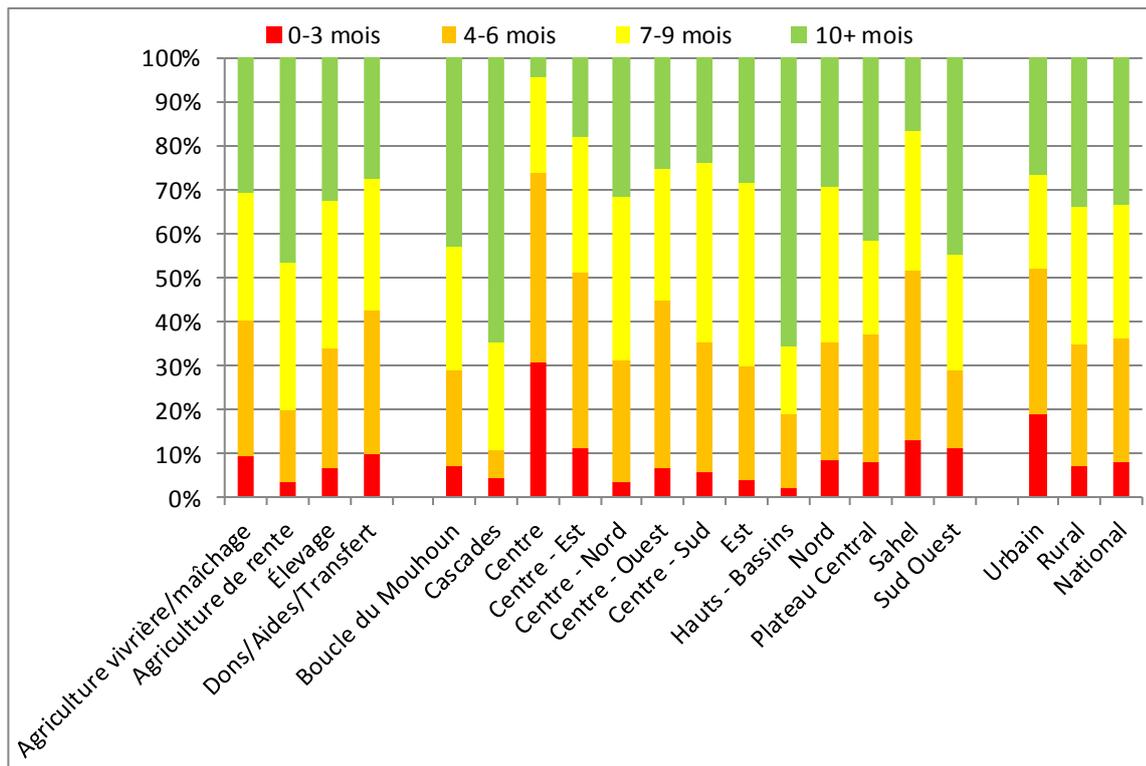
Durée des stocks des ménages

Lors de l'enquête EFSA 2012 menée en octobre 2012, les stocks étaient très faibles puisque environ 40 pour cent des ménages avaient un stock ne pouvant couvrir plus de 6 mois.

Les ménages qui pratiquent l'agriculture de rente sont dans une situation généralement meilleure en termes de stocks que les ménages qui vivent d'une agriculture vivrière ou d'élevage. Près de la moitié des ménages pratiquant l'agriculture de rente (47%) ont des stocks de plus de 10 mois comparé à 31 pour cent des ménages pratiquant l'agriculture vivrière.

Dans les régions des Cascades et Hauts-Bassins, environ 65 pour cent des ménages ont un stock supérieur à 10 mois. La situation est la plus mauvaise dans la région du Centre (plus de 70% des ménages ont un stock qui ne dépasse pas 6 mois), dans le Sahel (52%) et le Centre-Est (51%).

Graphique 13: Durée du stock par région et milieu de résidence



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

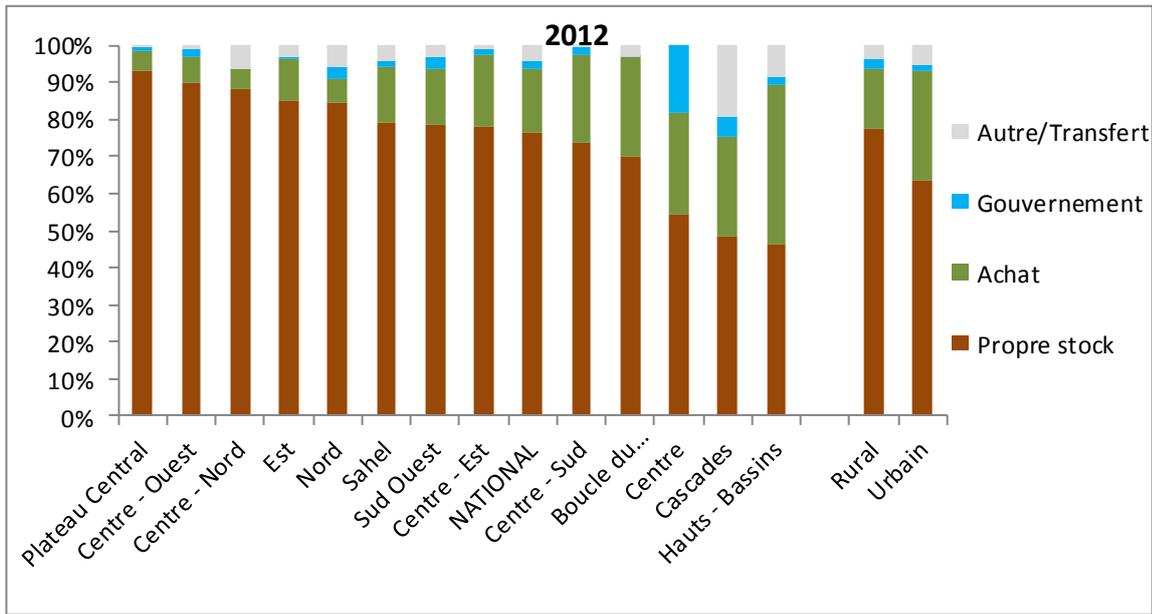
Dans les régions de grande production de céréales (Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Cascades), la culture du coton joue un rôle important dans la péréquation des stocks céréaliers des ménages. En effet, les producteurs se servent souvent des intrants (engrais et herbicides) octroyés pour la culture du coton pour intensifier la production céréalière, notamment celle du maïs. De plus, les revenus tirés de la vente du coton permettent aux ménages de faire face aux autres dépenses tout en préservant leurs stocks de céréales. Dans cette partie du pays, la faible pression démographique et la disponibilité des terres agricoles facilite la diversification. La situation est plus inversée dans les autres parties du pays, notamment les régions du Centre et du Sahel où les ménages disposent de moins de superficies et d'intrant pour accroître significativement leur production pour faire des excédents.

Sources des semences

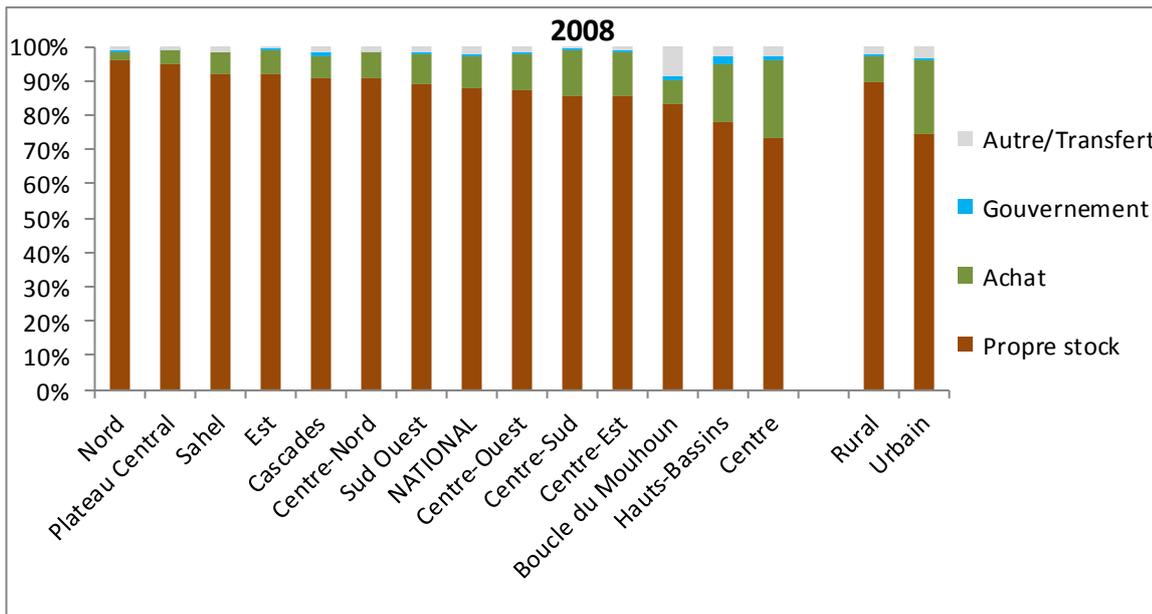
Les semences viennent principalement de stocks des ménages mais entre 2008 et 2012, la proportion que représentent les achats de semence a augmenté dans la majorité des régions. La proportion des semences venant du stock des ménages reste très élevée dans les régions du Plateau Central, Centre-Ouest et Centre-Nord (environ 90%) mais est devenue moins importante dans les régions du Cascades et Hauts Bassins (<50%) du fait de la volonté politique nationale d'accroître la production de céréales (maïs) et de coton par la mise à disposition des producteurs d'intrants et de semences améliorées à chaque campagne agricole.

La mise à disposition de semences améliorée par le gouvernement concerne l'ensemble des régions du pays mais reste plus marquée dans les zones de forte production du pays.

Graphique 14: Distribution des principales sources de semences par région et milieu de résidence (2008-2012)



Source : Données ménages de l'EFSA 2012



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008

4.3.2. Difficultés de la pratique agricole

Au niveau national, les principales contraintes rencontrées par les ménages dans leur pratique agricole sont : le manque de matériel agricole (43% des ménages), le manque de fertilisants et de pesticides (40 % des ménages), la pauvreté des sols (41%) et le déficit d'eau (30%).

Des problèmes spécifiques se posent dans certaines régions. Par exemple, le manque de terre est un problème relativement plus prévalent dans la région Centre où il représente une contrainte pour plus de 60 pour cent des ménages. Dans la région de Cascade, une des contraintes à ajouter est la présence d'insectes/maladies et le manque de main d'œuvre. Le manque de semences améliorées, par contre, est

une contrainte plus présente à l'est et au sud-ouest, les inondations affectent plus fréquemment les ménages de Boucle de Mouhoun et les problèmes liés à l'insécurité sont plus communs à l'Est.

Tableau 4: Pourcentage des ménages qui rencontrent des contraintes spécifiques dans leur pratique agricole par région (2012)

	Déficit de semences	Déficit de semences améliorées	Pauvreté des sols	Insectes, mauvaises herbes, dégâts d'animaux, maladies	Déficit d'eau	Manque de fertilisants et de pesticides	Manque de matériel agricole	Manque de main d'œuvre	Manque de terre	Insécurité	Inondation	Vents violents
Boucle du Mouhoun	16%	19%	42%	22%	23%	29%	52%	21%	9%	3%	38%	7%
Cascades	2%	7%	54%	36%	25%	55%	52%	30%	13%	1%	4%	1%
Centre	4%	1%	13%	5%	4%	8%	3%	12%	67%	1%	0%	0%
Centre-Est	4%	5%	46%	9%	36%	43%	38%	10%	10%	6%	31%	0%
Centre-Nord	2%	19%	62%	6%	34%	72%	83%	11%	4%	1%	11%	0%
Centre-Ouest	15%	24%	53%	30%	39%	51%	46%	28%	16%	1%	17%	1%
Centre-Sud	8%	28%	61%	39%	24%	71%	53%	4%	4%	2%	8%	9%
Est	3%	48%	56%	41%	67%	49%	61%	26%	15%	14%	18%	17%
Hauts-Bassins	4%	1%	11%	3%	12%	23%	30%	8%	8%	0%	6%	0%
Nord	11%	22%	44%	27%	31%	51%	55%	10%	12%	1%	13%	1%
Plateau Central	5%	6%	47%	33%	60%	59%	34%	10%	5%	1%	16%	1%
Sahel	19%	17%	62%	46%	43%	33%	48%	24%	8%	0%	10%	4%
Sud-Ouest	2%	35%	46%	37%	28%	63%	59%	40%	10%	2%	16%	2%
NATIONAL	8%	16%	41%	22%	30%	40%	43%	17%	18%	3%	14%	3%

Source : Données ménages de l'EFSA 2012

4.3.3. Élevage

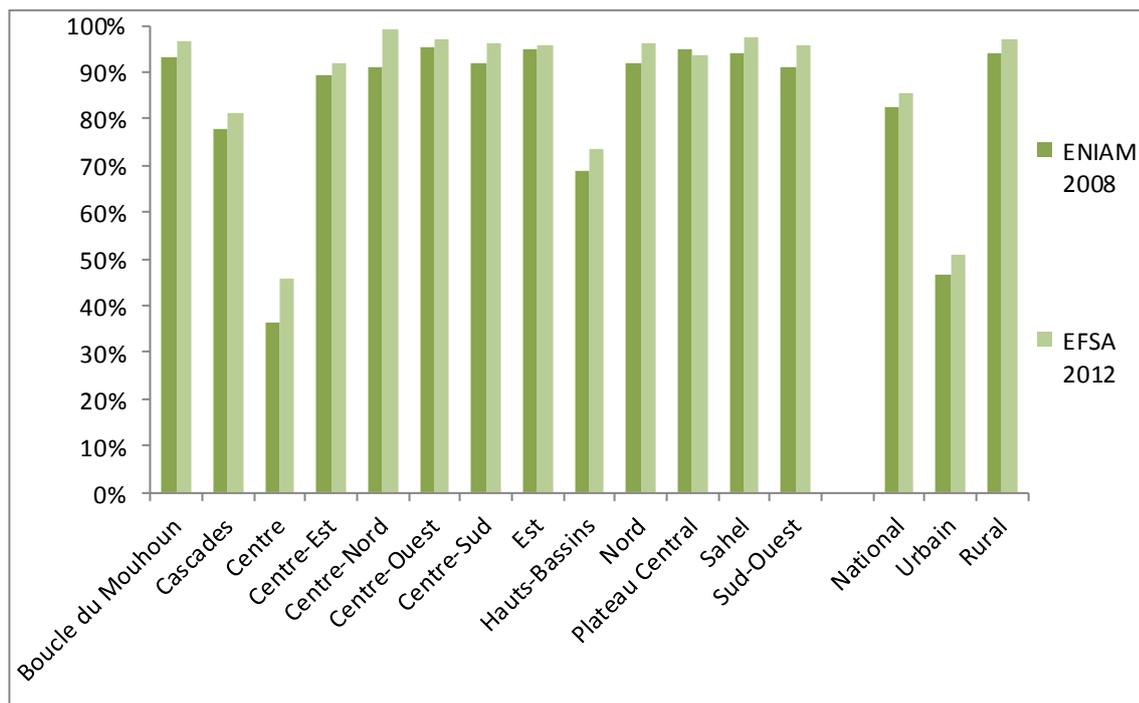
Au Burkina Faso, l'élevage est basé sur une exploitation extensive des ressources naturelles (pâturages) sans grand recours aux sous-produits agricoles et industriels.

Pour les ménages, posséder du bétail constitue une stratégie de survie importante. Le bétail représente une forme d'épargne. Ainsi, la possession de bétail peut améliorer la disponibilité et l'accessibilité physique aux aliments. L'élevage ne constitue pas l'activité principale des ménages (ou intervient éventuellement à part équivalente avec les activités de cultures, essentiellement vivrières). Il apporte néanmoins un revenu indispensable visant à combler les déficits céréaliers et/ou à couvrir des dépenses monétaires essentielles (santé, scolarité, etc.). L'élevage a un rôle de sécurité (capital mobilisable en cas de crise) et de trésorerie. Il occupe souvent également une fonction socioculturelle. Les complémentarités entre cultures et élevage, encore souvent limitée à un transfert de fumure restreint (parcage des animaux) et à l'utilisation des résidus de culture.

Proportion de ménages pratiquant l'élevage

Entre 2008 et 2012, la proportion des propriétaires de bétail a légèrement augmenté. Plus de 80 pour cent des ménages sont propriétaires de bétail dans toutes les régions sauf dans le Centre (46%) et les Hauts-Bassins (73%) qui comprennent les deux plus grandes villes du pays (Ouagadougou capitale politique et Bobo Dioulasso capitale économique), dans lesquelles la pratique de l'élevage est difficile à cause du manque de superficies et du mode de vie dans ménages. Presque la totalité des ménages des zones rurales sont propriétaires de bétail.

Graphique 15: Pourcentage de ménages propriétaires de bétail par région (2008-2012)



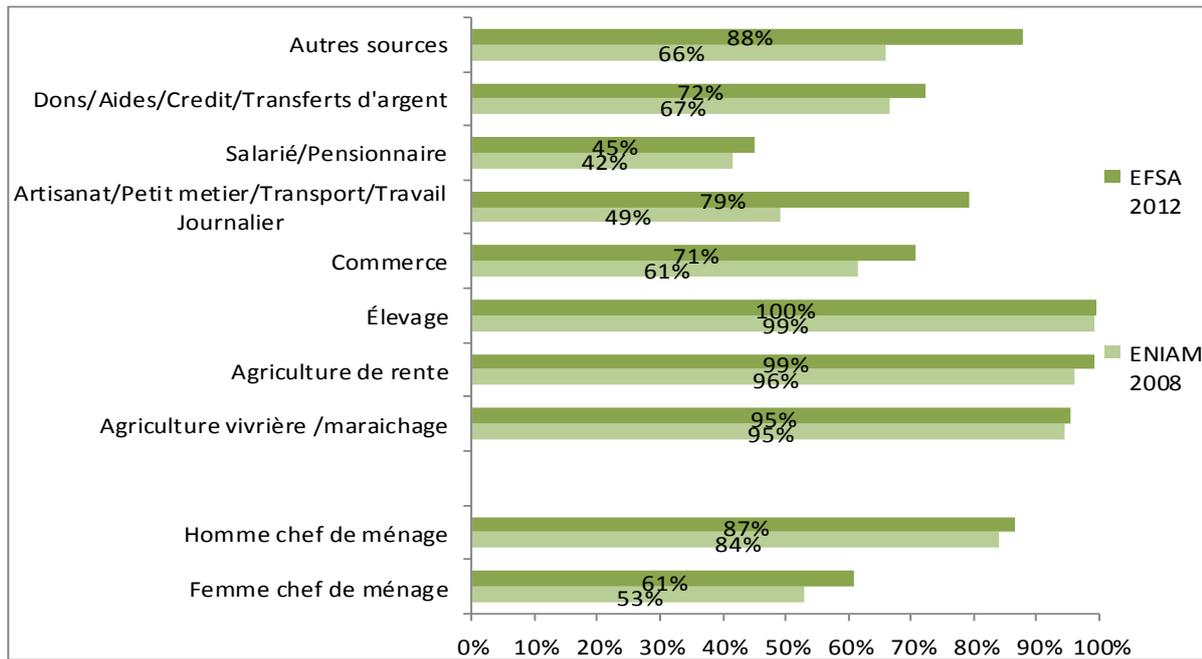
Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

La proportion des ménages qui possède du bétail est plus élevée chez les ménages dont l'agriculture ou l'élevage sont le moyen de subsistance principal (90%) par rapport aux ménages qui vivent du commerce (70%) ou sont salariés (45%). Par ailleurs, 90 pour cent des ménages dirigés par un homme sont propriétaires de bétail contre 60 pour cent des ménages avec un chef féminin.

La proportion des ménages qui possèdent du bétail a beaucoup augmenté parmi les commerçants, les ménages qui vivent des petits métiers, de l'artisanat, du transport (passant de 49 à 79%), les salariés ainsi que chez les retraités et ceux qui dépendent de l'aide et des transferts.

Le pays a connu deux années (2012 et 2013) consécutives avec des conditions météorologiques plutôt favorables. Il faut souligner que la pratique de l'élevage est une stratégie de capitalisation, les ménages ont ainsi tendance à investir dans l'élevage durant les bonnes années afin de les revendre et acheter de la nourriture durant la soudure ou pendant la période de difficulté alimentaire.

Graphique 16: Pourcentage de ménages propriétaires de bétail par milieu de résidence, groupe de subsistance et sexe du chef de ménage (2008-2012)



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

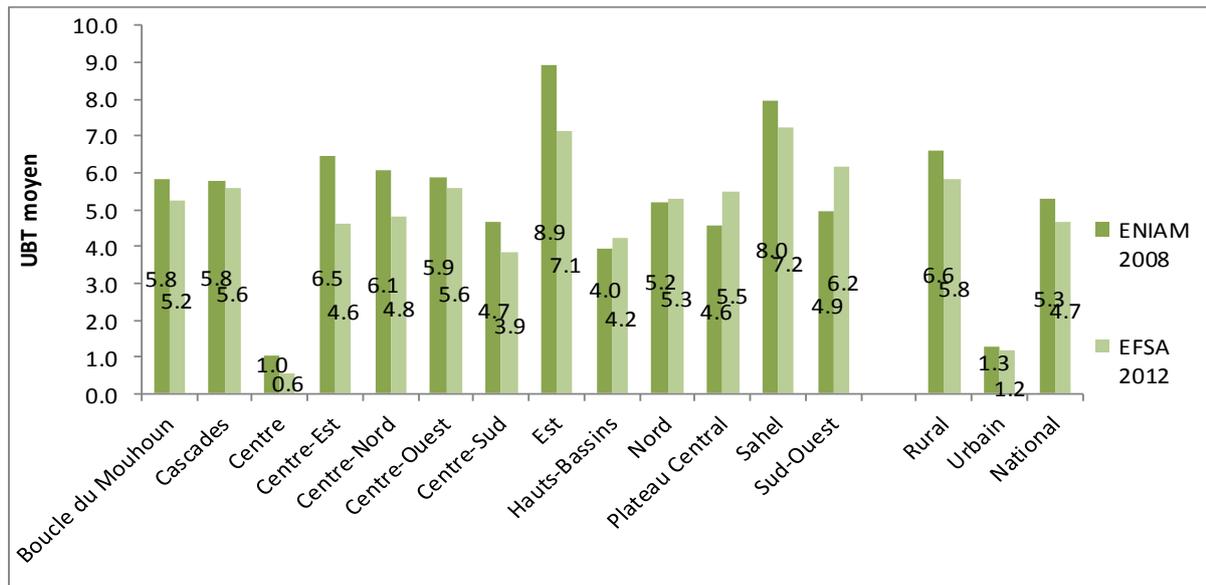
Quantité de bétail possédée

Même si la proportion des ménages possédant du bétail a augmenté, la quantité de bétail possédée, a elle diminué entre 2008 et 2012. Ainsi dans la majorité des régions, le niveau d'Unité de Bétail Tropical (UBT) des ménages a diminué pendant cette période, et notamment dans les régions Centre-Nord, Centre-Est et Est.²⁰ La diminution de l'UBT moyen est caractérisée principalement par la diminution du nombre de bovins et porcs par ménage. Ainsi la crise pastorale au Sahel en 2009-2010 et la crise alimentaire en 2011-2012 ont entraîné une décapitalisation importante du cheptel, notamment chez les éleveurs.

La détérioration de la situation est particulièrement marquée chez les éleveurs (passant de plus de 14 UBT en 2008 à 8 UBT environ en 2012). Par ailleurs, chez les éleveurs, le niveau de sécurité alimentaire est lié à la possession de bétail. Les éleveurs avec un niveau d'UBT bas ont plus de chance d'être en insécurité alimentaire. Par contre, la quantité d'UBT a augmenté chez les ménages qui vivent de l'artisanat, petits métiers, transport et du travail journalier ainsi que ceux qui vivent de dons, d'assistance et de transferts financiers.

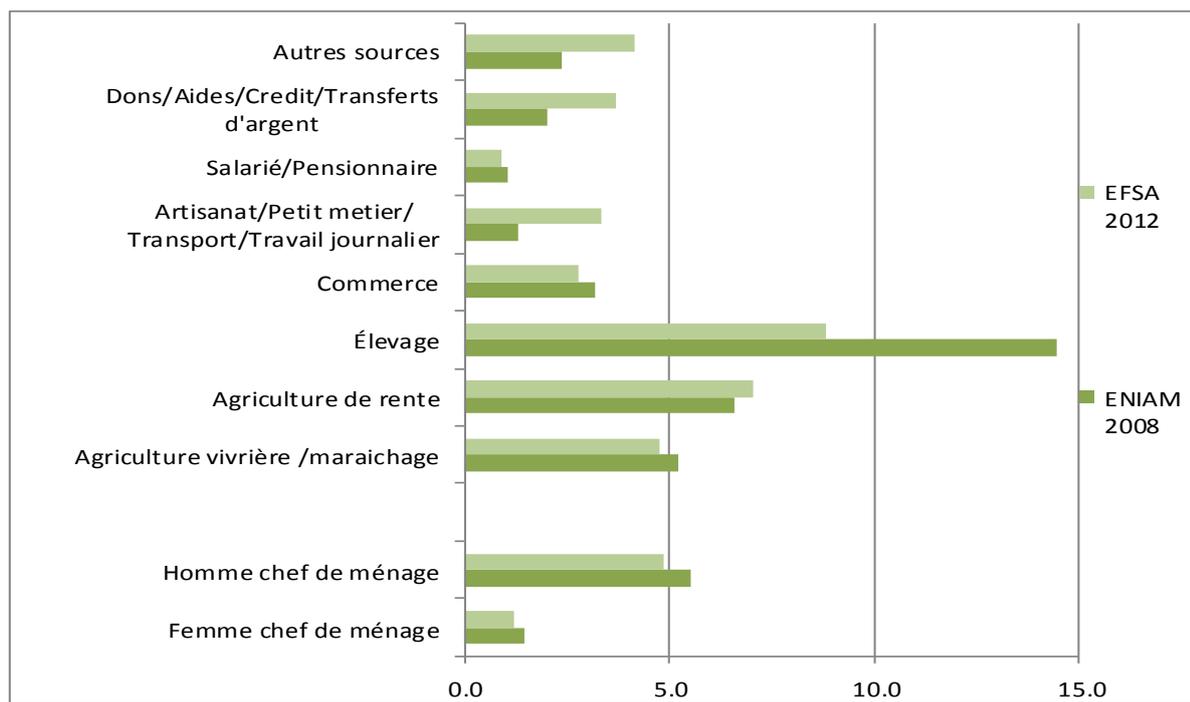
²⁰L'indicateur Unité de Bétail Tropical (UBT) est calculé à partir de l'addition de tous les animaux possédés par le ménage pondérés avec un coefficient standard : chameau = 1 ; bovin, =0.7 ; mouton/chèvre = 0.2 ; poulet = 0.06 ; porc = 0.28 ; cheval = 0.8. Les lapins et les ânes ont été exclus pour permettre l'analyse de tendance entre 2008 et 2012, car il y a des différences dans la structure du questionnaire entre les deux années.

Graphique 17: Unité Bétail Tropical (UBT) moyen par région



Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

Graphique 18: UBT moyen des ménages par milieu de résidence, groupe de subsistance et sexe du chef de ménage (2008-2012)

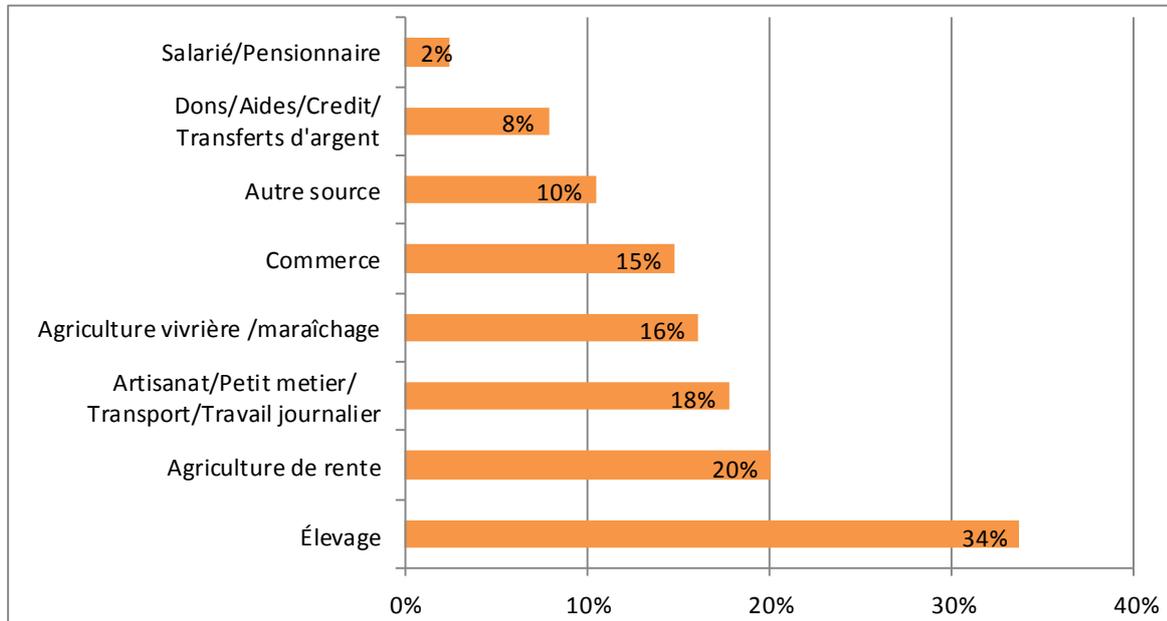


Source : Données ménages de l'ENIAM 2008 et l'EFSA 2012

Parmi les éleveurs, près de 35 pour cent avaient vendu plus d'animaux que d'habitude en 2012. Cette proportion est plus élevée que dans les autres groupes de moyens de subsistance. Par ailleurs, la proportion des éleveurs qui ont vendu plus d'animaux que d'habitude est plus élevée chez les ménages les plus pauvres. Cette situation s'explique par le fait que les ménages les plus pauvres possèdent moins d'animaux que les autres groupes de richesse. De plus, leur cheptel est constitué essentiellement de volaille et d'un petit nombre ruminant car n'ayant pas pu capitaliser suffisamment pour acquérir des bovins et qui, dans le meilleur des cas sont en situation de "transition positive" suivant un cycle : volailles

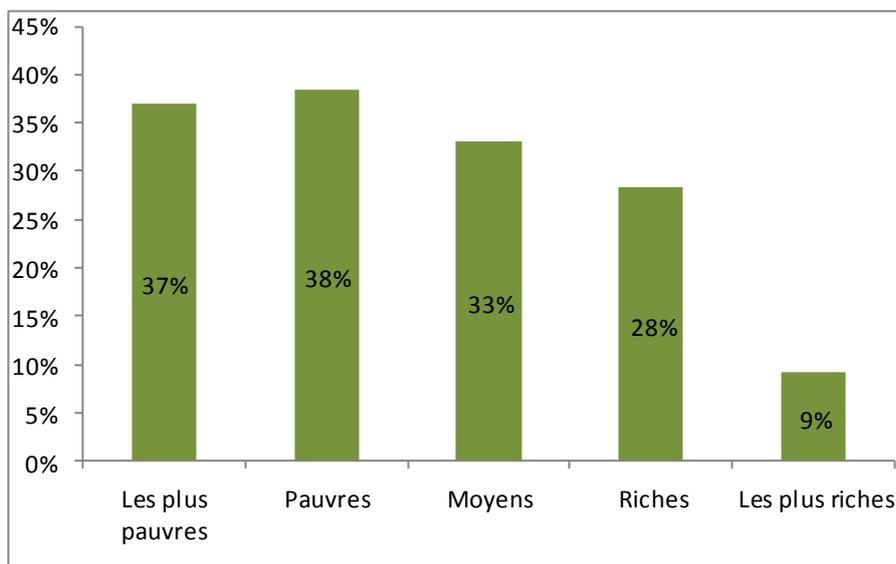
- petits ruminants/porcins. Pour faire face à la hausse des prix des denrées sur les marchés (répercussions de la sécheresse de 2011) , les ménages les plus pauvres sont obligés de vendre plus d’animaux que dans une situation normale.

Graphique 19: Pourcentage des ménages propriétaires de bétail qui ont vendu plus d’animaux que d’habitude, par groupe de subsistance



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

Graphique 20: Pourcentage d'éleveurs qui ont vendu plus d'animaux que d'habitude selon l'indice de richesse



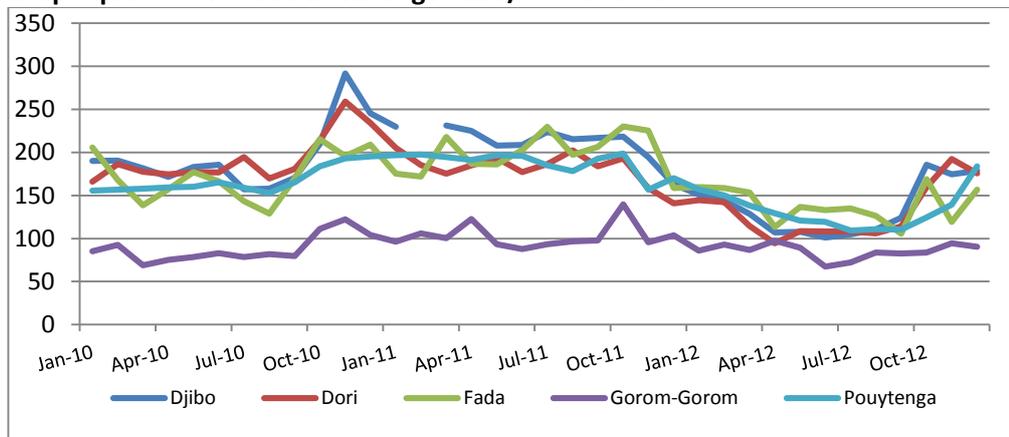
Source : Données ménages de l'EFSA 2012

Termes de l'échange des éleveurs

Au regard des termes de l'échange (rapport entre le prix de l'animal couramment vendu et le prix de 1 kg de la céréale la plus consommée), les agropasteurs ont un pouvoir d'achat relativement bon tant qu'ils se trouvent dans des zones de commerce proches des centres urbains. A l'opposé, à Gorom-Gorom en bordure du Sahel par exemple, les prix des céréales sont plus élevés et détériorent ainsi les termes de

l'échange bouc/mil. Par ailleurs, la hausse générale des prix en 2012 s'est fait clairement ressentir aussi au niveau du pouvoir d'achat des agropasteurs.

Graphique 21: Termes de l'échange Bouc/Mil 2010-2012



Source : SONAGESS

5. Fonctionnement et performance des marchés

Messages clefs

- L'inflation au Burkina Faso semble relativement maîtrisée, avec des taux ne dépassant pas les cinq pour cent ces dernières années. Cependant l'analyse des indices à la consommation montre que l'inflation générale est fortement accrue par des prix relativement élevés des produits de l'alimentation, mais aussi de l'énergie.
- Sur l'ensemble de la période 2008-2013, les prix ont légèrement augmenté. Pendant l'année de consommation 2013 (novembre 2012-octobre 2013), les prix sont demeurés globalement similaires à la moyenne quinquennale pour le maïs, en légère hausse de 6 pour cent pour le sorgho et en hausse de 12 pour cent pour le mil. Les prix ont globalement retrouvé leur niveau d'avant la crise de 2011, mais restent relativement élevés.
- Les prix devraient rester stables en 2014. Le pic habituel en fin de soudure devrait demeurer faible avec une augmentation graduelle des prix à partir d'avril.
- La tendance est à la hausse pour les prix du bétail depuis 2008. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la demande des pays voisins, des centres urbains et des sites des mines d'or et du fait des fêtes de fin d'année et des fêtes musulmanes qui depuis 2008 ont lieu entre octobre et mars, période pendant laquelle les producteurs ont encore des stocks de céréales et ne sont pas contraints de brader leurs animaux.
- Les marchés sont en général bien intégrés et fonctionnent grâce à la présence de nombreux opérateurs. Une forte interaction existe entre les marchés de céréales et de bétail.
- Les flux de céréales se font des zones de production de l'Ouest (régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins) vers les zones structurellement déficitaires du Sahel, Centre Nord et du Nord. Ces flux se déroulent majoritairement sans entraves. Toutefois, les coûts de transports ont subi une hausse de 25 pour cent liée surtout à la hausse du prix des hydrocarbures depuis 2008.

Informations méthodologiques Les données utilisées pour l'analyse des marchés sont issues des données primaires collectées par le SIM/ SONAGESS pour les prix des céréales et le DGPSE pour les prix du bétail.

Prix des céréales : Ils sont collectés sur 48 marchés répartis sur le territoire. Sur chaque marché, les données sont collectées chaque semaine et transmises à une équipe centrale pour traitement. L'analyse est faite par type de produit (céréales et produits de rente) et par type de marché (collecte pour les prix au producteur et détail pour les prix au consommateur).

Prix du bétail : Ils sont collectés sur 22 marchés. Pour cette analyse, seules les informations des principaux marchés des zones d'élevage ont été utilisées. Il s'agit des marchés de Gorom-Gorom, Dori et Djibo dans la région du Sahel, Youba dans la région du Nord, Yilou dans la région du Centre-Nord, Pouytenga dans la région du Centre-Est et Fada N'Gourma dans la région de l'Est. Les données secondaires sont issues des rapports des missions conjointes sur le suivi des marchés des produits agricoles et du bétail. Ces missions sont réalisées chaque année au mois de février. Les termes de l'échange (rapport entre le prix de l'animal couramment vendu et 100 kg de la céréale la plus consommée) sont déterminés sur la période juin à septembre, période de soudure où les ménages très pauvres et pauvres dépendent des marchés pour leur alimentation.

5.1. Structure des marchés et offre, niveau d'approvisionnement et flux des marchés

De manière générale, un grand nombre d'agents sont actifs sur les marchés. Les produits transitent par plusieurs types d'agents selon le volume et la nature des transactions : collecteurs, semi-grossistes de regroupement, grossistes distributeurs, grossistes exportateurs, grossistes importateurs, semi-grossistes de distribution, détaillants.

Grâce à ces acteurs, les flux de céréales se font des zones de production de l'Ouest (régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins) vers les zones structurellement déficitaires du Sahel, Centre Nord et du Nord. Ces flux se déroulent majoritairement sans entraves et sans modification majeure des circuits habituels de commercialisation. Toutefois, les coûts de transports ont subi une hausse de 25 pour cent liée surtout à la hausse du prix des hydrocarbures depuis 2008.

L'activité de commercialisation des produits agricoles est plus que jamais perçue comme une activité lucrative dans un contexte global de « vie chère ». À partir de 2009, il y a eu un accroissement du nombre de collecteurs et de demi-grossistes sur les marchés. Ainsi, la forte concurrence entre acteurs pour la collecte auprès des producteurs et la concurrence entre grossistes nationaux et étrangers (qui généralement proposent des prix meilleurs) pour la reconstitution des stocks, sont souvent à l'origine du maintien des prix à des niveaux élevés.

Céréales sèches

L'offre en céréales sèches est dominée par le maïs et le sorgho. Bien que disponible sur le marché, l'offre en mil est relativement faible par rapport aux autres céréales. Cette faiblesse de l'offre peut s'expliquer par la stabilité, voire la baisse de sa production. Par ailleurs, le niveau du prix du mil élevé depuis 2012, nécessite plus de fonds pour la collecte par les commerçants tandis que les marges bénéficiaires sont moins élevées par rapport aux autres céréales.

Si les circuits de commercialisation n'ont pas beaucoup changé les cinq dernières années, les flux internes se sont intensifiés des zones de production vers les zones de consommation. Cela est surtout lié à l'accroissement des capacités de stockage des commerçants et à l'organisation des producteurs en unions de professionnels.

D'une année normale (ex.2009/2010) à une période de crise (ex.2011/2012)²¹, les marges bénéficiaires des commerçants réalisées sur le transfert d'un sac 100 kg de céréales peuvent passer du simple au double (500 à 1000 FCFA contre 1500 à 2000 FCFA sur le sac de 100 kg en 2012).

Les céréales sont en grande partie destinées à l'autoconsommation des producteurs. Pour le niébé, outre la demande commerciale vers les pays côtiers, il est aussi acheté pour soutenir la consommation dans les sites d'exploitation de l'or, notamment dans les régions du Sud-Ouest, du Nord, du Centre-Nord et du Sahel.

Produits maraîchers

Au-delà du marché local et national (Ouagadougou et Bobo), les principaux pays de destination sont le Ghana pour la tomate et la Côte d'Ivoire pour l'oignon. La mise en place d'un site d'entreposage de

²¹<http://www.wfp.org/content/west-africa-and-sahel-food-security-and-humanitarian-implications-2012>

produits maraîchers à Abidjan au profit des exportateurs burkinabés devrait favoriser les transactions vers ce pays et à soutenir la demande.

Les prix au producteur les plus élevés sont enregistrés habituellement entre décembre et janvier où le sac d'oignon de 100 kg et la caisse de tomate peut coûter respectivement 80 000 et 80 000 à 100 000 FCFA. Par la suite, ces prix chutent rapidement entre février et avril (moins de 20 000 FCFA pour le sac d'oignon et moins de 45 000, la caisse de tomate) du fait du manque d'organisation des producteurs et de l'insuffisance dans l'utilisation des instruments de conservation.

Bétail

Le développement de l'orpaillage dans plusieurs régions du pays a entraîné une hausse de la demande en viande (petits ruminants et volaille surtout). Par ailleurs, la demande extérieure des pays voisins, notamment du Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigéria et du Togo demeure forte. Le bétail est généralement convoyé vers les marchés de regroupement de Ouagadougou, Pouytenga avant d'être exporté vers la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Ghana. Les marchés frontaliers avec le Niger exportent directement vers ce pays. La réduction des frais de barrières routières et la mise en place des postes frontaliers juxtaposés ont favorisé les exportations de bétail.

5.2. Évolution et tendance des prix

5.2.1. Variations saisonnières des prix des céréales

De manière générale, les commerçants ont plus de poids que les producteurs et les consommateurs dans la fixation des prix. Selon les régions, ils se basent sur le prix de collecte ou celui du bétail pour fixer le prix des céréales et ceux-ci varient en conséquent.

Chaque année, les prix évoluent globalement de la manière suivante (quatre phases) :

- Entre janvier et mars, les prix sont relativement stables. Cette stabilité correspond à la reconstitution des stocks (institutionnels, commerçants) et aux transferts des céréales des zones de production vers les zones de consommation.
- De mars à août/septembre, les prix augmentent progressivement pour atteindre un pic au mois d'août ou septembre. Cette période correspond à la période de soudure.
- De septembre à décembre, les prix chutent (période de récolte, reconstitution des stocks des ménages et commerçants). Cette période est marquée par l'obligation de vente par les producteurs pour faire face aux dépenses liées à la scolarité, aux fêtes coutumières et de fin d'année.
- Entre décembre et janvier, une hausse d'amplitude plus ou moins faible est observée. Cette période marque une réduction de l'approvisionnement des marchés par les stocks paysans. Cet approvisionnement est relayé par les stocks commerçants.

5.2.2. Evolution des prix depuis 2008

Prix des céréales

Entre novembre 2008 et octobre 2011, les prix des céréales de base (mil, maïs, sorgho) ont connu une évolution saisonnière plus ou moins normale.

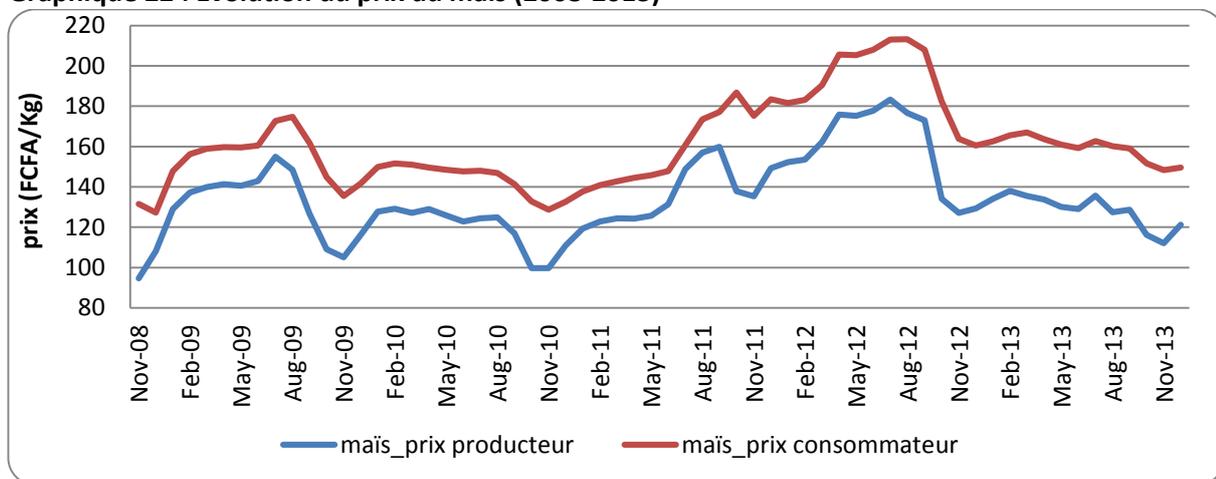
L'année 2011 a été marquée par une récolte particulièrement mauvaise, ce qui a fait monter les prix dès août 2011. La hausse de la demande des ménages de novembre 2011 à octobre 2012 a entraîné une hausse

atypique du niveau des prix sur les marchés comparée à la moyenne novembre 2008-octobre 2011 aussi bien au niveau des producteurs (28% pour le maïs, 36% pour le sorgho et 43% pour le mil) qu'au niveau des consommateurs (30% pour le maïs, 40% pour le sorgho et 46% pour le mil) et ce, malgré les distributions gratuites (15 200 tonnes) et les ventes de céréales à prix social (90 000 tonnes). De plus, les conflits sociopolitiques nationaux et l'arrivée de réfugiés du Mali en 2012 ont contribué à faire monter les prix jusqu'à la récolte de l'année 2012.

Depuis début 2013, le Burkina Faso a retrouvé une certaine stabilité politique et la dernière campagne agricole a été bonne. Les prix ont ainsi retrouvé un niveau raisonnable.

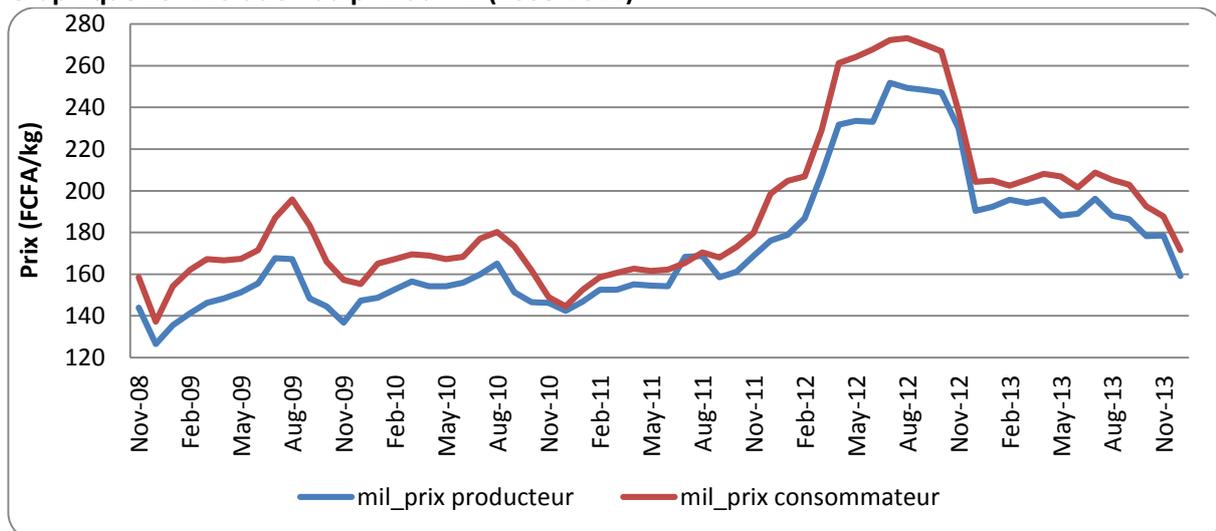
Les niveaux de prix plus élevés du mil s'expliquent par la faiblesse de l'offre sur les marchés, en lien avec la production, comparativement aux autres céréales. En plus, la demande additionnelle due au carême musulman (Tabaski) a contribué à la hausse des prix de cette denrée en fin de soudure 2012 (octobre).

Graphique 22 : Évolution du prix du maïs (2008-2013)



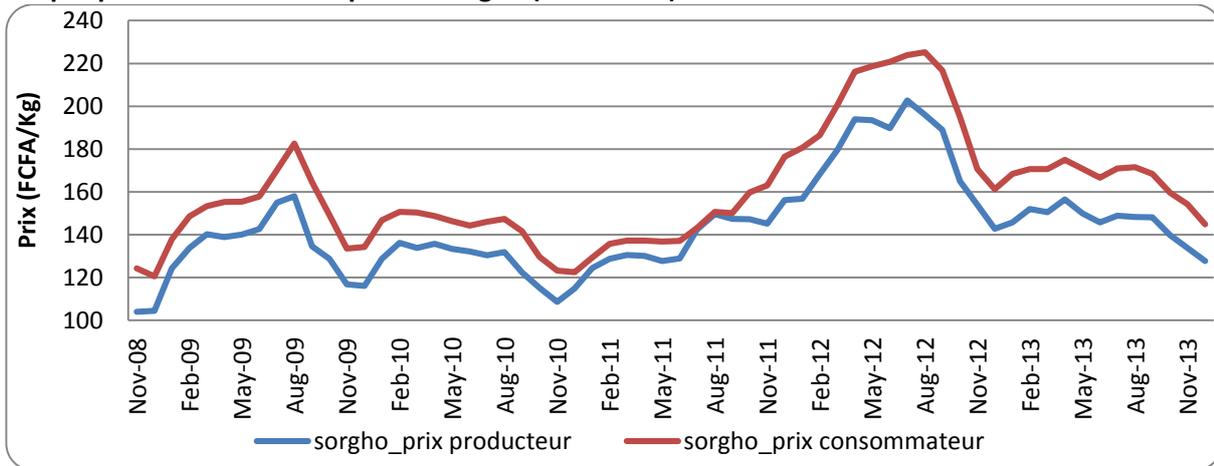
Source : SONAGESS

Graphique 23: Évolution du prix du mil (2008-2012)



Source : SONAGESS

Graphique 24: Évolution du prix du sorgho (2008-2013)



Source : SONAGESS

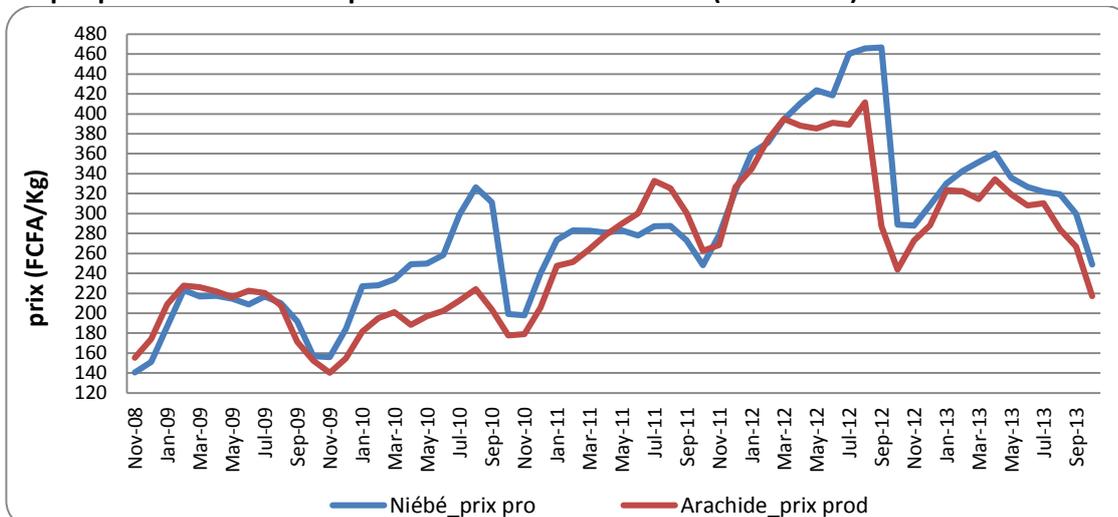
Prix des produits de rente

Après une hausse des prix graduelle jusqu'en 2012, l'année 2013 a connu une bonne performance des cultures de rente (coton, arachide, sésame, niébé) en termes de production et de prix. Cela est dû d'une part à des conditions agro-climatiques favorables mais aussi au soutien du gouvernement pour l'achat des intrants.

La demande interne du niébé s'est accrue sur les sites d'exploitation aurifères mais aussi la demande extérieure du niébé et de l'arachide vers le Ghana et la Côte d'Ivoire, du sésame vers les Pays-Bas et les pays asiatiques. Par ailleurs, l'amélioration des instruments de conservation et des techniques culturales permet aux producteurs de niébé de ne plus brader leurs stocks et aussi de mettre sur le marché un produit de qualité. Le niveau jugé intéressant des prix de vente, améliore aussi les termes d'échange niébé/céréales au profit des producteurs.

Le prix d'achat du coton aux producteurs a connu son niveau le plus élevé en 2012 (245 FCFA le kg) avant de décliner de 4% en 2013. Toutefois, ce prix demeure 18 pour cent au-dessus de la moyenne quinquennale.

Graphique 25: Évolution du prix du niébé et de l'arachide (2008-2013)



Source : SONAGESS

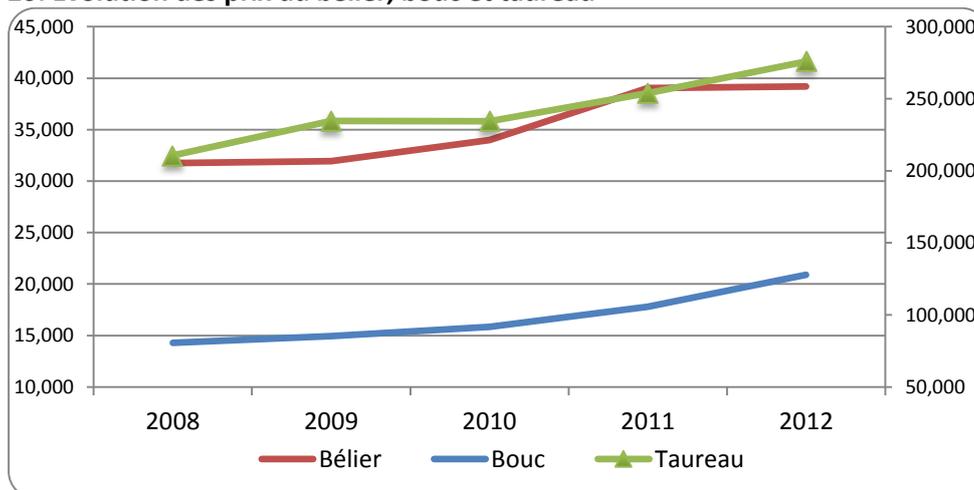
Prix du bétail

La tendance est à la hausse pour les des prix du bétail depuis 2008. Les variations inter annuelles restent en moyenne positives : 6 pour cent pour les taureaux, 3 pour cent pour les béliers et 5 pour cent pour les boucs. Celle-ci s'explique notamment par les facteurs suivants :

- L'augmentation de la demande (exportations) dans les pays côtiers et le Nigeria. La réévaluation du Cedi au Ghana, la réduction des barrières en Côte d'Ivoire depuis la fin de crise et la création de nouvelles aires de commercialisation dans ce pays ont aussi contribué à favoriser les exportations dans ces pays.
- L'accroissement de la demande en viande aussi bien dans les centres urbains que sur les sites et mines d'or avec l'expansion de l'activité d'orpaillage ;
- L'augmentation de la demande du fait des fêtes de fin d'année et surtout des fêtes musulmanes (Ramadan et Tabaski) qui depuis 2008 interviennent entre octobre et mars, période pendant laquelle les producteurs ont encore des stocks de céréales et ne sont pas contraint de brader leurs animaux.

A la Boucle du Mouhoun, les circuits de commercialisation sont tournés vers la Côte d'Ivoire et le Nigéria pour le bétail. Au Sahel, les circuits de commercialisation du bétail sont orientés vers le Niger, Pouytenga et le Nigeria.

Graphique 26: Évolution des prix du bélier, bouc et taureau

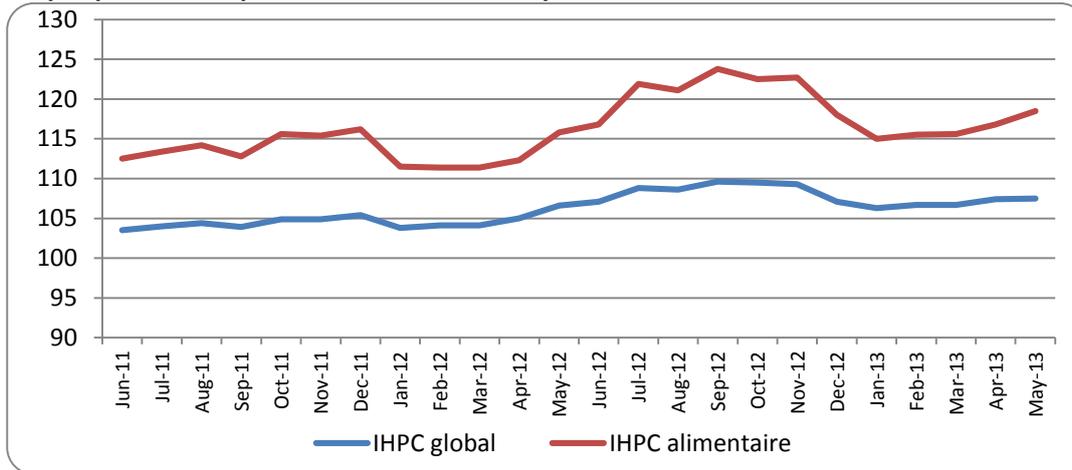


Source : SONAGESS

5.2.3. Tendence globale de l'inflation (2008-2013)

Au regard des critères de convergence de l'UEMOA, l'inflation au Burkina Faso semble relativement maîtrisée, avec des taux ne dépassant pas les 5 pour cent ces dernières années. Cependant l'analyse des indices à la consommation démontre que l'inflation générale est élevée compte tenu de la volatilité des produits de l'alimentation et de l'impact direct et indirect de l'augmentation du carburant.

Graphique 27: Comparaison des indices des prix de consommation



Source : INSD

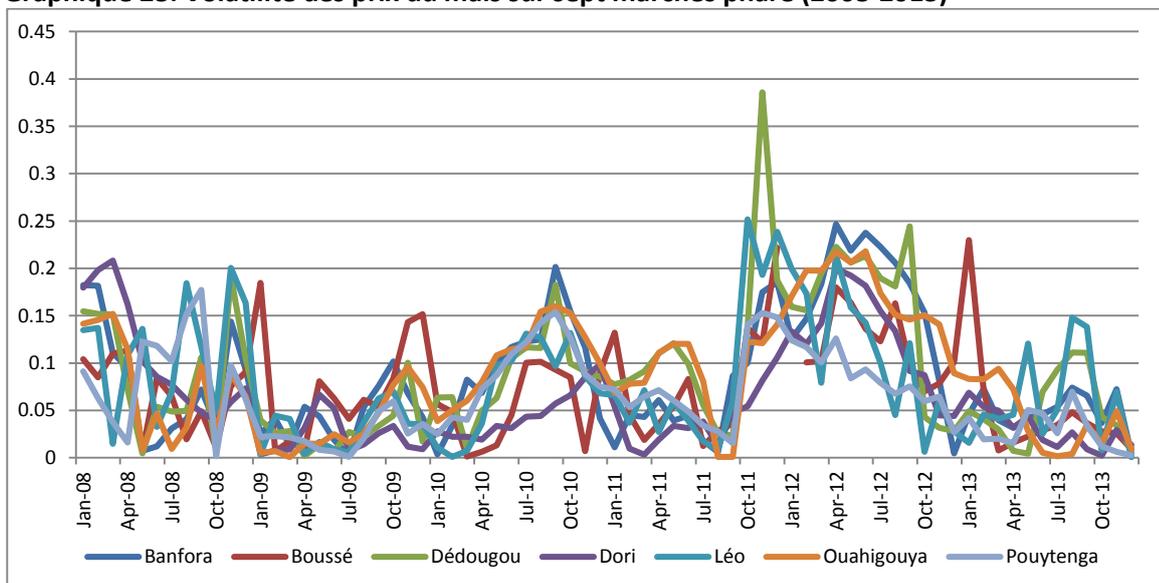
L'économie est très vulnérable à des facteurs exogènes comme par exemple les conditions de pluviométrie mais aussi des cours du pétrole mondiaux qui se répercutent directement sur les prix de grande consommation avec un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages.

5.3. Volatilité des prix sur les marchés

La volatilité des prix est définie comme un changement excessif des prix qui ne peut être expliqué par un changement saisonnier. La volatilité des prix est perçue négativement car elle entraîne un certain degré d'incertitude pour les commerçants et les consommateurs.

Ces six dernières années, la volatilité des prix suit des tendances saisonnières avec des pics autour de mai à septembre (voir section 3.2.2 ci-dessous). En effet, la dispersion des prix est la plus élevée en période de soudure et se retrouve au niveau de tous les marchés. En règle générale celle-ci se maintient en-dessous de 20%, excepté pour l'année 2012 qui a connu une flambée importante des prix pour un nombre de commodités.

Graphique 28: Volatilité des prix du maïs sur sept marchés phare (2008-2013)



Source : SONAGESS

5.4. Intégration des marchés

Les marchés étudiés sont généralement bien intégrés. Le coefficient de corrélation moyen est de 0.82.²² Les marchés plus éloignés comme par exemple Dori, le long de la frontière du Sahel sont un peu moins bien intégrés. Les marchés se trouvant sur des grands axes sont toujours mieux intégrés, comme par exemple Pouytenga ou Banfora.

Les marchés de Bobo Dioulasso, de Pouytenga et de Ouagadougou distribués sur trois provinces jouent le rôle de marchés directeurs en termes de regroupement et de redistribution des céréales.

Une forte interaction existe entre le marché à bétail et le transfert des céréales. En effet, la plupart des transporteurs qui approvisionnent les marchés du Nord en céréales espèrent rentabiliser leur activité en retournant avec du bétail soit vers les marchés directeurs ou vers les pays côtiers du sud.

Tableau 5: Intégration des sept marchés du Burkina

	Banfora	Boussé	Dédougou	Dori	Léo	Ouahigouya	Pouytenga
Banfora	1	0.82	0.88	0.79	0.82	0.86	0.83
Boussé		1	0.83	0.75	0.8	0.88	0.77
Dédougou			1	0.76	0.84	0.88	0.84
Dori				1	0.76	0.84	0.88
Léo					1	0.79	0.89
Ouahigouya						1	0.79
Pouytenga							1

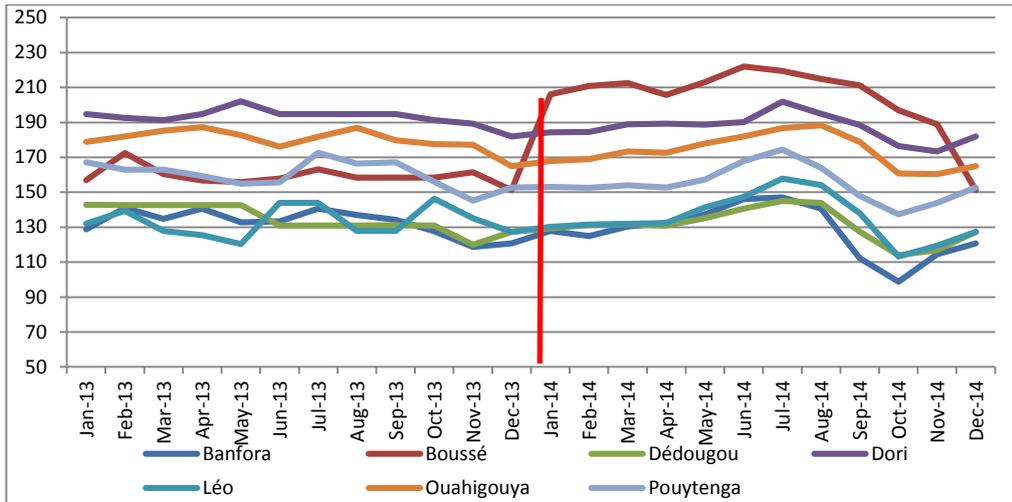
Source : SONAGESS

5.5. Prévisions des tendances de prix

Les prix semblent devraient rester stables en 2014. Le pic habituel en fin de soudure devrait demeurer faible avec une augmentation graduelle des prix à partir d'avril. Seul le marché de Boussé souffre d'une forte croissance pour le mois de janvier avec un prix élevé pour le reste de l'année par rapport aux autres marchés. Ainsi de manière générale, le pouvoir d'achat des consommateurs ne devrait pas être affecté pour l'achat de maïs.

²²L'intégration des marchés est analysée de manière statistique en calculant un coefficient de corrélation sur l'historique des prix sur différents marchés. Les marchés sont considérés comme intégrés, si les prix sont fortement corrélés au bon transit des produits entre les différents marchés. Pour cette analyse, sept marchés distribués sur différentes parties du territoire ont été retenus. L'analyse a été effectuée sur l'historique des prix du maïs.

Graphique 29: Prévisions des prix du maïs en 2014



Source : SONAGESS

5.6. Distance des marchés

Au niveau national, presque 45 pour cent des ménages ont un trajet de plus de 30 minutes pour accéder à un marché de produits alimentaires dont un peu moins de la moitié a plus d'une heure de trajet. Dans les provinces du Nord en bordure du Sahel, l'accès des consommateurs aux produits est gêné par les grandes distances à parcourir pour accéder aux marchés et le nombre limité de leurs jours d'ouverture.

6. Consommation alimentaire et approvisionnement des ménages

- En 2012, 32 pour cent des ménages avaient une consommation pauvre ou limite, contre 26 pour cent en 2008.²³
- La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre n'a pas évolué entre 2008 et 2012: elle était de 5 pour cent en 2012 et 6 pour cent en 2008. Celle des ménages avec une consommation alimentaire limite a elle augmenté. En 2012, environ 27 pour cent des ménages avaient une consommation limite contre environ 20 pour cent en 2008. Cette détérioration de la situation peut en partie s'expliquer par le fait qu'au moment de la collecte des données en 2012, les prix étaient encore relativement élevés du fait de la crise alimentaire de 2011-2012.
- En milieu urbain, le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite est passé de 12 à 30 pour cent entre 2008 et 2012. Cette augmentation peut être expliquée par la hausse des prix des céréales de base et du bétail des dernières années mais aussi par le fait que les données ont été collectées en septembre, à un moment où les prix des céréales sont élevés dans les zones urbaines (de 17 à 70 pour cent plus hauts par rapport à la moyenne). Les prix des céréales commencent de baisser que suite aux flux internes de céréales des bassins de production vers les zones de consommation qui débute à partir de novembre. Les effets de la crise de 2011-2012 se faisaient par ailleurs encore sentir.
- La situation s'est aussi détériorée dans certaines régions et a atteint des taux importants notamment dans le Plateau-Central (60%), Centre-Sud (54%), Centre-Ouest (48%), Centre (47%), Centre-Est (41%) et Centre-Nord (38%). Cette détérioration pourrait être expliquée notamment par la diminution importante de la consommation des protéines animales. En 2012, les données ont été collectées à une période de hausse importante du prix du bétail (forte demande interne pour les fêtes de Tabaski et de fin d'année).
- Les groupes qui dépendent de l'agriculture vivrière/maraîchage et du commerce informel/ambulant ont une proportion plus élevée de ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite (40%), suivi par ceux qui vivent de l'élevage (33%). Environ 30 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante chez ceux qui dépendent de l'artisanat, travail journalier ou orpaillage et des dons, aides et transferts familiaux et chez les ménages pratiquant l'agriculture de rente.
- Les ménages dépendent fortement des marchés pour s'approvisionner. Pour plus de 70 pour cent des ménages, l'achat est la source principale des vivres qu'ils consomment. Certains groupes ont plus tendance à utiliser leurs propres productions comme source d'alimentation, telles que les ménages qui dépendent de l'agriculture de rente (39%), de l'agriculture vivrière (36%) et de l'élevage (35%).

²³Évaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages, Octobre 2012.

6.1. Prévalence des groupes de consommation alimentaire

En 2012, 32 pour cent des ménages avaient une consommation pauvre/limite. Elle était de 26 pour cent en 2008.²⁴ La proportion des ménages qui n'ont pas une consommation alimentaire satisfaisante a ainsi augmenté entre 2008 et 2012.

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre reste relativement faible et n'a pas évolué entre 2008 et 2012 : elle représentait 5 pour cent des ménages en 2012 et 6 pour cent en 2008. Ces ménages consomment essentiellement des aliments de base (céréales/tubercules) et des légumes. Le régime de ces ménages est très peu diversifié et il est caractérisé par des insuffisances majeures en aliments riches en protéines animales, lait et produits laitiers et fruits, ce qui peut indiquer des carences en micronutriments.

Par contre, la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire limite a elle évolué. Environ 27 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire limite en 2012 contre 20 pour cent en 2008. Ces ménages ont le même type de régime que ceux avec une consommation pauvre mais consomment un peu plus souvent des légumineuses et protéines animales (environ une fois par semaine). Ces ménages n'ont consommé aucun fruit au cours de la semaine précédant l'enquête, ils seraient donc susceptibles de développer des déficiences en micronutriments.

En 2012, environ 68 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire acceptable, contre 73 pour cent en 2008. La consommation régulière de protéines animales et de lait n'est tangible que pour le groupe avec une consommation alimentaire acceptable (au-delà d'un score de 70). Le régime alimentaire de ces ménages est beaucoup plus diversifié que celui des deux autres groupes.

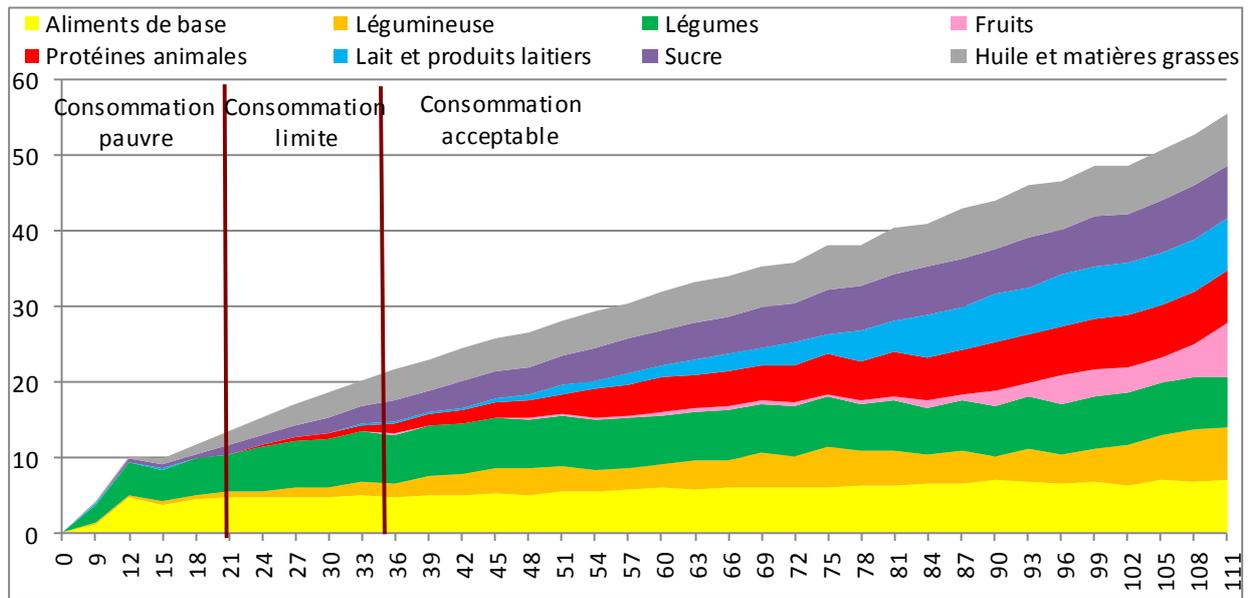
Méthodologie : La consommation alimentaire des ménages est évaluée sur la base du score de la consommation alimentaire des ménages (SCA). Ce score est un indicateur de l'accessibilité aux aliments et de la qualité de la consommation alimentaire. Il est calculé à partir de :

- la diversité du régime alimentaire (nombre de groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les sept jours précédant l'enquête),
- la fréquence de consommation (nombre de jours au cours desquels un groupe d'aliments a été consommé pendant les sept jours précédant l'enquête),
- l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments.

De manière générale, le régime des ménages enquêtés est basé essentiellement sur les céréales et les légumes. Entre 2008 et 2012, la consommation des protéines animales surtout pour les ménages avec une consommation alimentaire inadéquate a diminué dans presque toutes les régions du pays. Par contre, la consommation du sucre et de l'huile augmente. En moyenne, les ménages consomment de l'huile et des matières grasses quatre jours par semaine et du sucre trois jours et demi.

²⁴Évaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages (EFSA), Octobre 2012.

Graphique 30: Consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon le score de consommation alimentaire



Source : Données ménages de l'EFSA2012

6.2. Répartition géographique des groupes de consommation alimentaire

Situation par région

L'indicateur de consommation alimentaire montre une tendance considérablement défavorable en 2012 par rapport à 2008 avec une augmentation de la proportion des ménages ayant une consommation pauvre ou limite dans presque toutes les régions du pays.

En 2012, la région du Plateau Central connaissait une situation critique avec des proportions très élevées (60%) des ménages avec une consommation inadéquate (13% pauvre et 47% limite). Dans le Centre-Sud, le Centre-Ouest et le Centre, environ la moitié des ménages ont une consommation pauvre ou limite avec respectivement dans ces régions des taux de 54, 48 et 47 pour cent. Les régions du Centre-Est (41%), du Centre-Nord (38%) et du Boucle de Mouhoun (26%) ont des proportions non négligeables des ménages ayant une consommation pauvre ou limite.

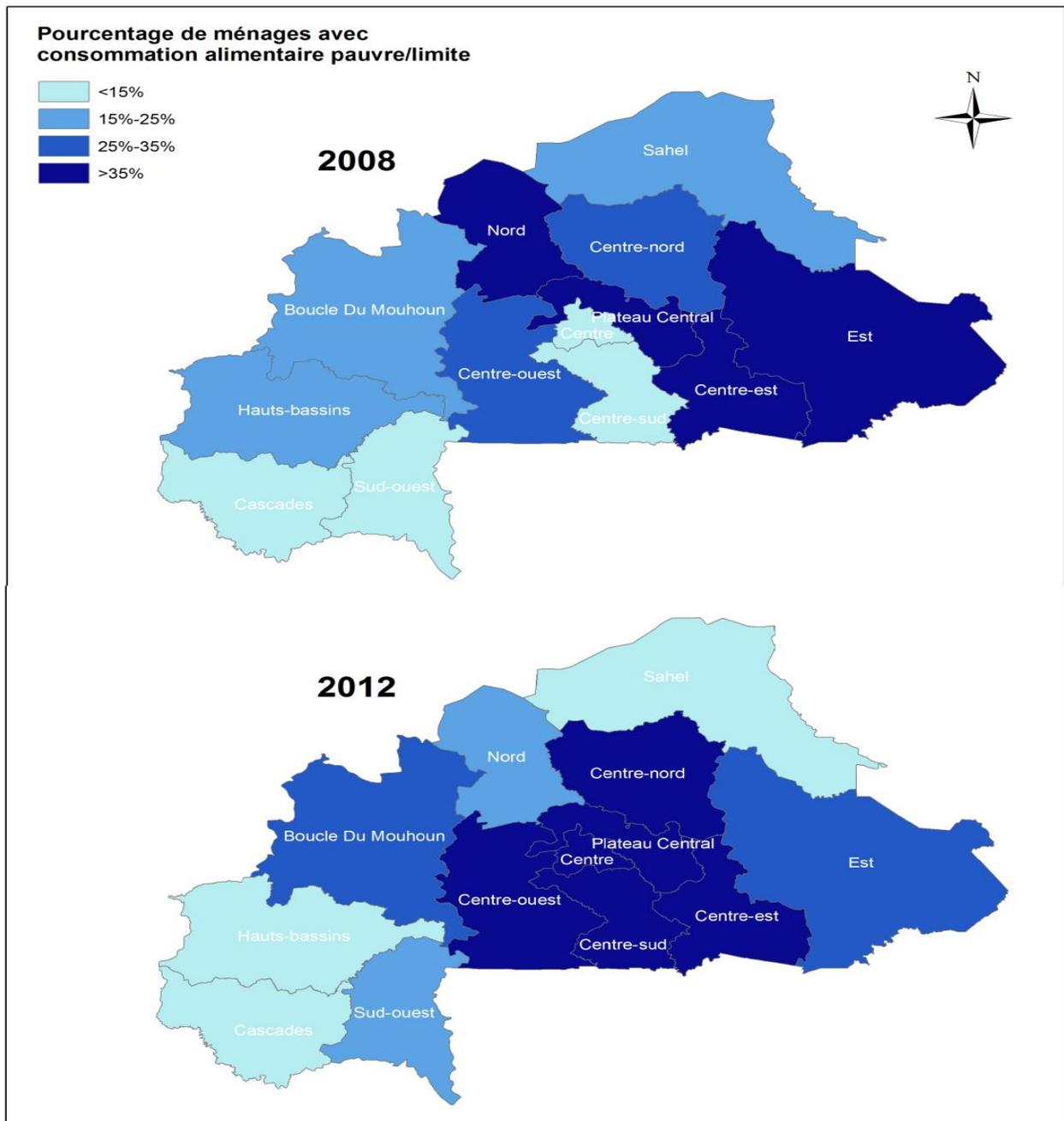
La situation de la consommation alimentaire s'est détériorée considérablement par rapport à 2008, dans presque toutes les régions du pays à l'exception de l'Est, Nord, Hauts-Bassins et le Sahel. En particulier, le Centre-Sud a vu augmenter la proportion de ménages ayant une consommation pauvre ou limite de +40%, et le Centre de +33%. Au contraire, les régions de l'Est (-29%), du Nord (-15%), du Sahel (-14%) et du Hauts-Bassins (-4%) sont les seules à enregistrer une baisse de la consommation pauvre ou limite depuis 2008. Toutefois dans l'Est et le Nord, la proportion de ménages avec une consommation pauvre ou limite reste relativement élevée avec des taux de respectivement 27 et 22 pour cent.

Tableau 6: Consommation alimentaire par région

	Consommation pauvre		Consommation limite		Consommation acceptable	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
Boucle du Mouhoun	2%	3%	21%	22%	77%	74%
Cascades	1%	1%	8%	10%	92%	90%
Centre	2%	8%	12%	39%	86%	53%
Centre-Est	9%	4%	26%	37%	65%	58%
Centre-Nord	3%	6%	22%	32%	75%	62%
Centre-Ouest	12%	10%	21%	38%	67%	53%
Centre-Sud	2%	5%	12%	49%	86%	46%
Est	16%	1%	40%	26%	44%	73%
Hauts-Bassins	1%	0%	14%	11%	85%	88%
Nord	12%	5%	25%	17%	63%	78%
Plateau Central	8%	13%	28%	47%	64%	40%
Sahel	6%	1%	18%	9%	76%	90%
Sud-Ouest	1%	3%	10%	16%	88%	81%
NATIONAL	6%	5%	20%	27%	74%	68%
Urbain	2%	6%	10%	24%	89%	70%
Rural	8%	4%	24%	29%	68%	67%

Source : Données ménages ENIAM 2008 et EFSA 2012 (octobre)

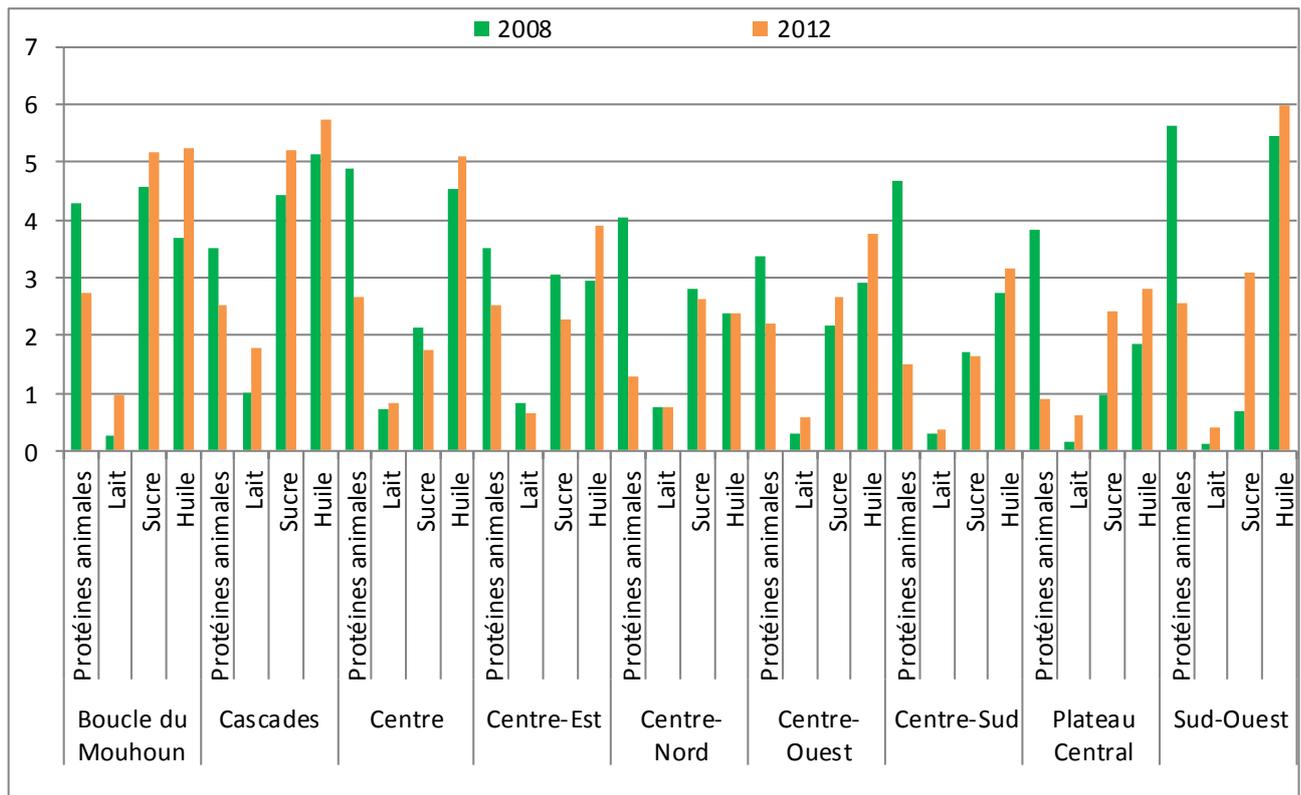
Carte 1: Consommation alimentaire par région (ENIAM 2008 et EFSA 2012)



Composition du régime alimentaire par région

En 2012, dans la grande majorité des régions (sauf l'Est, Nord et Hauts-Bassins) la consommation de protéines animales a fortement diminué par rapport à 2008. Cela pourrait expliquer l'augmentation du pourcentage des ménages avec une consommation pauvre et limite dans ces régions.

Graphique 31: Évolution de la consommation des groupes d'aliments (nombre de jour) par région

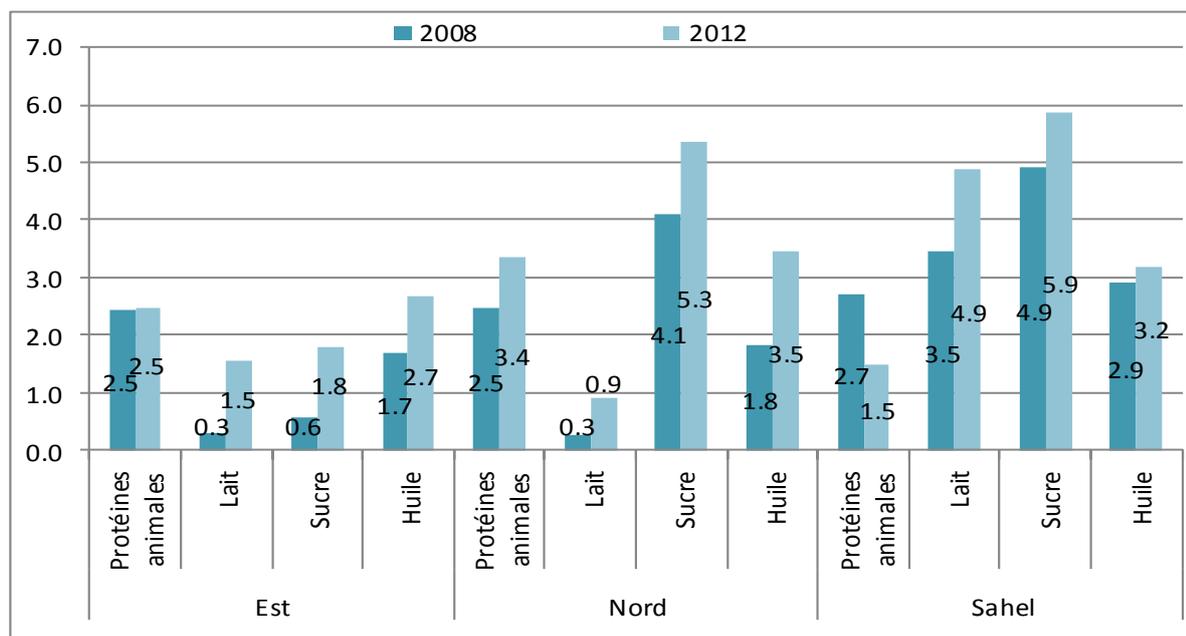


Source : Données ménages ENIAM 2008 et EFSA 2012 (octobre)

La diminution de la proportion des ménages avec une consommation pauvre ou limite dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord s'accompagne d'une consommation accrue d'aliments à haute teneur nutritionnelle tels que le lait et les protéines animales (graphique 25). Les ménages du Sahel et de l'Est ont consommé du lait ou autres produits laitiers, du sucre et de l'huile en plus grand nombre de jour en 2012 qu'en 2008. En revanche, ceux du Nord ont aussi consommés des protéines animales plus souvent en 2012.

En dépit de la diminution du pourcentage des ménages avec une consommation pauvre/limite, le régime alimentaire des ménages dans le Sahel est caractérisé par des insuffisances majeures : ils consomment très peu d'aliments riches en protéines animales (1,5 jour) et ne mangent aucun fruit. Par contre, ceux dans le Nord et l'Est consomment des protéines animales (3,4 et 2,5 jours respectivement) mais ne mangent presque pas des produits laitiers (0,9 et 1,5 jour) et de fruits.

Graphique 32: Évolution de la consommation des groupes d'aliments (nombre de jour) dans l'Est, le Nord et le Sahel



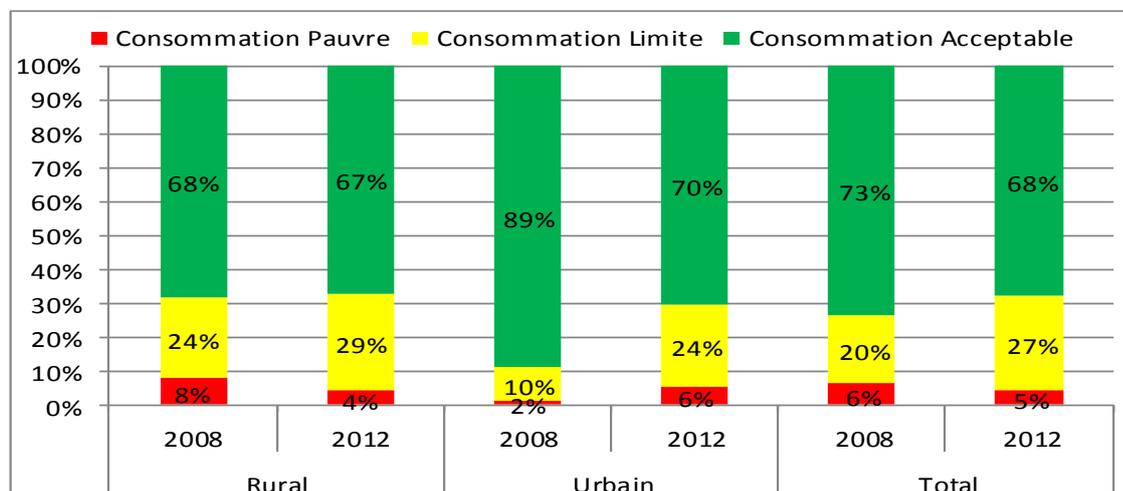
Source : Données ménages ENIAM 2008 et EFSA 2012 (octobre)

Situation zones urbaines / zones rurales

En milieu urbain, le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite a beaucoup augmenté : il est passé de 12 pour cent en 2008 à 30 pour cent en 2012. Dans les régions rurales, la proportion des ménages avec une consommation pauvre ou limite n'a pas subi des changements substantiels : 32 pour cent en 2008 contre 33 pour cent en 2012.

Les ménages urbains dépendent presque entièrement des marchés pour s'approvisionner. Ils sont les premières victimes de la hausse des prix des denrées alimentaires. Par ailleurs, les données de cette EFSA ont été collectées à une période où les prix des céréales de base étaient de 17 à 70 pour cent plus hauts par rapport à la moyenne quinquennale (novembre 2008-octobre 2011). Les prix des céréales commencent à baisser que grâce aux flux internes de céréales des bassins de production vers les zones de consommation qui débutent à partir de novembre.

Graphique 33: Consommation alimentaire par milieu de résidence

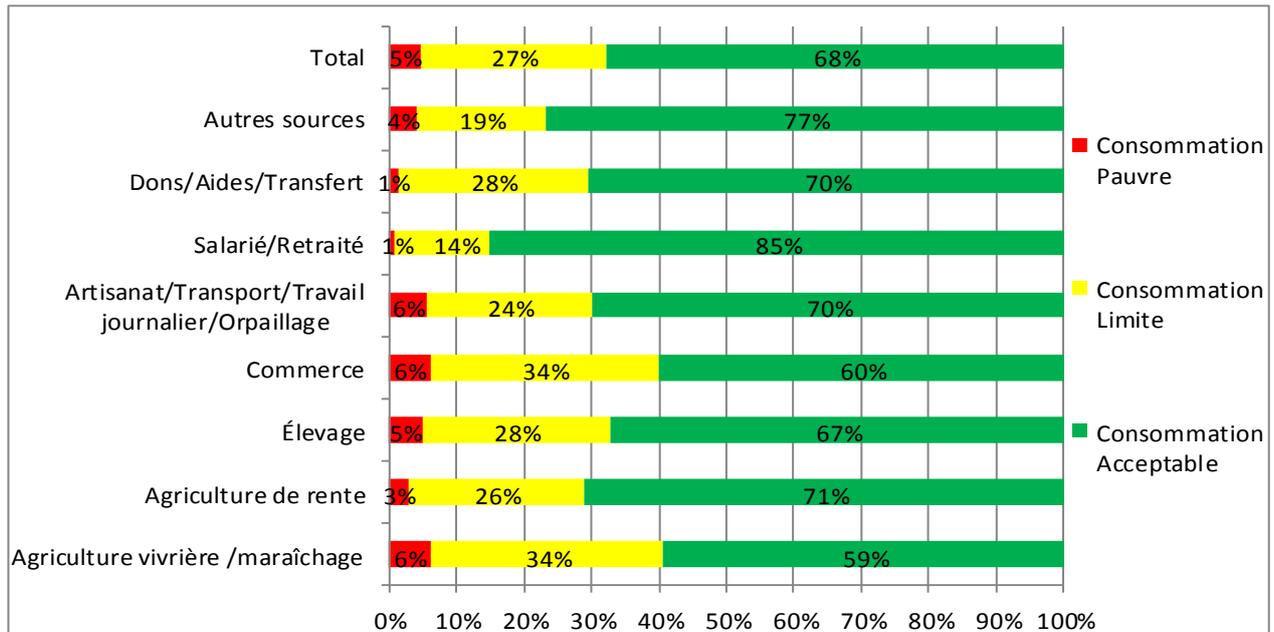


Source : Données ménages ENIAM 2008 et EFSA 2012 (octobre)

6.3. Consommation alimentaire et moyens de subsistance

Les groupes qui dépendent de l'agriculture vivrière/maraîchage et du commerce informel/ambulant ont une proportion plus élevée de ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite (40%), suivi par ceux qui vivent de l'élevage (33%) et de ceux qui dépendent de l'artisanat, travail journalier ou orpaillage (30%) et des dons, aides et transferts familiaux (30%). Les ménages pratiquant l'agriculture de rente ont également un taux non négligeable de consommation pauvre ou limite (29%).

Graphique 34: Groupes de moyens de subsistance par groupes de consommation alimentaire



Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

6.4. Sources des aliments

Les ménages dépendent fortement des marchés pour s'approvisionner.²⁵ Pour plus de 70 pour cent des ménages, l'achat est la source principale des vivres qu'ils consomment. Ce pourcentage est en légère augmentation par rapport à 2008 (68%). De plus, le pourcentage des ménages au niveau national qui ont indiqué que leur principale source d'approvisionnement vient de leur propre production s'est réduit entre 2008 et 2012 (30% en 2008 contre 27% en 2012).

L'autoconsommation est plus élevée dans certaines certaines régions : Centre-Nord (45%), Sud-Ouest (39%), Centre-Est (36%) et Boucle de Mouhoun (34%). Une portion plutôt marginale de ménages (3%) dépend des dons, aides, emprunt, troc ou travail payé en nature.

La plus importante dépendance des ménages sur les marchés et la baisse de l'autoconsommation pourraient expliquer en partie les proportions plus importantes des ménages avec une consommation pauvre/limite dans les localités urbaines du pays.

²⁵L'EFSA et l'ENIAM ont collecté des informations sur la principale source des différents aliments consommés par les ménages pendant les sept jours précédents l'enquête. Cet indicateur ne montre pas le pourcentage de nourriture provenant des différentes sources, la quantité de nourriture n'ayant pas été collectée. En revanche, le pourcentage (moyenne) de jours de consommation provenant des différentes sources est disponible.

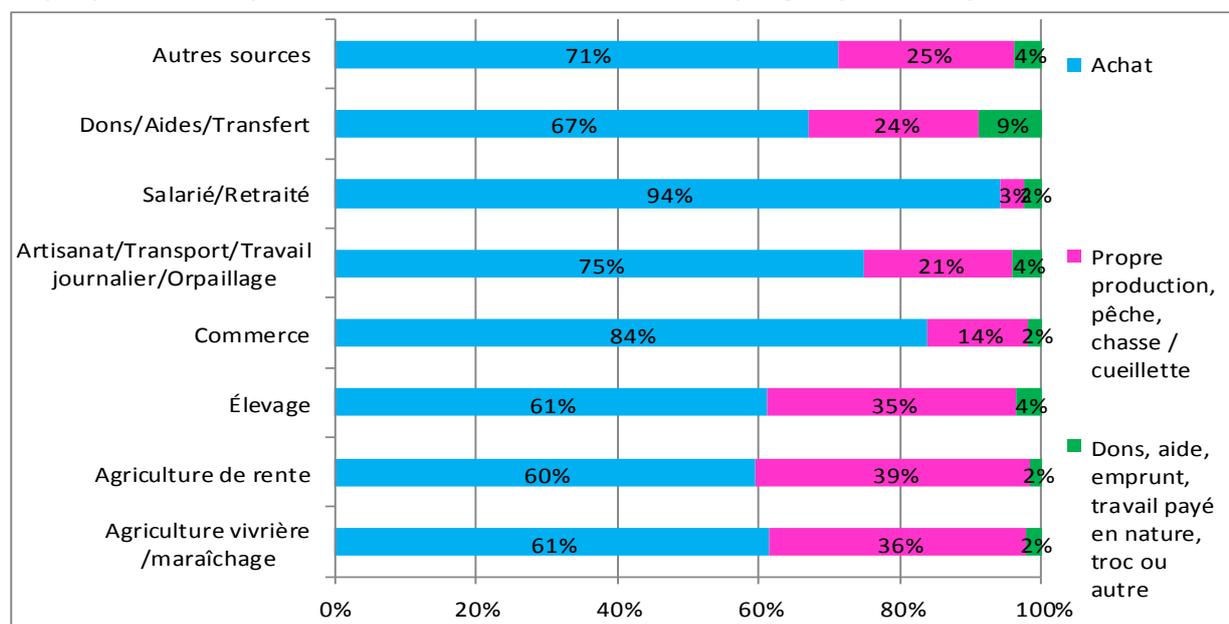
Tableau 7: Principales sources des aliments par région

	Achat sur le marché		Propre production, pêche, chasse / cueillette		Dons, aide, emprunt, travail payé en nature, troc ou autre	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
Boucle du Mouhoun	69%	64%	29%	34%	2%	2%
Cascades	53%	68%	41%	29%	2%	3%
Centre	91%	95%	8%	3%	1%	2%
Centre-Est	70%	62%	27%	36%	3%	2%
Centre-Nord	70%	54%	29%	45%	1%	1%
Centre-Ouest	67%	63%	31%	31%	2%	6%
Centre-Sud	62%	68%	36%	32%	1%	0%
Est	59%	65%	40%	31%	1%	3%
Hauts-Bassins	72%	79%	26%	20%	2%	2%
Nord	57%	65%	42%	32%	1%	3%
Plateau Central	55%	71%	44%	28%	1%	1%
Sahel	77%	69%	21%	25%	2%	7%
Sud-Ouest	46%	49%	52%	39%	1%	12%
Urbain	91%	92%	7%	5%	2%	2%
Rural	60%	62%	37%	34%	2%	3%
Total	68%	70%	30%	27%	2%	3%

Source : Données ménages de l'EFSA 2012

Certains groupes ont plus tendance à utiliser leur propre production comme source d'alimentation. Il s'agit des ménages qui dépendent de l'agriculture de rente, de l'agriculture vivrière et des ménages qui vivent de l'élevage. Parmi eux, entre 30 et 35 pour cent utilisent leur propre production comme source principale d'aliments et environ 60 pour cent ont recours à l'achat alors que cette proportion est beaucoup plus élevée dans les autres groupes de moyens de subsistance. Il n'y a pas eu des changements substantiels sur ces proportions depuis l'ENIAM de 2008.

Graphique 35: Principales sources des aliments consommés par groupes de moyens de subsistance



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

6.5. Évolution de la consommation alimentaire et saisonnalité

Les taux de consommation alimentaire sont sujets à des variations saisonnières sur lesquels il faut s'attarder pour mieux comprendre à quelle période de l'année les ménages sont les plus en insécurité alimentaire et ont le plus besoin d'une assistance alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire des ménages et leur capacité d'achat d'aliments dépend en partie de leur propre cycle de production.

La collecte des données de l'EFSA de 2012 a eu lieu en septembre/octobre qui est le début de la récolte principale donc une période de relative abondance dans le pays. Par contre, l'ENIAM de 2008 a été réalisée en mai/juin qui est la période où s'épuisent les récoltes des ménages en année normale donc une période de moindre disponibilité.

Ces variations saisonnières peuvent expliquer en partie les fluctuations dans la prévalence des ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite entre les différentes enquêtes.

- EFSA 2012 (Sept-Oct. 2012) : 32 pour cent des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate (pauvre/limite).
- ENIAM (Mai-Juin 2008) : 26 pour cent des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate (pauvre/limite).

Dans les zones rurales, les ménages, pour la majorité des agro-pasteurs, produisent leurs aliments de base ; tandis que le milieu urbain est constitué de consommateurs nets, entièrement dépendants du marché pour leur consommation alimentaire. Ainsi, dans les zones rurales, la consommation alimentaire des ménages et inversement proportionnelle au niveau des stocks dans les ménages, elle est meilleure en périodes de récoltes et moins diversifiée en période de soudure. Toutefois, en 2012, bien que la collecte des données se soit déroulée durant le début de la récolte, les effets de la crise alimentaire de la campagne 2011-2012 restaient perceptibles sur la consommation alimentaire, notamment des ménages urbains car les prix des denrées avaient connu des hausses importantes sur les marchés. Aussi, les ménages ruraux, qui avaient énormément emprunté en nature ou en espèce pour faire face à la crise alimentaire, ont cédé une bonne partie de leurs récoltes pour rembourser leurs créances affectant ainsi négativement leur consommation alimentaire.

Figure 3: Calendrier saisonnier et agricole du Burkina Faso

CALENDRIER	2012					2013						
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Saison pluvieuse	SAISON PLUVIEUSES											
Risque d'inondations	RISQUE INONDATION											
Période de soudure	PÉRIODE DE SOUDURE											
Calendrier des récoltes	RÉCOLTE DU NIÉBÉ											
	RÉCOLTE DU SORGHO											
	RÉCOLTE DU MAÏS											
Calendrier de la commercialisation	COMMERCE DU NIÉBÉ											
	COMMERCE DU SORGHO											
	COMMERCE DU MAÏS											
Cultures de contre saison					CULTURE DE CONTRE SAISON							
Saison sèche				SAISON SÈCHE								
Transhumance				MIGRATION DES TRANSHUMANTS								

Source : Service d'alerte précoce (SAP) du Burkina Faso

7. Vulnérabilité économique et pauvreté

Messages clés

- En 2012, environ 40 pour cent des ménages étaient pauvres.²⁶ La pauvreté touchait davantage les ménages ruraux qu'urbains.
- Les régions les plus gravement touchées par la pauvreté sont celles du Sahel, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et de l'Est où plus de 50 pour cent des ménages appartiennent aux groupes les plus pauvres. Les taux ne sont pas négligeables pour les régions du Boucle du Mouhoun (49%), du Nord (47%) et du Centre-Ouest (43%).
- En 2009, 46,7 pour cent des personnes étaient pauvres (vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire).²⁷ Le taux de pauvreté était plus important en milieu rural (52,8%) qu'en milieu urbain (25,2%).
- Au niveau national, 28 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires qui représentent une part élevée (plus de 65%) de leur budget mensuel, indicateur d'une vulnérabilité économique. La proportion est un peu plus importante en milieu urbain (31%) qu'en milieu rural.
- En 2012, plus de la moitié des ménages vivait de l'agriculture vivrière, de l'agriculture de rente ou de l'élevage.
- Entre 2008 et 2012, la proportion du groupe des agriculteurs vivriers au sein de la population a fortement baissé passant de 52 pour cent à 27 pour cent au profit des autres groupes de moyens de subsistance notamment l'élevage, les petits métiers et l'agriculture de rente. Cette situation s'explique surtout par la volonté des ménages de se tourner vers des nouvelles sources de revenus face à la recrudescence des inondations et sécheresses.

7.1. Situation de la pauvreté

En 2012, environ 40 pour cent des ménages sont pauvres (appartiennent aux quintiles 'les plus pauvres' et 'pauvres') dont 20 pour cent en situation de pauvreté prononcée, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la classe des 'plus pauvres'.²⁸ Globalement, un peu moins de la moitié des ménages enquêtés au Burkina Faso sont affectés ou très affectés par la pauvreté.

En 2009, selon l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM 2009-2010), 46,7 pour cent des personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire (à estimer à 130 735 FCFA par personne et par an au prix courant de Ouagadougou en 2009).²⁹ Un résumé de l'évolution de la pauvreté entre 2003 et 2009 est présenté à l'annexe 3.

Méthodologie : Dans le cadre de cette section, la situation de pauvreté est évaluée sur la base du calcul d'un indice de richesse reposant sur la possession de biens /équipements et la condition de vie des ménages enquêtés. L'indice composite de richesse est un indicateur qui permet de classer les ménages selon leur situation socioéconomique (distribution en quintiles : plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches). Pour des détails concernant la méthodologie d'élaboration de l'indice de richesse se référer à l'annexe 2.

²⁶ Sur la base d'une classification à partir d'un indice de richesse.

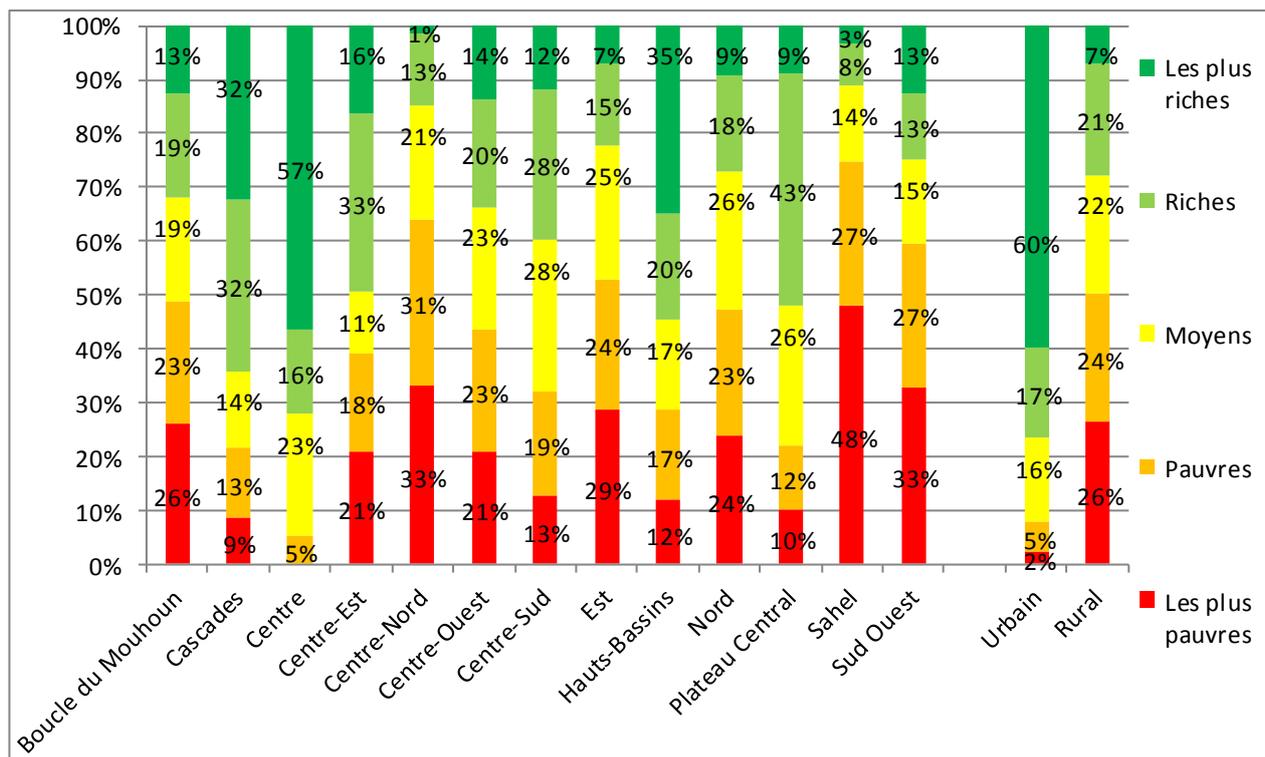
²⁷EICVM 2009-2010

²⁸Données de l'EFSA 2012.

²⁹La vraie valeur pourrait être située à 95% entre 44,2% et 49,2%.

La pauvreté la plus aigüe semble toucher davantage les ménages ruraux qu'urbains. En effet, alors que 50 pour cent des ménages ruraux se trouvent dans les classes 'les plus pauvres' ou 'pauvres' (dont 26 pour cent en pauvreté prononcée : 'les plus pauvres'), seulement 8 pour cent des ménages urbains appartiennent aux classes 'les plus pauvres' ou 'pauvres' considérées ensemble. Les régions les plus gravement touchées par la pauvreté sont celles du Sahel, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et de l'Est, où plus de 50 pour cent des ménages sont dans les classes 'plus pauvres' et 'pauvres'. Les taux ne sont pas négligeables pour les régions du Boucle du Mouhoun (49%), du Nord (47%) et du Centre-Ouest (43%).

Graphique 36: Distribution de l'indice de richesse par région



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

7.2. Dépenses des ménages

Les ménages consacrent la moitié de leurs dépenses à leurs besoins alimentaires et l'autre moitié à leurs besoins non alimentaires. Il n'y a pas de grande différence entre le milieu urbain et rural. En effet, en milieu urbain, en 2012, la proportion des dépenses consacrées à la nourriture est légèrement plus élevée, se situant à 52 pour cent contre 49 pour cent en milieu rural.³⁰

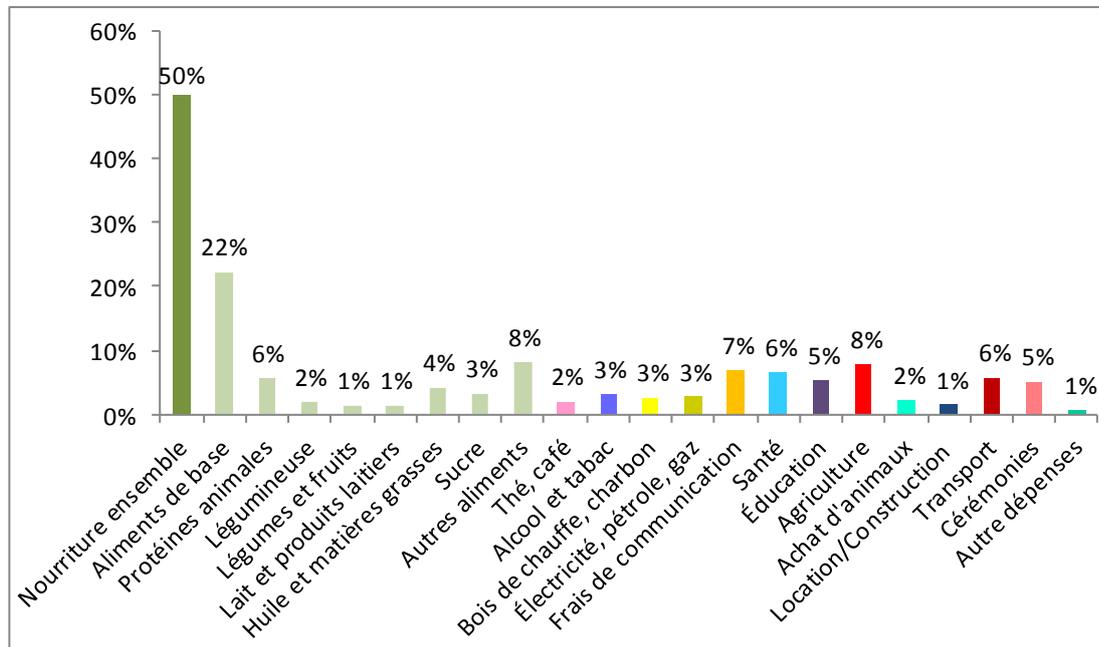
Au niveau national, 22 pour cent des dépenses sont consacrées à l'achat des aliments de base (riz, racines/tubercules et céréales) et 6 pour cent sont affectées à l'acquisition des protéines animales (viande, poisson, poulet et/ou œuf).

Le poste prioritaire des dépenses non alimentaires est l'achat des équipements agricoles, des semences ou engrais (8%), suivi par les frais de télécommunication (7%), le transport et la santé (6%). Une très faible proportion des dépenses du ménage est consacrée aux dépenses d'éducation (5%), des cérémonies et

³⁰Il est difficile de comparer ces taux à ceux de l'ENIAM 2008 à cause des différences importantes du module de dépense entre les deux enquêtes. Cette section utilise les résultats de l'EFSA 2012.

d’habillement (5%). Les autres dépenses non alimentaires ne représentent que 3 pour cent des dépenses mensuelles totales des ménages (bois de chauffe, électricité, alcool et tabac)³¹.

Graphique 37: Répartition des dépenses des ménages (niveau national)

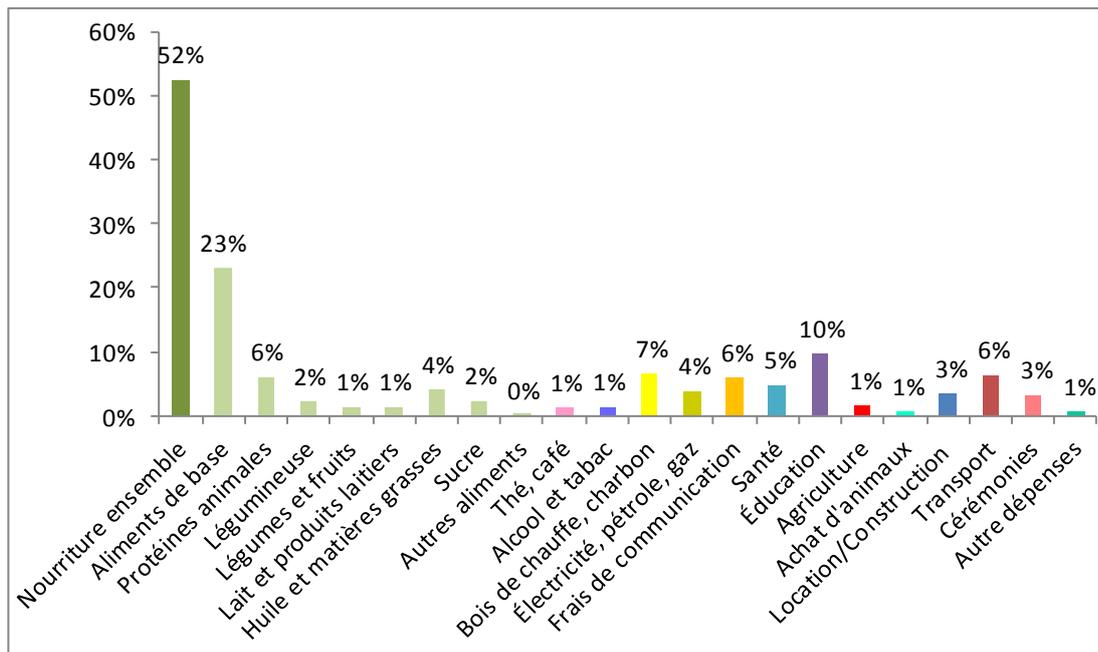


Source : Données ménages EFSA 2012

Les dépenses d’éducation représentent une part importante des dépenses pour les ménages urbains (10%), viennent ensuite les dépenses de bois de chauffe et de charbon (7%), les dépenses de communication (6%), les dépenses de transport (6%) et les besoins liés à la santé (5%). Tandis que la part consacrée à l’achat des équipements agricoles et des semences (10%) est le premier poste de dépense pour les ménages dans les régions rurales, suivi par les dépenses sur la santé (7%) et les frais de communication (7%) ; viennent ensuite les dépenses sur le transport et les cérémonies (6%). L’éducation ne représente que 4 pour cent des dépenses effectuées par les ménages ruraux.

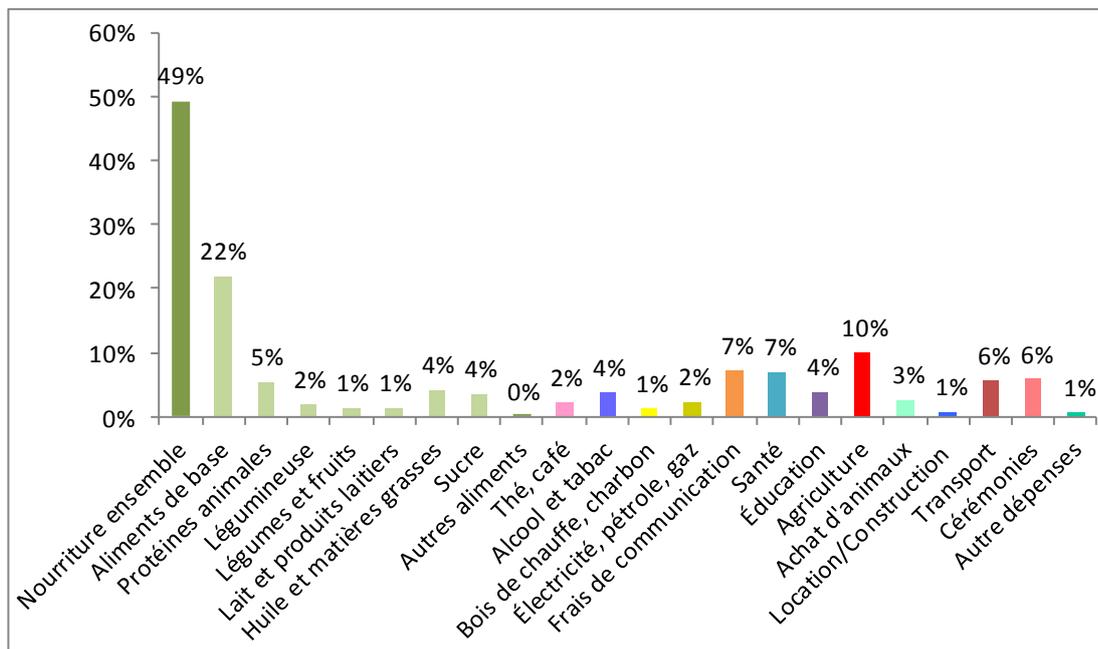
³¹Ces résultats sont les moyennes des dépenses donc certains ménages peuvent avoir une part de dépenses plus importantes pour un bien/service particulier. Par exemple, un ménage avec un membre malade peut avoir des dépenses de santé plus élevées ; celui avec des enfants d’âge scolaire a plus de dépenses d’éducation.

Graphique 38: Répartition des dépenses des ménages (milieu urbain)



Source : Données ménages EFSA 2012

Graphique 39: Répartition des dépenses des ménages (milieu rural)



Source : Données ménages EFSA 2012

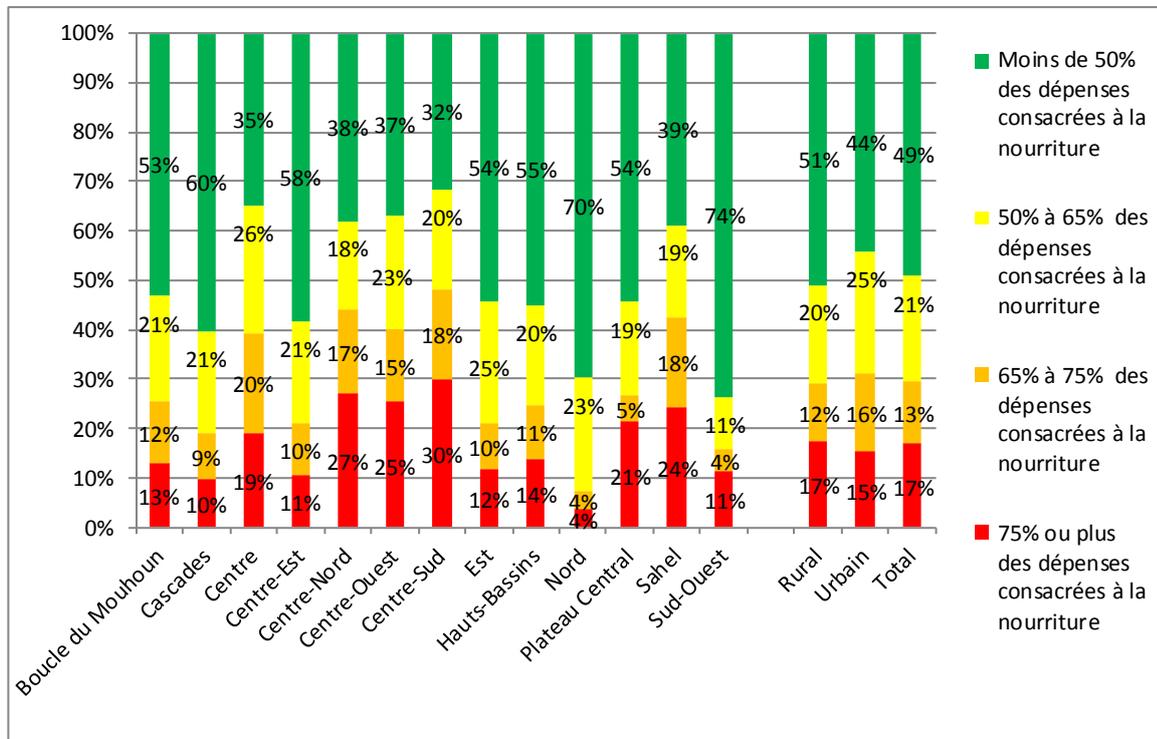
Part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation

Au niveau national, 28 pour cent des ménages ont des dépenses alimentaires représentant une part très élevée ou élevée (plus de 65%) de leur budget mensuel.

La proportion de ménages qui consacrent une part élevée de leurs dépenses à l'alimentation est la plus élevée dans le Centre-Sud (48%), le Centre-Nord (44%), le Sahel (42%), le Centre-Ouest (40%) et le Centre (39%).

La proportion des ménages dont les dépenses alimentaires représentent une part très élevée ou élevée de leur budget est légèrement plus élevée dans les zones urbaines (31%) que dans les zones rurales (29%).

Graphique 40: Groupes de ménages selon les dépenses consacrées à la nourriture par région



Source : Données ménages de l'EFSA 2012

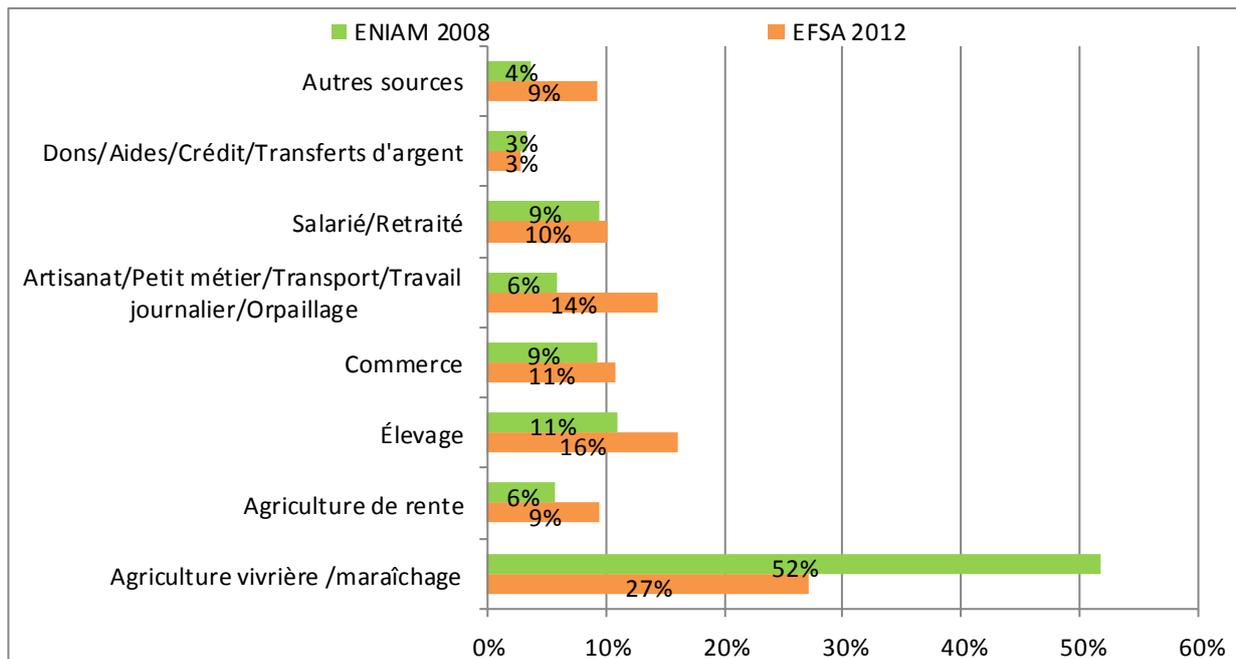
7.3. Moyens de subsistance des ménages

Situation actuelle et évolution depuis 2008

En 2012, plus de la moitié des ménages vivait de l'agriculture vivrière, de l'agriculture de rente ou de l'élevage.

Entre 2008 et 2012, la proportion du groupe des agriculteurs vivriers au sein de la population a fortement baissé passant de 52 pour cent à 27 pour cent au profit des autres groupes de moyens de subsistance notamment l'élevage, les petits métiers (artisanat, transport, travail journalier et orpaillage) et l'agriculture de rente. Cette situation s'explique surtout par la volonté des ménages de se tourner vers d'autres sources de revenus face à la recrudescence des catastrophes naturelles (inondation et sécheresse) dont les conséquences sur le groupe des agriculteurs vivriers est très importante.

Graphique 41: Évolution des moyens d'existence (EFSA 2012 et ENIAM 2008)



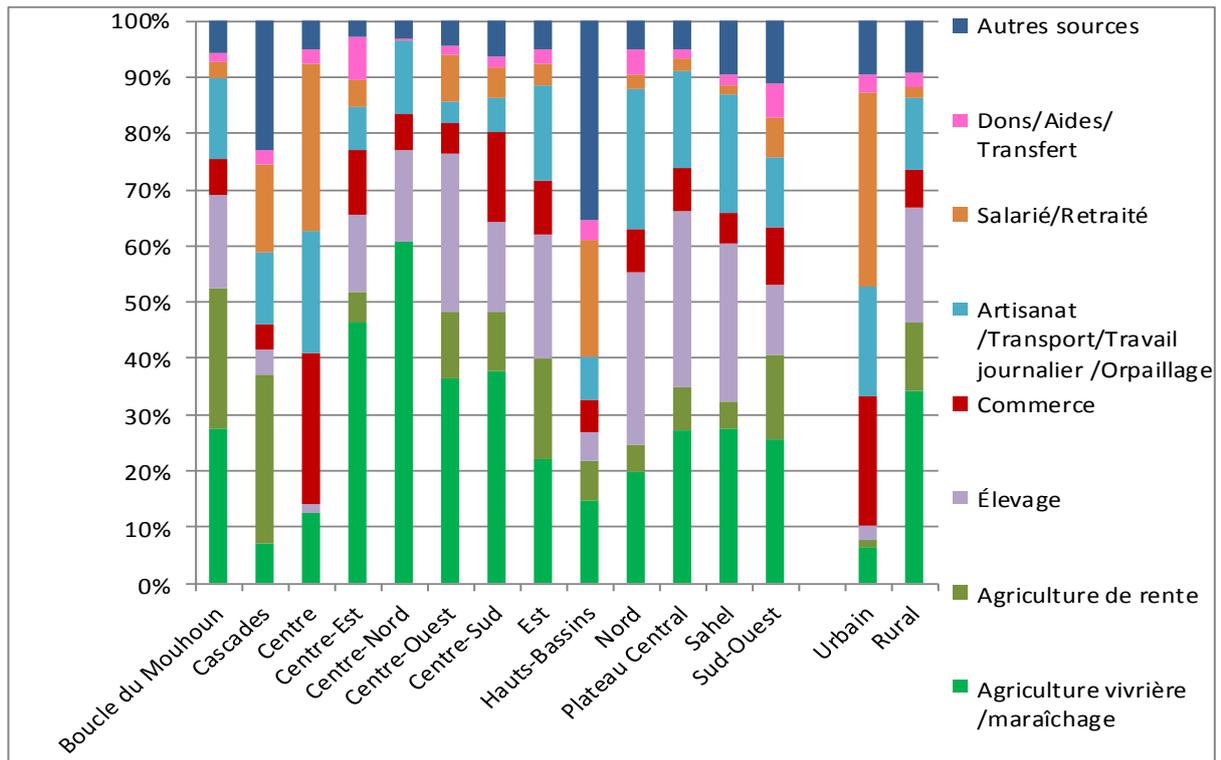
Source : Données ménages ENIAM 2008 et EFSA 2012 (Octobre)

Moyens de subsistance selon les régions

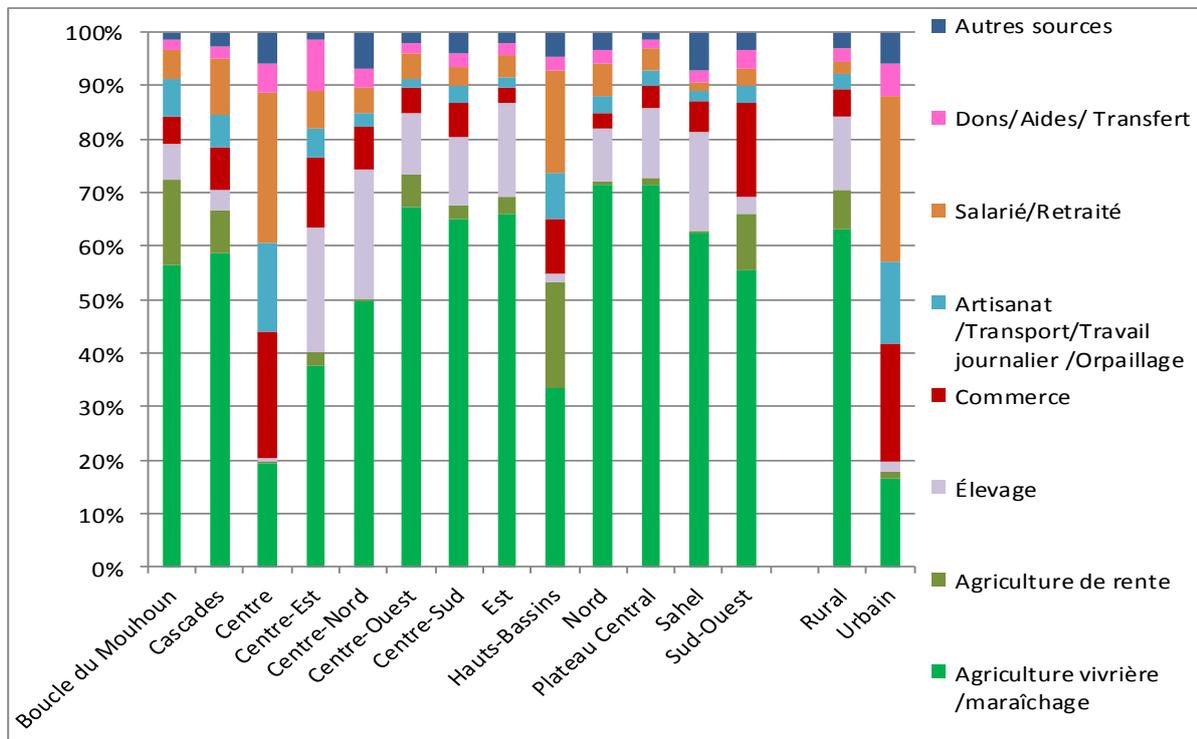
Dans presque toutes les régions, la proportion des ménages qui vivent de l'agriculture vivrière a diminué. Dans certaines régions, une proportion plus importante de ménages pratique l'agriculture de rente : Boucle de Mouhoun (16% en 2008 contre 25% en 2012), Cascades (8% en 2008 contre 30% en 2012), l'Est (4% en 2008 contre 18% en 2012) et le Plateau Central (1% en 2008 contre 8% en 2012).

Les activités agropastorales (agriculture vivrières, de rente et élevage) sont les plus fréquemment pratiquées dans presque toutes les régions du pays. Ce qui est le signe d'une diversification des sources de revenus par les ménages pour mieux faire face aux aléas climatiques mais également profiter des opportunités de marché offertes par les productions de rente.

Graphique 42: Distribution des groupes de moyen de subsistance par région (2008 et 2012)



Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (Octobre)



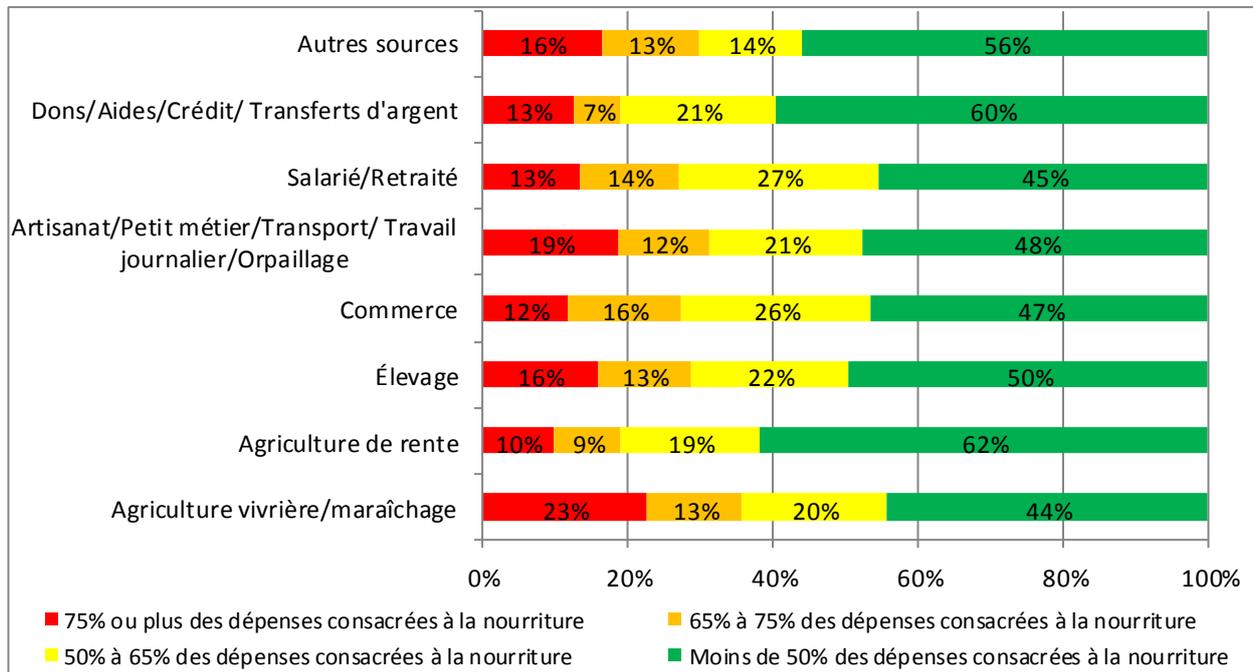
Source : Données ménages de l'ENIAM 2008

Moyens de subsistance et dépenses consacrées à l'alimentation

Les ménages qui dépendent de l'agriculture sont plus susceptibles d'être pauvre/vulnérable que les autres ménages. Environ 23 pour cent de ces ménages consacrent plus de 75 pour cent de leurs dépenses à l'alimentation. Les ménages qui vivent de l'artisanat et petit métier et ceux dans l'élevage sont plus

souvent pauvres/vulnérables comparé aux autres groupes. Les ménages qui sont agriculteurs de rente et fonctionnaires /salariés sont en général moins vulnérables.

Graphique 43: Groupes de moyens de subsistance par part de dépenses consacrées à la nourriture



Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (Octobre)

8. Chocs et stratégies d'adaptation

Messages clefs

- Pays sahélien, le Burkina Faso est régulièrement confronté à des sécheresses et des inondations. De 1991 à 2009, le pays a connu onze inondations majeures, trois grandes sécheresses, une invasion de criquets pèlerins et de nombreux épisodes de maladies épidémiques.
- En 2012, environ 88 pour cent des ménages avaient été affectés par au moins un choc pendant les 12 derniers mois. Les principaux chocs sont : maladies sérieuses ou accident d'un membre actif du ménage (33% des ménages), pluies tardives/sécheresse (13%) et augmentation des prix des aliments (12%).
- Dans les zones rurales du pays, 17 pour cent des ménages avaient été affectés par des pluies tardives/sécheresse (17%) et 7 pour cent par des inondations dans les 12 mois précédant l'enquête.
- En 2012, au cours des 30 jours précédant l'enquête, environ 22 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise, comme par exemple la réduction des dépenses alimentaires non essentielles, la vente de biens productifs/moyens de transport ou le retrait des enfants de l'école) ; et 8 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress dont par exemple l'utilisation de leur épargne.
- Quand les ménages n'ont pas assez de nourriture ou d'argent pour en acheter, ils ont tendance à recourir à des stratégies d'adaptation qui peuvent mettre en péril leurs moyens de subsistance. Ainsi en 2012, 20 pour cent des ménages ruraux ont vendu plus d'animaux que d'habitude lors du mois précédant l'enquête et 18 pour cent ont récolté plus tôt que d'habitude. En milieu urbain, les ménages ont plutôt recours à des travaux occasionnels.

8.1. Chocs rencontrés par les ménages

Selon l'EFSA de 2012, environ 88 pour cent des ménages ont été affectés par au moins un choc pendant les 12 derniers mois. Les principaux chocs sont les suivants : maladies sérieuses ou accident d'un membre actif du ménage (33% des ménages), pluies tardives/sécheresse (13%) et augmentation des prix des aliments (12%).

Dans les zones rurales du pays, 17 pour cent des ménages ont été affectés par des pluies tardives/sécheresse et 7 pour cent par des inondations dans les 12 mois précédant l'enquête.

Les régions les plus affectées par les pluies tardives/sécheresse ont été : l'Est (39%), le Sahel (26%), le Plateau Central (23%), le Nord (22%), le Centre-Ouest (21%) et la Boucle du Mouhoun (20%). Les inondations ont touché plus souvent les ménages dans la Boucle du Mouhoun (19%).

Tableau 8: Chocs principaux subis par les ménages par région

	Déficit pluviométrique	Pluies diluviennes/inondations	Augmentation des prix des denrées alimentaires	Maladie/accident d'un membre du ménage	Décès d'un membre de la famille	Vol des biens/animaux	Maladies animales
Boucle du Mouhoun	20%	19%	9%	20%	8%	1%	0%
Cascades	7%	1%	3%	34%	10%	2%	10%
Centre	0%	0%	24%	39%	3%	5%	0%
Centre-Est	2%	7%	0%	46%	10%	1%	2%
Centre-Nord	10%	4%	8%	26%	14%	1%	6%
Centre-Ouest	21%	3%	13%	35%	6%	3%	5%
Centre-Sud	6%	2%	2%	45%	10%	3%	4%
Est	39%	7%	12%	15%	6%	4%	4%
Hauts-Bassins	2%	5%	5%	43%	9%	1%	1%
Nord	22%	5%	12%	40%	5%	1%	5%
Plateau Central	23%	2%	3%	24%	6%	17%	9%
Sahel	26%	5%	38%	13%	3%	1%	2%
Sud-Ouest	4%	2%	4%	44%	15%	3%	14%
Urbain	4%	1%	16%	37%	6%	4%	1%
Rural	16%	7%	11%	31%	8%	3%	5%
Total	13%	5%	12%	33%	7%	3%	4%

Source : Données ménages de l'EFSA d'Octobre 2012

8.2. Stratégies d'adaptation des ménages

Au cours des 30 jours précédant l'enquête (EFSA 2012), environ 21 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies de crise, telle que la réduction des dépenses alimentaires non essentielles et 8 pour cent des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress dont par exemple l'utilisation de leur épargne.³²

En milieu rural, 37 pour cent des ménages ont eu recours à une stratégie d'adaptation contre 10 pour cent en milieu urbain. Les ménages ruraux ont plus tendance à avoir souvent recours aux stratégies de crise (27%) telles que récolter plutôt que d'habitude. Environ 10 pour cent des ménages ruraux ont eu recours à des stratégies de stress.

Tableau 9 : Stratégie d'adaptation par milieu de résidence

		Aucune	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
Type de localité	Urbain	90%	4%	5%	1%
	Rural	63%	10%	27%	1%
	Total	70%	8%	21%	1%

Source : Données ménages de l'EFSA d'Octobre 2012

³²Les stratégies adoptées au cours de 30 derniers jours par les ménages pour pallier à un manque de nourriture ou d'argent ont été regroupées en trois catégories : (1) stratégies de stress (vendre des biens domestiques, dépenser l'épargne, emprunter de l'argent/nourriture); (2) stratégies de crise (vendre des biens productifs/moyens de transport, réduire les dépenses non-alimentaires essentielles, retirer les enfants de l'école); (3) stratégies d'urgence (vendre maison/parcelle de terrain, pratiquer activités illégales, mendier).

Quand les ménages n'ont pas assez de nourriture ou d'argent pour en acheter, ils ont tendance à recourir à des stratégies d'adaptation telle que la vente des animaux, récolter plutôt que d'habitude, et consommer des stocks des semences prévues pour la saison suivante. Recourir à ces types de stratégies sévères peut mettre en péril les moyens de subsistance futurs du ménage. En 2012, 20 pour cent des ménages ruraux ont vendu plus d'animaux que d'habitude lors du mois précédant l'enquête et 18 pour cent ont récolté plus tôt que d'habitude. En milieu urbain, les ménages ont plutôt recours à des travaux occasionnels.

Tableau 10: Stratégies d'adaptation - 30 derniers jours par région et milieu de résidence

Région et Milieu de résidence	Consommer des stocks des semences conservées/prévues pour la	Diminuer ou ne pas acheter d'intrants agricoles	Récolter plutôt que d'habitude	Vendre plus d'animaux que d'habitude	Diminuer les dépenses des soins de santé	Migrer pour rechercher du travail ou de la nourriture	Dépendre des travaux occasionnels	Passer des journées entières sans manger	S'endetter pour acheter la nourriture
Boucle du Mouhoun	7%	2%	23%	14%	0%	1%	11%	4%	4%
Cascades	1%		5%	1%	0%	1%	1%	0%	1%
Centre	8%	5%	1%		0%	0%	5%	1%	3%
Centre-Est	10%	7%	13%	12%	1%	1%	7%	2%	6%
Centre-Nord	9%	4%	13%	17%	1%	0%	0%	0%	4%
Centre-Ouest	9%	6%	19%	35%	7%	1%	8%	17%	5%
Centre-Sud	10%	4%	6%	3%	0%	0%	4%	3%	1%
Est	3%	16%	36%	36%	3%	11%	13%	1%	8%
Hauts-Bassins	0%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	2%
Nord	11%	12%	6%	16%	9%	2%	9%	6%	7%
Plateau Central	22%	29%	31%	44%	33%	13%	30%	39%	18%
Sahel	3%	4%	32%	34%	1%	7%	5%	1%	10%
Sud-Ouest	8%	2%	14%	8%	1%	0%	2%	4%	1%
Urbain	1%	2%	3%	2%	1%	1%	6%	2%	3%
Rural	9%	8%	18%	20%	4%	3%	7%	6%	6%
Total	7%	6%	14%	15%	3%	2%	7%	5%	5%

Source : Données ménages de l'EFSA d'Octobre 2012

Les stratégies de crise sont plus adoptées par les ménages les plus pauvres que par ceux les plus riches. En revanche, les ménages appartenant aux quintiles d'indice de richesse moyens ont recours aux stratégies de stress plus souvent que les ménages des autres quintiles de richesse.

La capacité d'adaptation est fortement associée au niveau de vie, aux possessions du ménage et à l'appartenance aux réseaux sociaux. Les ménages fortement exposés au choc avec des faibles capacités d'adaptations peuvent tomber plus facilement en insécurité alimentaire.

Tableau 11: Stratégies d'adaptation selon les quintiles de l'indice de richesse

Quintiles de l'Indice de richesse	Aucune stratégie d'adaptation n'a été utilisée	Stratégies de stress (au cours de 30 derniers jours)	Stratégies de crise (au cours de 30 derniers jours)	Stratégies d'urgence (au cours de 30 derniers jours)
Les plus pauvres	57%	10%	31%	1%
Pauvres	62%	8%	29%	1%
Moyens	65%	12%	23%	1%
Riches	72%	8%	19%	1%
Les plus riches	91%	3%	5%	1%
Total	69%	8%	22%	1%

Source : Données ménages de l'EFSA 2012

9. Insécurité alimentaire des ménages

Messages clefs

- Au Burkina Faso, en 2012, 18 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ils ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Le facteur contributif le plus important à cette insécurité alimentaire est la vulnérabilité économique des ménages dont 30 pour cent consacrent plus de 65 pour cent de leur budget mensuel à l'alimentation.
- Seul 1 pour cent des ménages connaissant une insécurité alimentaire sévère avec une consommation alimentaire très déficiente ou une perte importante de leurs moyens de subsistance conduisant à des déficits importants de leur consommation alimentaire.
- Environ 43 pour cent des ménages sont en situation de sécurité alimentaire limite. Ils ont certes une consommation alimentaire adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles, mais ne peuvent faire face convenablement aux dépenses essentielles comme la santé, l'éducation et le logement.
- Les prévalences d'insécurité alimentaire les plus élevées sont dans les régions du Plateau Central (43%), du Centre Sud (36%), Centre-Ouest (33%), Centre (28%) et du Centre-Nord (26%).
- Environ 65 pour cent des ménages dans le Sahel sont en sécurité alimentaire limite, qui est le taux le plus élevé de tous les régions. Les ménages dans le Sahel sont plus vulnérables au niveau économique mais ils ont une meilleure consommation alimentaire puisqu'ils consomment plus fréquemment du lait et des produits laitiers (5 jours au Sahel comparé à 1 jour au niveau national). Dans l'Est, plus de la moitié des ménages sont dans une situation limite.
- Les ménages dont l'agriculture vivrière est la principale source de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire (26%), suivis par les commerçants informels (21%) et ceux qui dépendent de l'élevage (19%) ainsi que les artisans/travailleurs journaliers et les personnes dépendant de l'aide, des dons et transferts d'argent (18%).
- La sécurité alimentaire des ménages est liée à leur niveau de pauvreté, au niveau d'éducation du chef de ménage, à la superficie des terres cultivées et à la quantité de bétail possédée.

Méthodologie : Cette analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité s'articule autour du score synthétique de la sécurité alimentaire qui combine trois des indicateurs proxy de la sécurité alimentaire : le score de consommation alimentaire, part des dépenses des ménages consacrée à la nourriture et l'épuisement des actifs des ménages (stratégies d'adaptation).

9.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire

Au Burkina Faso, en 2012, 19 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire (1 pour cent en situation sévère et 18 pour cent en situation modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ils ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Le facteur contributif le plus important à cette insécurité alimentaire est la

vulnérabilité économique des ménages dont 30 pour cent consacrent plus de 65 pour cent de leur budget mensuel à l'alimentation.

Environ 43 pour cent des ménages sont en situation de sécurité alimentaire limite. Ils ont certes une consommation alimentaire adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles, mais ne peuvent pas faire face convenablement aux postes de dépenses non alimentaires essentiels comme la santé, l'éducation et le logement.

Environ 38 pour cent des ménages sont en sécurité alimentaire.

Tableau 12: Console de la classification de la sécurité alimentaire (score synthétique)

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de la consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable 68%	--	Consommation alimentaire Limite 27%	Consommation alimentaire pauvre 5%
	Vulnérabilité économique	Part des dépenses consacrées à la nourriture	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture 49%	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture 21%	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture 13%	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture 17%
Capacité d'adaptation	Épuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Aucune 70%	Stratégies de stress 8%	Stratégies de crise 21%	Stratégies d'urgence 1%
			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Résumé des indicateurs		Classification globale	38%	43%	18%	1%

Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre). Les données sur la vulnérabilité économique et l'épuisement des actifs représentent la proportion des ménages au niveau national.

9.2. Distribution géographique de la sécurité alimentaire

Les régions du centre du pays ont une prévalence d'insécurité alimentaire globale supérieure à la moyenne nationale. Les prévalences les plus élevées sont dans les régions du Plateau Central et du Centre Sud où respectivement 36 et 43 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire. Dans les régions du Centre, Centre-Nord, Centre-Ouest, autour de 30 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire

La prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus basse dans les régions des Cascades, Hauts Bassins et Sahel où moins de 10 pour cent des ménages souffrent d'insécurité alimentaire.

Carte 2: Prévalence de l'insécurité alimentaire par région

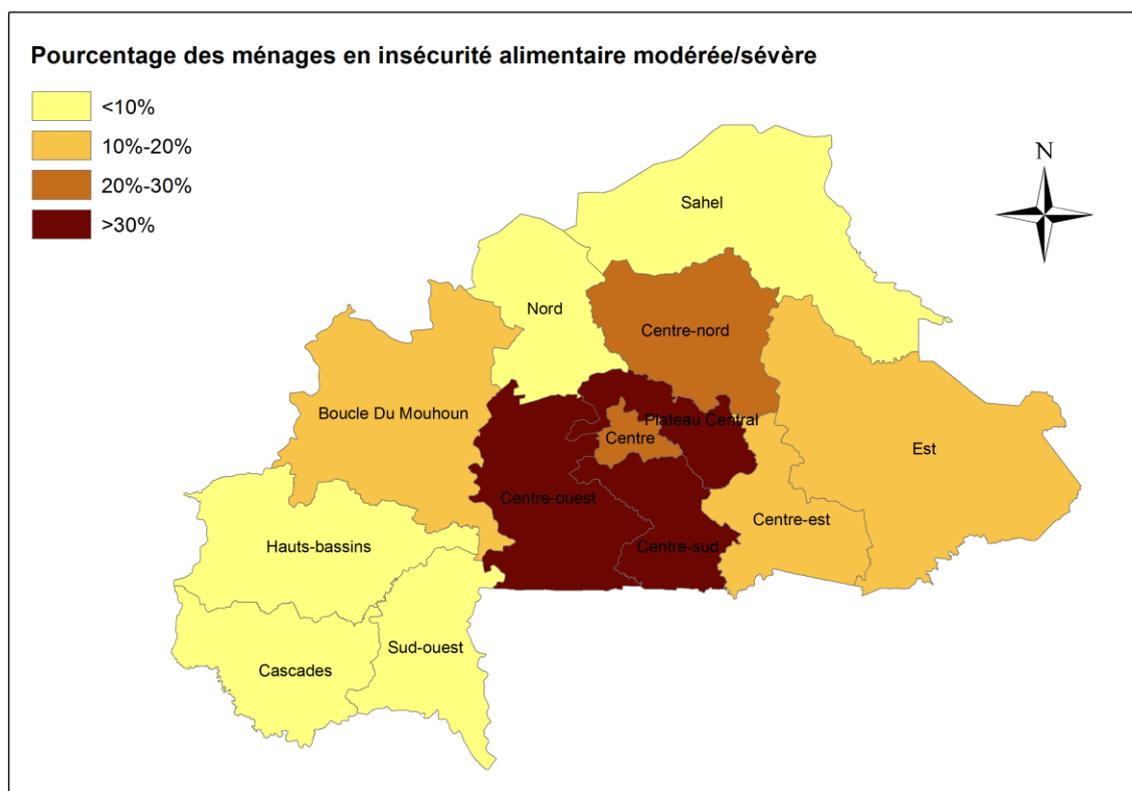


Tableau 13: Distribution de l'insécurité alimentaire par région

Région et milieu de résidence	Population 2012	Sécurité alimentaire		Sécurité alimentaire limite		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire sévère		Insécurité alimentaire (sévére/modérée)	
		%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes	%	Nombre personnes
Boucle du Mouhoun	1, 677,018	41%	695,711	44%	736,747	14%	232,858	1%	11,702	15%	244,560
Cascades	661,936	70%	462,064	27%	180,386	3%	19,486	0%	0	3%	19,486
Centre	2, 231,807	26%	576,550	47%	1, 041,510	28%	613,747	0%	0	28%	613,747
Centre-Est	1, 343,079	35%	465,325	47%	630,858	18%	242,168	0%	4,728	18%	246,897
Centre-Nord	1, 416,895	29%	404,335	45%	644,241	26%	363,909	0%	4,411	26%	368,320
Centre-Ouest	1, 387,860	21%	293,135	46%	634,349	31%	426,306	2%	34,069	33%	460,375
Centre-Sud	742,378	26%	189,382	39%	286,565	36%	266,431	0%	0	36%	266,431
Est	1, 464,366	31%	452,328	53%	772,815	16%	239,223	0%	0	16%	239,223
Hauts-Bassins	1, 776,803	67%	1, 190,945	27%	482,036	6%	100,620	0%	3,202	6%	103,821
Nord	1, 382,111	55%	765,213	37%	513,033	8%	103,865	0%	0	8%	103,865
Plateau Central	807,444	14%	114,448	43%	349,611	38%	304,975	5%	38,410	43%	343,385
Sahel	1, 158,147	29%	330,712	65%	757,571	6%	69,864	0%	0	6%	69,864
Sud-Ouest	729,362	63%	460,955	28%	200,833	9%	63,618	1%	3,956	9%	67,574
National	16, 779,206	38%	6, 376,098	43%	7, 215,059	18%	3, 020,257	1%	167,792	19%	3, 188,049

Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

Environ 65 pour cent des ménages dans le Sahel sont en sécurité alimentaire limite, qui est le taux le plus élevé de toutes les régions. Les ménages dans le Sahel sont plus vulnérables au niveau économique (une plus importante part des dépenses consacrées à l'alimentation) mais ils consomment plus fréquemment du lait et des produits laitiers (5 jours au Sahel comparé à 1 jour au niveau national) ce qui fait qu'ils ont un taux plus élevé de ménages avec une consommation alimentaire acceptable. Cependant, leur régime alimentaire reste peu diversifié. Dans l'Est, plus de la moitié des ménages sont aussi en sécurité alimentaire limite.

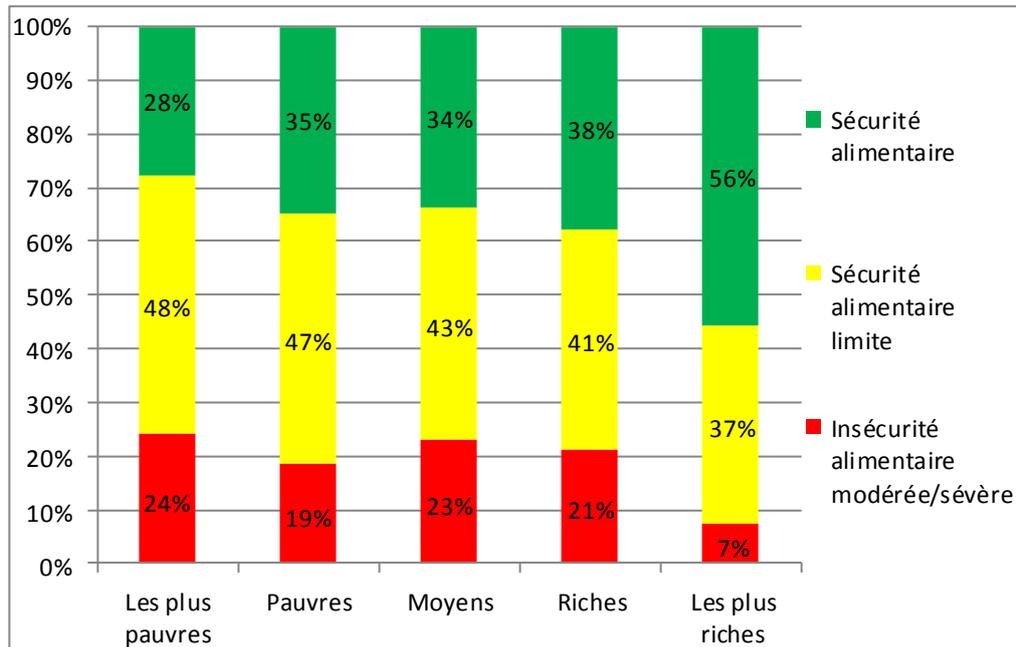
Dans certaines régions, une proportion importante de ménages sont classées en situation de sécurité alimentaire, il s'agit des régions du Sud-Ouest (43%), des Cascades (43%) et des Hauts Bassins (41%) dans lesquelles plus de deux ménages sur trois sont en sécurité alimentaire.

9.3. Profil des ménages en insécurité alimentaire

9.3.1. Insécurité alimentaire et pauvreté

Les ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère sont souvent parmi les groupes les plus défavorisés (les plus pauvres et pauvres). Environ 43 pour cent des ménages en insécurité alimentaire appartiennent aux quintiles des plus pauvres (24%) et pauvres (19%) de la population enquêtée. Plus de la moitié (56%) des ménages en sécurité alimentaire appartiennent aux groupes des plus riches.

Graphique 44: Groupes d'insécurité alimentaire par l'indice de richesse



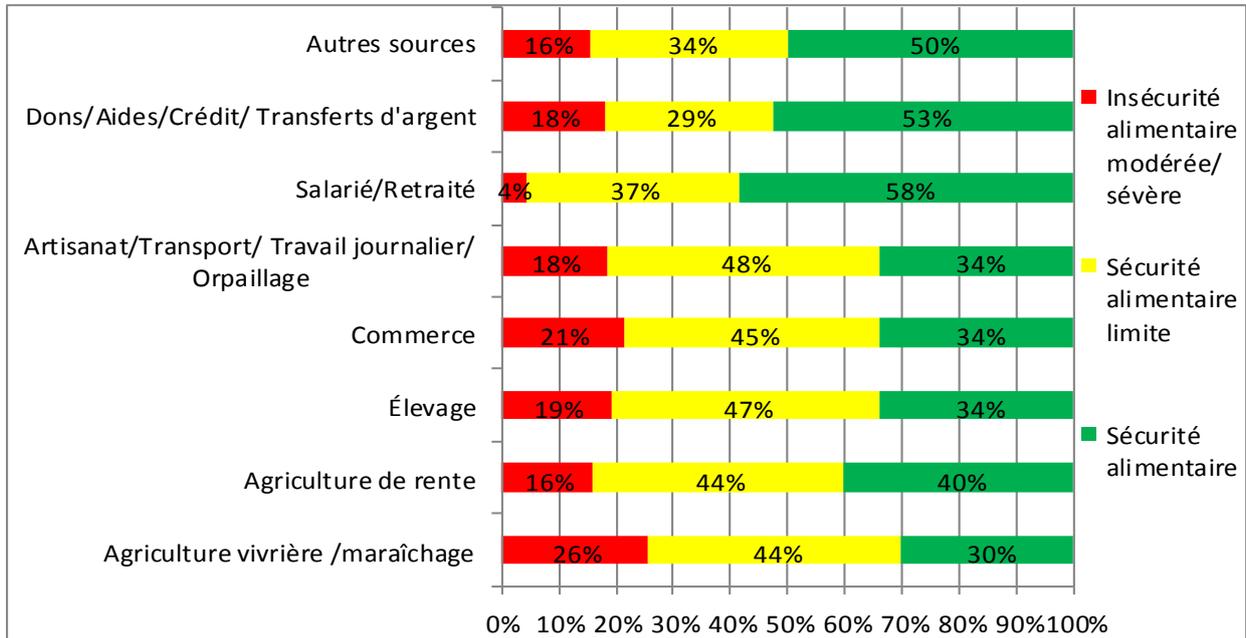
Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

9.3.2. Insécurité alimentaire et moyens de subsistance

Les ménages dont l'agriculture vivrière est la principale source de revenu sont généralement plus en proie à l'insécurité alimentaire modérée ou sévère (26%), suivis par les commerçants informels (21%) et ceux qui dépendent de l'élevage (19%) ainsi que les artisans/travailleurs journaliers et les personnes dépendant

de l'aide, des dons et transferts d'argent (18%). Les salariés et les retraités sont moins affectés avec seulement 4 pour cent de ces ménages en insécurité alimentaire.

Graphique 45: Groupe d'insécurité alimentaire selon les moyens de subsistance

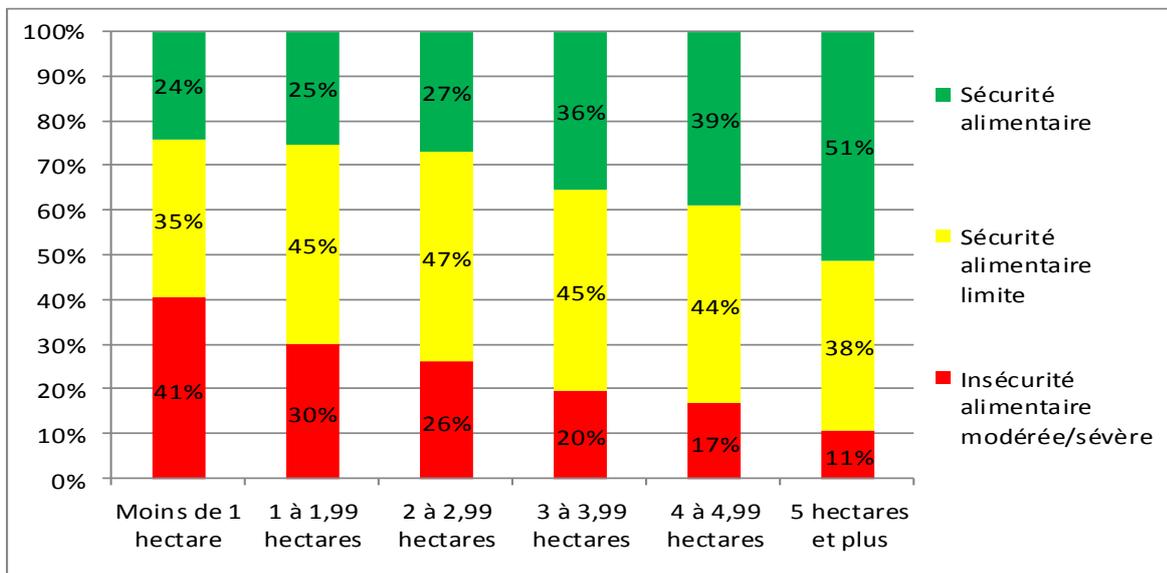


Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

9.3.3. Insécurité alimentaire et superficies cultivées

La sécurité alimentaire des ménages est liée à la superficie qu'ils cultivent. Plus de 40 pour cent des ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère cultivent moins d'un hectare. Un tiers des ménages avec une parcelle cultivable de moins de 2 hectares sont en insécurité alimentaire modérée ou sévère. En revanche, la moitié des ménages agricoles avec les grandes parcelles de culture sont en sécurité alimentaire.

Graphique 46: Superficie emblavée selon la prévalence de l'insécurité alimentaire (parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture)

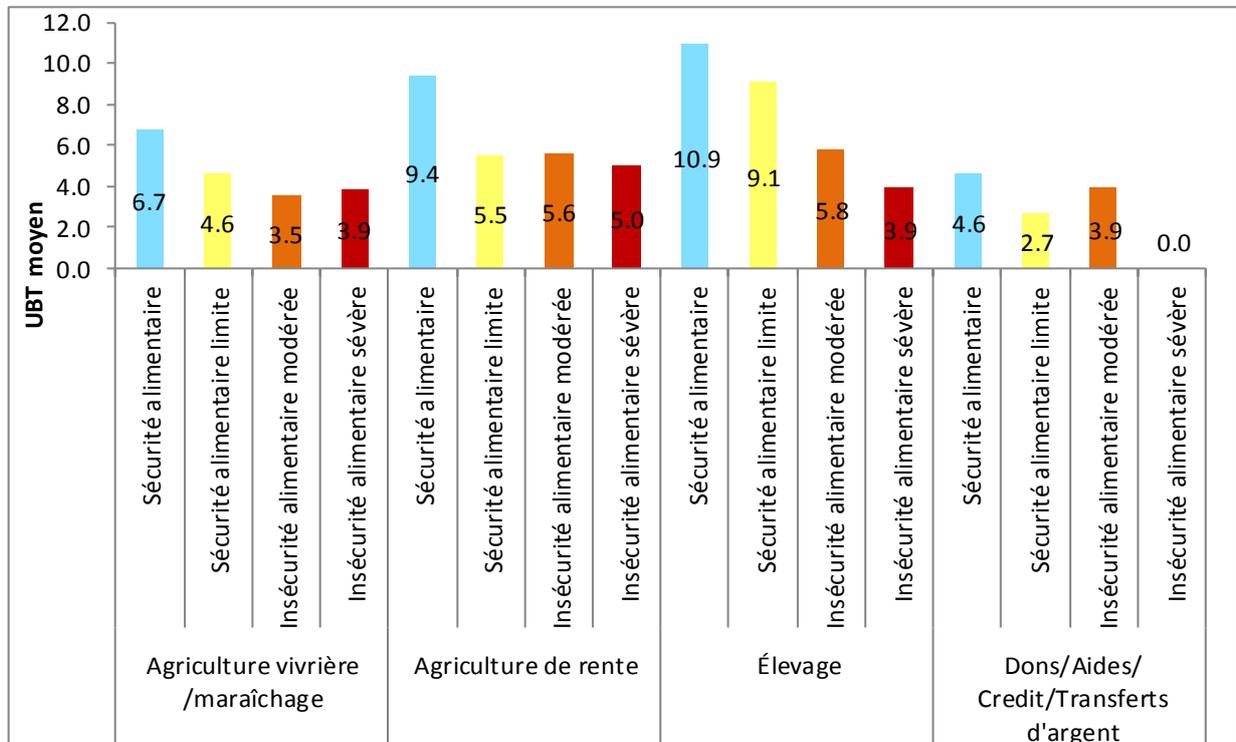


Source : Données ménages de l'EFSA 2012

9.3.4. Insécurité alimentaire et possession de bétail

Chez les éleveurs, les ménages qui vivent de l'agriculture vivrière ou de rente et ceux qui dépendent de don, assistance et transferts, le statut de la sécurité alimentaire est lié à la possession d'un certain nombre d'UBT. Les ménages en sécurité alimentaire ont généralement un plus grand nombre d'UBT.

Graphique 47: UBT moyen par groupe de sécurité alimentaire dans quatre groupes de subsistance

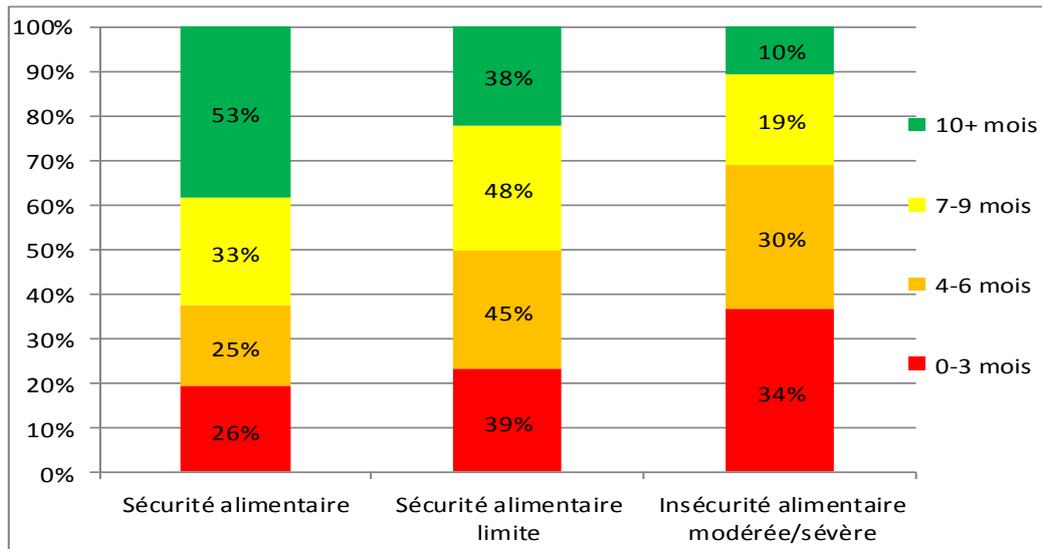


Source : Données ménages de l'EFSA 2012

9.3.5. Insécurité alimentaire et stocks alimentaires

Près de la moitié des ménages (53%) en sécurité alimentaire ont un stock de plus de 10 mois. Par contre, 64 pour cent des ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère ont un stock alimentaire ne pouvant couvrir plus de 6 mois de consommation.

Graphique 48 : Durée du stock dans les zones rurales, par groupe de sécurité alimentaire

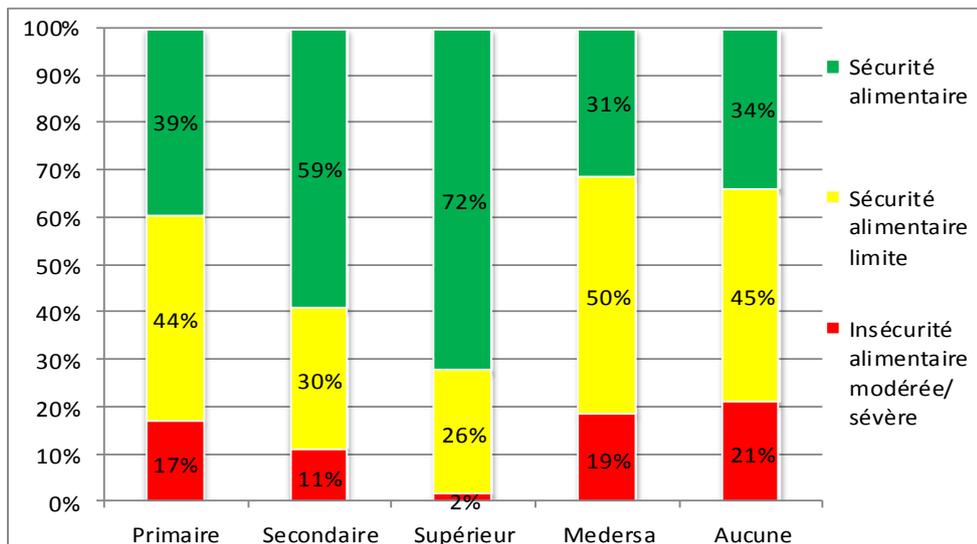


Source : Données ménages de l'EFSA 2012

9.3.6. Insécurité alimentaire et niveau d'éducation

Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages est très lié au niveau d'instruction du chef du ménage. La prévalence de l'insécurité alimentaire diminue avec l'amélioration du niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, 21% des chefs ménages n'ayant aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre seulement 11% pour le niveau secondaire et seulement 2% pour les ménages dirigés par un chef de ménage avec un niveau supérieur d'éducation.

Graphique 49: Groupes d'insécurité alimentaire et niveaux d'instruction du chef de ménage



Source : Données ménages de l'EFSA 2012 (octobre)

10. Alimentation, nutrition et santé de la femme et de l'enfant

Messages clefs

- La situation nutritionnelle reste préoccupante avec des taux de malnutrition qui restent proches des seuils critiques de l'OMS. Ainsi en 2013, le taux de malnutrition chronique était de 31,5 pour cent, celui de malnutrition aiguë de 8,2 pour cent et celui de l'insuffisance pondérale de 21 pour cent. La situation s'est pourtant légèrement améliorée depuis 2009, l'amélioration ayant surtout eu lieu en 2012-2013. Cela est notamment dû par l'amélioration significative du traitement de la malnutrition aiguë et de la distribution de compléments alimentaires.
- Entre 2009 et 2012, les régions avec les plus forts taux de malnutrition aiguë étaient le Sahel, le Nord, l'Est, mais aussi le Centre-Nord. En 2013, le retard de croissance est le plus prévalent dans les Cascades, le Sahel et le Nord, et l'insuffisance pondérale a la plus forte prévalence dans l'Est, le Sud-Est, le Sahel et le Centre-Ouest.
- Les principales raisons de la malnutrition sont les mauvaises pratiques d'allaitement, l'insuffisance des aliments de complément, la sous-alimentation et les maladies (diarrhée et fièvre).
- Les conditions sanitaires restent à améliorer. Le taux d'accès à l'eau potable en 2012 était de 63 pour cent en milieu rural et 84 pour cent en milieu urbain. En matière d'assainissement, le taux d'accès était de 21 pour cent en milieu urbain et moins de 10 en milieu rural. Ces faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement augmentent les risques des maladies diarrhéiques et infectieuses et l'occurrence de la malnutrition surtout chez les jeunes enfants.
- Au Burkina, l'état de santé de la population est caractérisé par une morbidité et une mortalité qui se situent parmi les plus élevées au monde.
- Ainsi, la mortalité infanto-juvénile est estimée à 129 pour 1 000 naissances et la mortalité néonatale à 28 pour 1 000 naissance vivantes. Les causes de la mortalité néonatale sont essentiellement les infections sévères, la prématurité, l'asphyxie et le tétanos néonatal. La mortalité infanto-juvénile est due essentiellement au paludisme, aux maladies diarrhéiques, aux infections respiratoires aiguës et à la malnutrition.
- La mortalité infanto-juvénile est plus élevée en milieu rural (156 %) qu'en zone urbaine (104 %). Par ailleurs, il existe de grandes disparités entre les régions. Les régions du Sahel (235 %) et du Sud-ouest (195 %) ont les taux les plus élevés de mortalité infanto-juvénile.
- Le taux de mortalité maternelle était de 341 pour 100 000 naissances en 2010. Les causes obstétricales directes sont responsables d'environ 80 pour cent de ces décès.

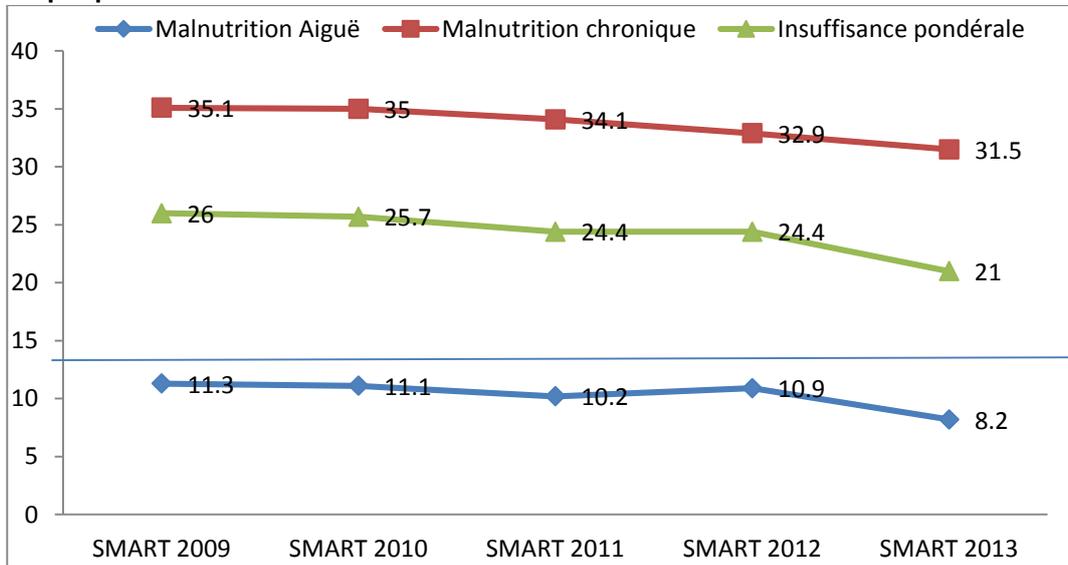
10.1 Situation nutritionnelle des enfants

La situation nutritionnelle globale du pays s'est légèrement améliorée ces dernières années, mais des efforts restent à faire. En effet, la prévalence malnutrition aiguë est passée de 11,3 pour cent en 2009 à 8,2 pour cent en 2013 ; l'insuffisance pondérale est passée de 26 pour cent à 21 pour cent et la malnutrition chronique de 35,1 pour cent à 31,5 pour cent.

Malgré cette amélioration, la situation de la malnutrition aiguë reste mauvaise comparée aux seuils recommandés par l'OMS et requiert encore des fortes interventions de prise en charge de la malnutrition.

Par contre les prévalences du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale restent encore très élevées et révèlent une situation assez grave selon les seuils de l'OMS.

Graphique 50: Évolution de l'état nutritionnel des enfants de moins de 59 mois



10.1.1. Malnutrition aiguë

En 2013, 8,2 pour cent des enfants de souffraient de malnutrition aiguë. Les taux les plus élevés étaient dans les régions suivantes : Sud-Ouest (9,8%), Nord (9,6%) et Centre-Ouest (9,5%). Mais les niveaux relatifs entre les régions varient beaucoup d'une année à l'autre. Entre 2009 et 2012, les régions avec les plus hauts taux de malnutrition aiguë sont généralement le Sahel, le Nord, l'Est, mais aussi le Centre-Nord. Ces régions sont d'ailleurs reconnues comme des zones d'insécurité alimentaire chronique au Burkina. Ce sont aussi des zones qui connaissent un faible taux d'urbanisation et de scolarisation.

Tableau 14 : Taux de malnutrition aiguë par région

Régions	SMART 2009	SMART 2010	EDS 2010	SMART 2011	SMART 2012	SMART 2013
Boucle du Mouhoun	9.6	10.1	11.4	13.1	11.1	9.2
Cascades	12.7	10.4	12.4	10	6.4	6.5
Centre	11.3	10.9	16.3	6.2	11.8	7.6
Centre Est	11.7	12.1	20.6	10.2	9.6	5.5
Centre Nord	11.5	12.5	24.7	11.7	13.6	7.6
Centre Ouest	12.8	11	11	10.9	10.5	9.5
Centre Sud	7.7	7.5	17.3	7.5	8.9	6.4
Est	12	15.3	17.7	11.2	12.6	9.3
Hauts Bassins	10.5	9.5	11.1	5.5	8.1	7.7
Nord	11.6	10.2	16.5	10.6	12.2	9.6
Plateau Central	10.3	9.1	13.6	8.2	10.7	9.1
Sahel	13.2	14.4	17.6	11.5	10.1	8.8
Sud-Ouest	12.6	9	9.3	11.8	10.3	9.8
National	11.3	11.1	15.5	10.2	10.9	8.2

En 2013, les taux de malnutrition aiguë sont passés sous la barre des 10 pour cent dans toutes les régions, mais restent élevés. Cette légère amélioration est due à :

- La généralisation du programme de prise en charge de la malnutrition aiguë (PCMA) dans toutes les structures sanitaires nationales.
- Le renforcement des interventions nutritionnelles des partenaires techniques et financier dans les projets et programmes de lutte contre la malnutrition.
- L'intervention des ONG dans la prise en charge communautaire et de prévention de la malnutrition et les activités de sensibilisation menées au sein des communautés.
- Renforcement et la décentralisation des structures sanitaires et de prise en charge des maladies de l'enfant.
- Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages grâce une saison hivernale 2012/2013 favorable.

10.1.2. Malnutrition chronique

En 2013, le taux de malnutrition chronique était de 31,5 pour cent. Il a diminué depuis 2009 mais reste au-dessus du seuil critique de l'OMS (>30%). Les régions des Cascades, de l'Est et du Sahel ont les taux les plus élevés du pays.

Ce taux élevé de la malnutrition chronique a ses racines dans les pratiques alimentaires inadaptées de l'enfant, une alimentation pauvre en vitamines et micronutriments, la prise en charge tardive de la malnutrition, la faible fréquentation des structures sanitaires. Par ailleurs, il n'existe pas de programme spécifique de prise en charge de la malnutrition chronique au Burkina.

Tableau 15: Taux de malnutrition chronique par région depuis 2009

Régions	SMART 2009	SMART 2010	EDS 2010	SMART 2011	SMART 2012	SMART 2013
Boucle du Mouhoun	34.3	35.4	29.3	34.3	30.9	28.4
Cascades	43.1	45.5	37.7	38.8	40.1	40.8
Centre	23.7	14.9	20.7	13.7	16.2	17.2
Centre Est	39	39.1	35.2	38.6	33.1	35.5
Centre Nord	31.5	35.5	28.7	32.7	34.2	32.4
Centre Ouest	34.2	32.1	34.9	33.5	29.9	32
Centre Sud	34.8	38.5	31.8	30.6	33.2	23
Est	43	43.7	42.8	38.7	44.8	38.5
Hauts Bassins	30.1	33.2	31.8	39.2	32.3	27.8
Nord	40.9	39	38.3	31.9	30.6	32.4
Plateau Central	38.9	38.8	38.5	32.9	33.5	32.4
Sahel	42.9	42.5	46.1	41.2	41.3	38.7
Sud-Ouest	40	39	39.3	36.5	34.3	37.5
National	35.1	35	34.6	34.1	32.9	31.5

10.1.3. Insuffisance pondérale

En 2013, 21 pour cent des enfants souffraient d'une insuffisance pondérale. Ce taux national reste au-dessus du seuil critique de l'OMS (>20%). Les taux d'insuffisance pondérale étaient les plus élevés dans l'Est, Le Sud-Est, le Sahel et le Centre-Ouest (au-dessus de 24 pour cent), mais les niveaux relatifs entre les régions varient d'une année à l'autre.

Tableau 16: Taux d'insuffisance pondérale par région depuis 2009

Régions	SMART 2009	SMART 2010	EDS 2010	SMART 2011	SMART 2012	SMART 2013
Boucle du Mouhoun	23.4	23.9	20.7	26.4	23	19.3
Cascades	26.9	29.1	24.2	24.5	19	20.7
Centre	22.6	19.4	19.7	12.6	15.2	12.7
Centre Est	29.3	28.9	28	27	25.1	21.9
Centre Nord	23.5	26	23.6	24.6	29.5	21
Centre Ouest	26.2	24.1	25.3	24.3	25.9	24.4
Centre Sud	21	21.8	21.2	21.9	22.9	16.7
Est	31	32.9	35.5	27.6	33.7	26.4
Hauts Bassins	22.5	21.5	19.3	21.8	20	17.3
Nord	28.5	30.7	30	23.9	26.7	22.8
Plateau Central	25.8	24.9	25	21.6	26.5	20.2
Sahel	31.1	32.6	36.7	30.4	22.9	24.7
Sud-Ouest	31.5	23.1	22.2	28.6	22.1	25.6
National	26	25.7	25.7	24.4	24.4	21

10.1.4. Caractéristiques et causes de la malnutrition

Malnutrition, âge, genre

Les taux d'insuffisance pondérale, de retard de croissance et d'émaciation sont plus élevés chez les garçons que chez les filles et ce quel que soit l'âge.³³ Selon les données de l'EDS 2010, la malnutrition chronique tend à s'accroître jusqu'à peu près l'âge de 3 ans. Elle se stabilise vers l'âge de 4 ans avant de baisser par la suite. Les enfants de 6 à 11 mois sont plus affectés par l'émaciation.

Milieu rural /milieu urbain

Le milieu urbain affiche des prévalences nutritionnelles nettement meilleures par rapport à celles du milieu rural. La malnutrition paraît être un phénomène plus accentuée en milieu rural. La prévalence du retard de croissance en milieu rural est de 1,75 fois plus élevée qu'en milieu urbain (37,3/21,3). Quant à la prévalence de l'émaciation en milieu rural, elle est en moyenne de 1,6 fois plus élevée qu'en milieu urbain. Les prévalences observées de chaque milieu de résidence évoluent dans le même sens que les prévalences nationales quel que soit l'indicateur.

Malnutrition et éducation

La proportion d'enfants souffrant de malnutrition décroît en fonction du niveau d'instruction de la mère. Plus la mère a un niveau d'instruction élevé, moins son enfant est susceptible de souffrir de malnutrition.

³³EDS 2010

Malnutrition et pauvreté

La malnutrition affecte de façon plus significative les enfants issus des ménages plus pauvres. Les enfants de parents les plus aisés de la population présente des états nutritionnels nettement meilleurs par rapport aux autres groupes socio-économiques. Les prévalences nutritionnelles dans ce groupe sont toujours inférieures à la moyenne nationale.

Les causes des forts taux de la malnutrition sont de plusieurs ordres. Selon une étude du CILSS sur les causes de la malnutrition dans trois pays sahéliens dont le Burkina Faso³⁴, la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans a pour causes directes :

- Mauvaises pratiques de l'allaitement et l'insuffisance des aliments de complément : le taux d'émaciation (poids/taille) est plus faible chez les enfants de moins de 6 mois (qui ne reçoivent pas d'aliments autres que le lait). De même, le retard de croissance (taille/âge) est moins prévalent pour les enfants allaités de 6 à 11 mois qui ont reçu de l'eau simple, des aliments liquides et solides que pour leurs homologues de la même tranche d'âge qui n'ont pas reçu ces compléments durant la période de référence. L'allaitement maternel exclusif est pratiqué par moins de 39 pour cent des mères et moins de 58 pour cent des mères introduisent un aliment de complément entre 6 -8 mois.³⁵
- La sous-alimentation et les mauvaises pratiques alimentaires des ménages contribuent à l'exacerbation de la malnutrition. Le Burkina connaît des crises alimentaires surtout dans les zones rurales où d'ailleurs le taux de malnutrition est le plus élevé.
- Les maladies (diarrhée, fièvre) ont une forte occurrence sur la malnutrition : le taux de malnutrition aiguë passerait de 18,4 pour cent pour les enfants qui auraient attrapé les deux maladies à la fois dans un passé récent à 8,4 pour cent pour les enfants qui ne seraient pas malades dans la même période. La situation de nutritionnelle est parfois aggravée par la mauvaise qualité des soins et des services de santé.

10.2 Pratiques alimentaires chez les enfants

10.2.1. L'allaitement et les aliments de complément

Les pratiques alimentaires constituent un facteur déterminant de l'état nutritionnel des enfants qui à son tour affecte la morbidité et la mortalité de ces enfants. Parmi ces pratiques, celles concernant l'allaitement revêtent une importance particulière.

Allaitement

Au Burkina Faso, 81 pour cent des enfants ont été mis au sein dans les vingt-quatre heures qui ont suivi leur naissance et seulement 42 pour cent ont commencé à être allaités dans l'heure qui a suivi leur naissance. En outre, plus d'un enfant sur trois (36%) avait déjà reçu des aliments ou autres liquides avant le début de l'allaitement.³⁶

Au Burkina Faso, l'allaitement exclusif n'est pas une pratique courante ou est mal pratiqué. En effet, avant l'âge de 2 mois, seulement 41 pour cent des enfants ne reçoivent que le lait maternel et à 4-5 mois cette

³⁴Analyse des causes de la Malnutrition dans trois pays du Sahel : Burkina Faso, Mali et Tchad (2008). Département Études et Recherches en Population et Développement. <http://cilss.bf/nusapps/pdf/analysecausemalnutrition.pdf>

³⁵UNICEF, 2012

³⁶ Selon L'EDS 2010.

proportion tombe à 13 pour cent. Dans l'ensemble, la proportion d'enfants âgés de moins de six mois et exclusivement allaités n'excède pas 25 pour cent.

Cependant la dernière enquête nutritionnelle (SMART 2013) révèle quelques améliorations de la situation de l'allaitement exclusif : 47,2 pour cent d'enfants en bénéficient au niveau national mais dans certaines régions, ce taux reste encore très faible (20,5% dans la région du Centre).

Ces comportements alimentaires chez les enfants sont néfastes à la santé de l'enfant et constituent un terreau propice au développement de la malnutrition.

Par ailleurs, un enfant sur deux (50%), est allaité pendant une période de près de deux ans (23,8 mois) mais avec une faible utilisation des aliments de compléments.

Aliments de compléments

Entre 6 et 9 mois, seulement un peu plus d'un enfant (52%) sur deux reçoit des aliments de compléments ; entre 9-11 mois, cette proportion concerne un peu plus de trois quarts des enfants (78 %).³⁷ Les aliments de compléments sont indispensables pour la bonne croissance de l'enfant à partir de six mois pour combler l'insuffisance de lait et couvrir les besoins nutritionnels de l'enfant.

Malgré l'introduction précoce d'autres aliments dans le régime alimentaire de l'enfant, la qualité de ces aliments sont loin de répondre correctement aux besoins nutritionnels de l'enfant. Ainsi, les poissons, volailles ou viandes sont introduits assez tardivement (plus de 14 % à partir de 9-11 mois). Les œufs également commencent à apparaître dans l'alimentation des enfants dans une proportion plus élevée, à partir de 9-11 mois (5 % ou plus). À 6-8 mois, 6 pour cent des enfants reçoivent des fruits et légumes, riches en vitamine A, mais à 12-17 mois, cette proportion ne concerne que seulement 26 pour cent des enfants alors que tous les enfants de ce groupe d'âges devraient consommer ce type d'aliments.

Par ailleurs, parmi les enfants de 6-23 mois allaités, seulement 5 pour cent avaient été nourris au moins avec quatre groupes d'aliments variés au cours des 24 heures ayant précédé l'interview.

10.2.2. Consommation de micronutriments et vitamines

L'iode

Selon les résultats de l'EDS 2010, 5 pour cent des ménages ne disposaient pas de sel lors du passage des équipes d'enquête. Parmi les ménages dont le sel a été testé (95% d'entre eux), 96 % disposaient de sel iodé. À l'opposé, 4 % des ménages ne disposaient que de sel non iodé.

La vitamine A et le fer

Le pourcentage d'enfants derniers-nés de moins de 2 ans qui ont consommé des aliments riches en vitamine A et le pourcentage de ceux qui ont consommé des aliments riches en fer, au cours des 24 heures ayant précédé l'interview est faible.³⁸ Il est respectivement de 35 et 23 pour cent.³⁹

³⁷ EDS, 2010

³⁸ EDS, 2010.

³⁹ La vitamine A est nécessaire au développement et à la conservation du tissu épithélial, de l'appareil digestif et respiratoire, entre autres, et elle est essentielle au bon fonctionnement de la rétine. La vitamine A permet également de maintenir les défenses immunitaires de l'organisme. Le fer est essentiel pour le développement cognitif. En outre, un faible apport en fer peut également causer de l'anémie.

La consommation d'aliments riches en vitamine A augmente avec l'âge et ce sont ceux de 18-23 mois qui en ont consommé le plus fréquemment (48 %). La proportion d'enfants qui ont reçu ce type d'aliments varie, par exemple, d'un minimum de 9 pour cent dans la région du Sahel à un maximum de 55 pour cent dans celle du Centre.

C'est dans le groupe d'âges 18-23 mois (33%) que la proportion d'enfants ayant consommé des aliments riches en fer est la plus élevée et, à l'opposé, dans les groupes d'âges 6-8 mois (6%) et 9-11mois (17%) qu'elle est la plus faible. Par ailleurs, la consommation d'aliments riches en fer est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (39% contre 19%). Dans la région du Centre (43 %), en particulier à Ouagadougou (47 %), les enfants ont plus fréquemment consommé des aliments riches en fer.

10.3 Mortalité infantile

Au Burkina, l'état de santé de la population est caractérisé par une morbidité et une mortalité qui se situent parmi les plus élevées au monde. En 2012, le taux de mortalité infanto-juvénile était de 102%, tandis que celui de la mortalité néonatale stagnait à 28%.⁴⁰ Ces taux de mortalités nationaux sont légèrement en-dessous de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (taux de mortalité infanto-juvénile 107% et taux de mortalité néonatale 34%).⁴¹ Néanmoins ces taux restent largement supérieurs à la moyenne mondiale (mortalité néonatale 22% et celle infanto-juvénile 51%).⁴²

Définitions :

Taux de morbidité : Pourcentage de la population tombée malade pendant une période donnée.

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre d'enfants morts avant l'âge d'un an sur le nombre total d'enfants nés vivants. Cette statistique est exprimée pour 1000 naissances (%).

Taux de mortalité infanto-juvénile : rapport entre le nombre de décès d'enfants nés vivants de 0-4 ans révolus sur le nombre des naissances durant la période. Cette statistique est exprimée pour 1 000 naissances (%).

Taux de mortalité juvénile : La mortalité juvénile est celle qui est en rapport avec les décès entre 1 an et 4 ans révolus. Cette statistique est exprimée pour 1000 naissances (%).

Taux de mortalité néo-natale : décès d'enfants de moins de 28 jours pour 1000 enfants nés vivants.

Taux de mortalité post néonatale : Rapport entre le nombre d'enfants décédés après la période néonatale (0-1 mois), mais avant le premier anniversaire et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même année.

Les causes de la mortalité néonatale sont essentiellement les infections sévères, la prématurité, l'asphyxie et le tétanos néonatal. La mortalité infanto-juvénile est due essentiellement au paludisme, aux maladies diarrhéiques, aux infections respiratoires aiguës et à la malnutrition.

Les niveaux de mortalité varient de manière importante selon le niveau d'instruction de la mère : quand la mère n'a aucune instruction, le taux de mortalité infanto-juvénile est estimé à 156 %. Quand la mère a un niveau primaire, ce taux est de 110 % et il est estimé à 62 % quand la mère a un niveau au moins, secondaire.

La mortalité infanto-juvénile est plus élevée en milieu rural (156 %) qu'en zone urbaine (104 %). Par ailleurs, il existe de grandes disparités entre les régions. Les régions du Sahel (235 %) et du Sud-ouest (195 %) ont les taux les plus élevés de mortalité infanto-juvénile.

⁴⁰UNICEF, 2012

⁴¹Statistique sanitaires mondiales, OMS 2013

⁴²OMS, 2013

Tableau 17: Taux de mortalité des enfants selon le lieu de résidence (pour mille naissances vivantes)

Lieu de résidence	Mortalité néonatale	Mortalité post néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Centre	27	29	56	39	93
Boucle du Mouhoun	33	36	69	72	135
Cascades	44	52	96	81	170
Centre-Est	21	26	47	35	80
Centre-Nord	23	41	64	55	116
Centre-Ouest	35	51	87	61	142
Centre-Sud	34	36	70	61	127
Est	52	46	98	98	186
Hauts Bassins	29	37	67	80	141
Nord	28	44	72	88	153
Plateau Central	35	24	59	83	138
Sahel	42	77	119	132	235
Sud-Ouest	44	63	107	98	195
National	28	37	65	68	129
Urbain	30	31	61	46	104
Rural	35	46	81	82	156

10.4 Pratiques alimentaires chez les femmes

Au Burkina, 57 pour cent des mères ont reçu de la vitamine A après l'accouchement.⁴³

La proportion de femmes ayant pris convenablement des suppléments de fer durant la grossesse est de 7 pour cent ; 23 pour cent en ont pris pendant moins de 60 jours, 19 pour cent entre 60 et 89 jours et 50 pour cent pendant au moins trois mois. Autrement dit, près de la moitié des femmes ont reçu du fer pendant au moins trois mois au cours de leur grossesse. La proportion de femmes qui ont pris ce complément nutritionnel pendant au moins 90 jours est la plus élevée dans la région des Cascades (74%) et la plus basse dans l'Est (9%).

10.5 Mortalité maternelle⁴⁴

La tendance générale de la mortalité maternelle est en baisse mais reste élevée. Le taux de mortalité maternelle était de 341 pour 100 000 naissances en 2010. Ce taux est en dessous de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (480 pour 100 000) mais largement supérieur à la moyenne mondiale (210 pour 100 000).

⁴³ EDS, 2010

⁴⁴La « mortalité maternelle » traitée dans cette section représente la mortalité liée à la grossesse de la Classification Internationale des Maladies (CIM-10) qui collecte les décès liés à la grossesse pendant la grossesse ou dans les deux mois suivant la fin de la grossesse, quelle que soit la cause du décès (OMS, 2004). Le module sur la Survie des frères et sœurs a été utilisé dans l'enquête EDS de 2010.

Le taux de mortalité maternel a baissé significativement au cours de deux dernières décennies. Il est passée de 700 pour 100 000 naissances dans les années 90 à 341 en 2010. Cette amélioration est le résultat des différentes politiques sanitaires mises en place faisant de la santé maternelle et infantile une priorité nationale.

Les causes obstétricales directes sont responsables d'environ 80 pour cent de ces décès (hémorragies, infections et dystocies, etc.). Outre ces causes, il existe des facteurs comme le faible statut nutritionnel des mères, les grossesses nombreuses et rapprochées et leurs complications, la faible couverture prénatale et la faible utilisation des services de santé, ou encore le paludisme grave et le VIH. Enfin, ce taux élevé de mortalité maternelle est due en partie à trois grands retards : (i) le retard pour décider de consulter les services de santé, (ii) le retard pour arriver à l'établissement de santé et (iii) le retard pour recevoir un traitement adéquat au niveau de l'établissement de santé.

Définition :

Taux de mortalité maternelle : Nombre de décès de mères pour 100 000 naissances vivantes, décès survenus pendant la grossesse, à l'accouchement ou après 42 jours (six semaines) des suites de l'accouchement au cours d'une période donnée.

Suivi pendant la grossesse

Seulement 34 pour cent des femmes effectuent le nombre recommandé de visites prénatales et 41 pour cent effectuent leur visite prénatale au stade précoce de la grossesse. Il existe une différence significative entre milieu rural et urbain quant au suivi de la grossesse. Environ 45 pour cent des femmes en milieu urbain effectuent le nombre recommandé de visite prénatales et 54 pour cent les visites prénatales au stade précoce de la grossesse mais seulement 31 et 38 pour cent respectivement des femmes en zone rurale effectuent ces suivis.

Accouchements

Le taux d'accouchement en établissement de santé et le taux d'accouchement assisté par un prestataire de santé formé s'est également nettement amélioré entre 2003 et 2010 passant respectivement de 38 pour cent à 66 pour cent et de 57 pour cent à 67 pour cent. Par contre, les femmes en milieu rural (39%), des régions du Sahel et du Sud-ouest (64 et 56%) et celles vivant dans les ménages du quintile le plus pauvre (53%) sont celles qui ont le plus fréquemment accouché à la maison.

Une proportion importante des décès maternels et du nouveau-né se produisent dans les 48 heures après l'accouchement. En 2010, 72 pour cent des femmes ont reçu des soins postnatals dans les 48 heures suivant la naissance. Ce sont globalement les mêmes catégories de femmes qui ont accouché dans un centre de santé et avec l'assistance de personnel formé.

10.6 Situation des indicateurs d'assainissement

Accès à l'eau⁴⁵

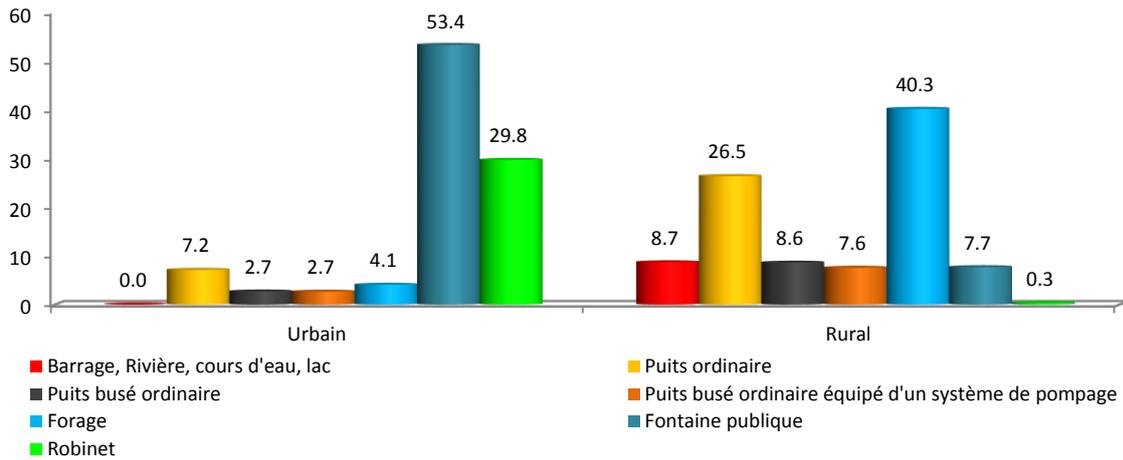
Le taux d'accès à l'eau potable en 2012 était de 63 pour cent en milieu rural et 84 pour cent en milieu urbain. L'eau est un combat de tous les jours en raison du climat sec et du peu de pluviométrie.

⁴⁵L'accès à l'eau potable est indiqué par la proportion de personnes qui utilisent des sources d'eau potable améliorées : raccordement à domicile ; bornes fontaines publiques ; trous de sondage ; puits protégés ; sources protégées ; eau de pluie.

En milieu urbain, la moitié des ménages utilise les fontaines publiques (eau potable) pour puiser leur eau de boisson, et trois ménages sur dix ont un raccordement privé de l'ONEA. Dans les quartiers péri-urbains, l'accès se fait à travers des forages publics.

En milieu rural, 40 pour cent des ménages boivent de l'eau de forage et 26,5 pour cent de l'eau de puits ordinaire. Presque 9 pour cent boivent l'eau des rivières, lacs et cours d'eau.

Graphique 51: Proportions des ménages suivant la principale source d'eau de boisson par milieu de résidence



Source : EICVM 2009-2010

Assainissement

En matière d'assainissement, le taux d'accès était de 21 pour cent en milieu urbain et moins de 10 en milieu rural. En milieu rural 8 ménages sur 10 n'utilisent pas de latrines. Par contre en milieu urbain, près de 9 ménages sur 10 qui utilisent une latrine quel que soit le type de technologie considéré. En milieu urbain, la défécation dans la nature est devenue un phénomène assez marginal.⁴⁶

⁴⁶Ministère de l'agriculture et de l'Hydraulique, PN-AEPA 2012

11. Profil du Burkina Faso : Sécurité alimentaire, pauvreté et nutrition

Profil du Burkina Faso : Sécurité Alimentaire, Pauvreté, et Nutrition (1/2)		Score synthétique de la sécurité alimentaire				Consommation alimentaire	Vulnérabilité économique		
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Pourcentage de ménages avec une consommation alimentaire pauvre/ limite (SCA 0 - 35)	% de ménages avec de dépenses alimentaires ÉLEVÉE (65-75%)	% de ménages avec de dépenses alimentaires TRÈS ÉLEVÉE (>75%)	% de la population en dessous du seuil de la pauvreté 2009
Total (Burkina Faso)		38%	43%	18%	1%	32%	13%	17%	46.7%
Région	Boucle du Mouhoun	41%	44%	14%	1%	26%	12%	13%	48.1%
	Cascades	70%	27%	3%	0%	10%	9%	10%	27.6%
	Centre	26%	47%	28%	0%	47%	20%	19%	28.3%
	Centre-Est	35%	47%	18%	0%	42%	10%	11%	57.4%
	Centre-Nord	29%	45%	26%	0%	38%	17%	27%	39.1%
	Centre-Ouest	21%	46%	31%	2%	47%	15%	25%	49.1%
	Centre-Sud	26%	39%	36%	0%	54%	18%	30%	42.7%
	Est	31%	53%	16%	0%	27%	10%	12%	62.1%
	Hauts-Bassins	67%	27%	6%	0%	12%	11%	14%	42.3%
	Nord	55%	37%	8%	0%	22%	4%	4%	64.6%
	Plateau Central	14%	43%	38%	5%	60%	5%	21%	51.8%
Sahel	29%	65%	6%	0%	10%	18%	24%	41.5%	
Sud-Ouest	63%	28%	9%	1%	19%	4%	11%	57.0%	
Type de localité	Urbain	43%	41%	15%	0%	30%	16%	15%	25.2%
	Rural	36%	44%	19%	1%	33%	12%	17%	52.8%
Groupe de moyen de subsistance	Agriculture vivrière/ maraîchage	30%	44%	25%	0%	41%	13%	23%	-
	Agriculture de rente	40%	44%	16%	0%	29%	9%	10%	-
	Élevage	34%	47%	18%	1%	33%	13%	16%	-
	Commerce	34%	45%	21%	0%	40%	16%	12%	-
	Artisanat/Transport /Travail journalier/ Orpaillage	34%	48%	18%	0%	30%	12%	19%	-
	Salarié/Retraité	58%	37%	4%	0%	15%	14%	13%	-
	Dons/Aides/ Transfert	53%	29%	17%	1%	30%	7%	13%	-
Autres sources		50%	34%	15%	0%	23%	13%	16%	-
		38%	43%	18%	1%	32%	13%	17%	
Sexe du chef ménage	Homme	38%	43%	18%	1%	32%	13%	17%	
	Femme	36%	43%	20%	1%	36%	14%	21%	
Quintiles de l'Indice de richesse	Les plus pauvres	28%	48%	23%	1%	33%	16%	23%	-
	Pauvres	35%	47%	18%	1%	30%	11%	18%	-
	Moyens	34%	43%	22%	0%	40%	11%	16%	-
	Riches	38%	41%	21%	1%	36%	13%	15%	-
	Les plus riches	56%	37%	7%	0%	20%	12%	11%	-
Source :		EFSA 2012 (octobre)				EFSA 2012	EFSA 2012 (octobre)		EICVM 2009

Profile du Burkina Faso : Sécurité Alimentaire, Pauvreté, et Nutrition (2/2)		Utilisation de stratégies d'adaptation au cours des 30 derniers jours			Nutrition des enfants (données de 2013)	
		% de ménages qui ont utilisés des stratégies de stress	% de ménages qui ont utilisés des stratégies de crise	% de ménages qui ont utilisés des stratégies d'urgence	% des enfants 6-59 mois en malnutrition aiguë globale (z-score P/T <-2 ou œdèmes) (marge d'erreur à 95%)	% des enfants 6- 59 mois en malnutrition chronique (z- score T/A <-2) (marge d'erreur à 95%)
Total (Burkina Faso)		8%	22%	1%	8%	32%
Région	Boucle du Mouhoun	10%	26%	1%	9%	28%
	Cascades	2%	5%	0%	7%	41%
	Centre	3%	8%	1%	8%	17%
	Centre-Est	11%	21%	0%	6%	36%
	Centre-Nord	8%	21%	2%	8%	32%
	Centre-Ouest	22%	32%	0%	10%	32%
	Centre-Sud	3%	14%	0%	6%	23%
	Est	11%	43%	0%	9%	39%
	Hauts-Bassins	3%	1%	0%	8%	28%
	Nord	9%	22%	0%	10%	32%
	Plateau Central	9%	49%	6%	9%	32%
	Sahel	13%	36%	1%	9%	39%
Sud-Ouest	4%	16%	0%	10%	38%	
Type de localité	Urbain	4%	5%	1%		
	Rural	10%	27%	1%		
Groupe de moyen de subsista nce	Agriculture vivrière/ maraîchage	8%	25%	1%	-	-
	Agriculture de rente	8%	29%	1%	-	-
	Élevage	15%	28%	1%	-	-
	Commerce	7%	16%	1%	-	-
	Artisanat/Transport/Travail journalier/ Orpaillage	6%	22%	2%	-	-
	Salarié/Retraité	4%	3%	0%	-	-
	Dons/Aides/Transfert	2%	23%	1%	-	-
Autres sources	9%	15%	1%	-	-	
Sexe du chef ménage	Homme	8%	22%	1%	-	-
	Femme	4%	17%	1%	-	-
Quintiles de l'Indice de richesse	Les plus pauvres	10%	31%	1%	-	-
	Pauvres	8%	29%	1%	-	-
	Moyens	12%	23%	1%	-	-
	Riches	8%	19%	1%	-	-
	Les plus riches	3%	5%	1%	-	-
Source :		EFSA 2012 (octobre)			SMART 2013	

Annexe 1 : Résumé descriptif des différentes enquêtes utilisées

L'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) a été réalisée de 2009 à 2010 par l'INSD pour évaluer la pauvreté au Burkina Faso pour des besoins stratégiques et de politique de lutte et de réduction de la pauvreté dans le pays. La phase principale de l'EICVM s'est déroulée du 17 juillet au 20 octobre 2009 et a bénéficié d'un taux de participation élevé (93 pourcent). L'enquête a couvert 605 zones de dénombrement (ZD) et environ 14 520 ménages ont été enquêtés sur une période de 12 mois lors de quatre passages. Une méthode de sondage stratifié à deux degrés a été utilisée. Après une phase primaire de stratification urbain/rural, les unités primaires (ZD) ont été tirées sur la base d'une probabilité proportionnelle à la taille de la ZD. Les ménages ont ensuite été tirés à partir des listes de dénombrement.

ENIAM 2008. L'ENIAM est une enquête nationale qui a couvert l'ensemble du territoire du Burkina Faso. Les données de cette enquête ont été collectées de mai à juin 2008. Cette enquête est représentative au niveau régional pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Un échantillon aléatoire de ménages a été enquêté dans les milieux rural/urbain dans toutes les régions. Une méthode de sondage stratifiée à deux degrés a été utilisée et une stratification basée sur la région administrative et le milieu de résidence a été utilisée pour apprécier les situations spécifiques de la sécurité alimentaire et nutrition au niveau des régions et au niveau des milieux de résidence (rural et urbain). Les unités primaires (village) ont été tirées au premier degré et les ménages (unités secondaires) tirés au deuxième degré. Un échantillon de 700 ménages a été tiré pour le volet nutrition et un total de 11 700 ménages pour toute l'enquête. Au niveau des unités primaires, un total de 10 ménages en milieu rural (villages) et 20 ménages au niveau urbain (secteurs) a été enquêté à l'exception de Ouagadougou où 30 ménages ont été enquêtés.

EFSA 2012. Le Programme alimentaire mondial a mené avec ses partenaires, de septembre à octobre 2012, une Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans le but d'évaluer la vulnérabilité des ménages, leur capacité à accéder aux marchés ; et d'identifier les réponses à mettre en œuvre pour renforcer la résilience. Au total, 3 879 ménages répartis dans 238 villages ont été enquêtés. L'enquête est basée sur un sondage aléatoire à deux degrés. Au premier degré les unités primaires (villages ou secteurs) sont tirées selon la méthode de probabilité proportionnelle à la taille et au second degré les unités secondaires (ménages) sont sélectionnées par tirage aléatoire simple.

EDSBF-MICS IV 2010 : la quatrième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) a été réalisée de mai 2010 à début janvier 2011 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Ministère de l'Économie et des Finances. L'EDSBF-MICS collecte, analyse et diffuse les données relatives à la population et à la santé de la famille, évalue l'impact des programmes mis en œuvre et aide dans la planification de nouvelles stratégies pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Une variété d'indicateurs socioéconomiques, démographiques et sanitaires sont collectés au niveau national et au niveau de groupes spécifiques- femmes de 15 à 49 ans, les enfants de moins de 5 ans entre autres. Au total 14 424 ménages et 17 087 femmes ont été enquêtés. L'enquête a couvert les thèmes allant de la mortalité et morbidité, alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la vaccination, la nutrition et déficience en micronutriments. La section nutrition de l'ENIAM 2013 est entièrement basée sur l'exploitation de cette enquête.

Les enquêtes permanentes agricoles (EPS) de 2008 à 2012 : L'enquête permanente agricole couvre le milieu rural seulement. Les résultats sont significatifs au niveau des provinces. Les données sont collectées de juin à décembre. Les ménages enquêtés sont suivis pendant cinq ans avant renouvellement du panel. Pour déterminer la catégorie de ménage (petits ou gros producteurs), on tire 706 villages comme

échantillon du premier degré. Cependant un village est toujours composé de ménages de taille et de caractéristiques agricoles différentes. Tirer un village entier, c'est tirer une grappe de ménages très hétérogènes. Les villages sont ainsi catégorisés en villages de petits producteurs (strate 1) et en villages de gros producteurs (strate 2). Un échantillon de 4 444 ménages est tiré des deux strates, à raison de 8 ménages par village dans la strate 1 et de 5 ménages par village pour la strate 2.

SMART : Cette analyse a aussi utilisé les données des rapports des différentes enquêtes nationales SMART et EDSB/MICS pour le volet nutrition de la mère et de l'enfant, la morbidité et la mortalité, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et hygiène et environnement.

Mortalité. Les données sur la mortalité sont celles du rapport de l'EDSBF-MICS-IV de 2010. Les indicateurs de mortalité y sont calculés à partir d'informations historiques des naissances collectées auprès des femmes âgées de 15 à 49 ans. Le questionnaire utilise a permis de collecter les informations relatives à toutes les naissances vivantes de la femme, le sexe, l'âge, la survie, ainsi que l'âge de décès pour les enfants décédés.

Annexe 2 : Méthodologie d'élaboration de l'indice de richesse

L'indice de richesse des ménages est construit à partir des informations collectées relatives aux biens matériels non productifs possédés par les ménages et aux caractéristiques de leur logement (type de toilettes, composant des murs du logement, etc.). L'indice de richesse se construit grâce à l'analyse en composantes principales (ACP).

Plusieurs ACP ont été conduites afin d'identifier les variables participant à une construction statistiquement satisfaisante de l'indice de richesse des ménages, et pouvant représenter la plus grande majorité des ménages, indépendamment de leurs moyens d'existence ou/et de leur milieu de résidence. Cette analyse attribue un score à chaque ménage sur la base des biens possédés et des caractéristiques du logement habité. Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Les biens suivants ont été utilisés pour le calcul de l'indice de richesse de l'ENIAM de 2008 et pris en considération pour le calcul de l'indice de richesse de l'EFSA 2012 (octobre).

L'indice retenu est construit sur la base de neuf variables présentées dans le graphique ci-dessous : radio, télévision, téléphone portable, mobylette/moto, logement fait de brique en ciment, électricité d'éclairage et latrine améliorée. Toutes ces variables ont été retenues pour leur niveau de corrélation avec l'indice de richesse. L'échantillon a été divisé en quintiles sur la base de l'indice. La composante principale a été sélectionnée afin de représenter une mesure proxy de la richesse. Les quintiles de richesse sont dérivés de l'indice de richesse, s'échelonnant des plus pauvres aux plus riches.

		ENIAM 2008	EFSA 2012 (Octobre)
Caractéristiques du logement	Murs du logement	Banco, Ciment, Pierre, Banco+ciment = 1, Paille et autre = 0	Briques en ciment, Brique cuite, Brique à dobe = 1, Autre que la brique = 0
	Toit du logement	Tôle, Tuile, Ciment, Banco = 1, Bâche, Paille, Tente, Autre = 0	Tôle, Tuile, Fibrociment = 1, Bâche, Chaume/Paille, Autre = 0
Eau et hygiène, Éclairage	Source d'eau de boisson	Eau minérale, Robinet, Borne fontaine, Forage /pompe = 1, Puits, Marigot et autre = 0	Potable = 1, Impropre = 0
	Type de toilette utilisé	Toilette avec chasse d'eau, Latrine privée= 1, Latrine publique, Brousse et autre = 0	Latrine améliorée = 1, Latrine traditionnelle, Brousse = 0
	Source d'éclairage	Electricité, Plaque solaire = 1, Autre/pas = 0	Electricité, Gaz = 1, Autre/pas = 0
Possession de biens	Radio		
	Téléphone/Cellulaire		
	Télévision		
	Mobylette/moto		

Indicateurs qui ont été considéré lors de la construction de l'indice de richesse mais qui ne seront pas inclus dans la liste finale d'indicateurs en raison de leur faible prévalence : machine à coudre (3% en 2008 et 4% en 2012), groupe électrogène/moto pompe (1% en 2008 et 2% en 2012), source d'énergie (5% en 2008 et 7% en 2012). La bicyclette a aussi été éliminée puisque c'est plus prévalent chez les ménages avec une richesse moyenne, mais moins prévalent chez les plus riches et les plus pauvres, donc bicyclette n'est pas un bon proxy pour la richesse.

Les neuf (9) indicateurs contenus dans le tableau ci-dessous ont conduit à une construction statistiquement satisfaisante de l'indice de richesse des ménages.

Prévalences (avec pondération)		
Variables	ENIAM 2008 % Oui	EFSA 2012 % Oui
Murs en brique	96%	23%
Toit	72%	60%
Eau de boisson	82%	76%
Source d'éclairage	13%	21%
Latrine améliorée ou toilette avec chasse d'eau ou latrine privée vs. autre type de toilette	30%	12%
Ménage possède : radio en état de fonctionner	73%	68%
Ménage possède : téléphone/cellulaire en état de fonctionner	36%	74%
Ménage possède : télévision en état de fonctionner	18%	22%
Ménage possède : mobylette/moto en état de fonctionner	36%	49%

Annexe 3 : Évolution de la pauvreté (2003-2009)

En 2009, selon l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM 2009-2010), 46,7 pour cent des personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire (à estimer à 130 735 FCFA par personne et par an au prix courant de Ouagadougou en 2009).⁴⁷ La pauvreté était plus importante en milieu rural : 52,8 pour cent contre 25,2 pour cent.

Entre 2003 et 2009, la situation de la pauvreté s'est légèrement améliorée. L'incidence de la pauvreté a baissé de 48,6 pour cent en 2003 à 46,7 pour cent en 2009, soit une amélioration de 1,9 point.⁴⁸ De même, l'intensité ou la profondeur⁴⁹ de la pauvreté qui traduit l'effort à fournir pour ramener tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté dans l'hypothèse d'un ciblage parfait a également régressé de 16,9 pour cent à 15,1 pour cent. La sévérité⁵⁰ de pauvreté a baissé de 7,8 pour cent à 6,7 pour cent soit un gain de 1,1 point ; les inégalités au sein des pauvres se sont réduites entre 2003 et 2009.

Les régions peuvent être regroupées en trois catégories selon leur taux de pauvreté par rapport au niveau national :

- Les régions à faible incidence : Cascades (27,6%), Centre (28,3%) et Centre-Nord (39,1%) ;
- Les régions avec une incidence moyenne (le taux se situe autour du taux national) : Sahel (41,5%), Hauts-Bassins (42,3%), Centre-sud (42,7%), Boucle du Mouhoun (48,1%) et Centre-ouest (49,1%).
- Les régions à forte incidence de pauvreté (taux largement au-dessus de la moyenne nationale) : Plateau Central (51,8%), Sud-ouest (57,0%), Centre-est (57,4%), Est (62,1%) et Nord (64,6%).

Tableau 18: Indicateurs de pauvreté et contributions des régions à la pauvreté

Région administrative	Incidence de pauvreté		Profondeur de pauvreté		Sévérité de pauvreté	
	P0	CTR	P1	CTR	P2	CTR
Hauts-bassins	42,3	9.5	12.2	8.5	4.8	7.6
Boucle du Mouhoun	48,1	10.4	14.8	9.9	6.4	9.6
Sahel	41,5	6.1	14.9	6.8	7.5	7.7
Est	62,1	11.6	23.2	13.3	11.3	14.6
Sud-Ouest	57,0	5.4	19.8	5.8	9.2	6
Centre-Nord	39,1	7.1	10	5.6	3.7	4.7
Centre-Ouest	49,1	8.8	15.6	8.6	6.6	8.3
Plateau central	51,8	5.4	16.3	5.3	7	5.1
Nord	64,6	11.5	23.7	13.1	11.3	14.1
Centre-Est	57,4	9.9	20.1	10.7	9.2	11.1
Centre	28,3	7.8	8.5	7.2	3.6	6.8
Cascades	27,6	2.3	7.4	1.9	2.9	1.6
Centre-Sud	42,7	4.1	11.2	3.3	4.1	2.8
Ensemble	46,7	100	15.1	100	6.7	100

Source : EICVM 2009-2010

⁴⁷La vraie valeur pourrait être située à 95% entre 44,2% et 49,2%.

⁴⁸L'incidence de la pauvreté : proportion des individus dont la dépense de consommation annuelle est en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

⁴⁹La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté ou gap de pauvreté) : distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté.

⁵⁰La sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres.

Annexe 4 : Sources de données nutrition

Tableau - Caractéristiques des sources de données pour la revue de la littérature

Auteurs/ Organisations	Objectifs	Méthode	Période de l'enquête	Sites de l'enquête	Taille Échantillon	Données collectées
MS-Direction de la nutrition	(1) Évaluation de l'état nutritionnel ; (2) Surveillance	Enquête SMART- Enquête en grappe à deux degrées avec ppt	17 août- 9 septembre 2009	National- représentativité régionale pour 7 régions et provinciale pour les 6 autres régions	15 287 enfants de 0-59 mois dans 28 zones de dénombrement (13-26 ménages par strate)	Anthropométrie Morbidité Allaitement exclusif
MS-Direction de la nutrition DGISS Finances CONAPO	(1) Évaluation de l'état nutritionnel ; (2) Surveillance	Enquête en grappe à deux degrées avec ppt	Aout- Sept. 2010	6 régions avec représentativité régionale*/7 régions avec représentativité provinciale**	10 163 enfants 9-14 ménages par strate (823)	Anthropométrie : Age, sexe, poids, taille, périmètre brachial Morbidité : fièvre et Diarrhée
MS-Direction de la nutrition, DGISS, INSD, UNICEF	(1) Évaluation de l'état nutritionnel ; (2) Surveillance	Enquête en grappe à deux degrées avec ppt	28 Aout- 19 Sept 2011	7 régions avec représentativité régionale**/6 régions avec représentativité provinciale**	22 808 enfants/21564 ménages/ 21-32 ménages par strate	Anthropométrie Morbidité
MS-Direction de la nutrition, DGISS, INSD,	(1) Évaluation de l'état nutritionnel ; (2) Surveillance	Enquête en grappe à deux degrées avec ppt	15 septembre- 12 octobre 2012	Couverture nationale avec une représentativité régionale dans 06 régions et provinciale dans les 07 autres	15 000 enfants de 0-59 mois 28 strates, 18-30 ménages par strates	Anthropométrie Morbidité ANJE 0-59 mois pour les mesures anthropométriques et la morbidité et ceux de 0-23 mois pour les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant
MS-Direction de la nutrition, DGISS, INSD,	(1) Évaluation de l'état nutritionnel ; (2) Surveillance	Enquête en grappe à deux degrées avec ppt	2013	Couverture nationale avec une représentativité régionale dans 07 régions et provinciale dans les 06 autres	19 413 enfants de 0-59 mois 30 strates, 16 ménages par strates	Anthropométrie Morbidité ANJE 0-59 mois pour les mesures anthropométriques et la morbidité et ceux de 0-23 mois pour les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant
Institut National de la Statistique et de la Démographie EDSBF-MICS IV	Estimer des indicateurs socioéconomi ques, démographiq ues et sanitaires pour l'ensemble de la population et au niveau des femmes	Échantillon stratifié et tiré à deux degrés 574 grappes	mai 2010- janvier 2011	Enquête nationale	14 424 ménages enquêtes 17 087 femmes	Anthropométrie source d'approvisionneme nt en eau de boisson, le type de toilettes

	de 15 à 49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes de 15 à 59 ans.					
--	---	--	--	--	--	--

*Cascades, Centre Ouest, Est, Nord, Sahel, Sud-Ouest

* Boucle de Mouhoun, Centre Sud, Centre, Centre Nord, Centre Est, Plateau Central, Hauts Bassins

Annexe 5 : Liste des personnes ayant contribué à la réalisation de l'évaluation

Equipe de rédaction du rapport		
N°	Nom et Prénom(s)	Titre/fonction
01	Souleika ABDELAHI	Analyste de la sécurité alimentaire, Siège PAM à Rome
02	Télesphore OUEDRAOGO	Senior Programme Assistant / VAM au Bureau Pays PAM/Burkina
03	Simon KIENDREBEOGO	Assistant Programme/Nutrition au Bureau Pays PAM/Burkina
03	Bessolbié BATIONO	Ingénieur Statisticien au Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA)
04	Dramane SERME	Ingénieur Statisticien à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
05	Caroline Chaumont	Consultante, Analyste de la sécurité alimentaire, communication

Equipe d'appui à la rédaction du rapport		
N°	Nom et Prénom(s)	Titre/fonction
01	Lassina PARE	Directeur de Statistiques Sectorielles du MASA
02	Matthieu TOCKERT	JPO - Officier VAM, PAM/Rome
03	Simon RENK	Conseiller Régional VAM
04	Blaise KIENOU	Adjoint au Coordonnateur Technique du FEWS NET au Burkina
05	Eric PALE	Ingénieur Socio-économiste à la SONAGESS
06	Sitégné HIEN	Chef du Service d'Alerte Précoce (SAP)
07	Aurier SANOU	Direction des Statistiques Sectorielles, MASA
08	Oumarou SONGRE	Direction des Statistiques Sectorielles, MASA
09	Vincent NATY	Direction des Statistiques Sectorielles, MASA
10	Regina DA	Direction des Statistiques Sectorielles, MASA

Équipe d'Appui Technique du Siège du PAM à Rome		
N°	Nom et Prénom(s)	Titre/fonction
01	John MCHARRIS	Conseiller Senior VAM

02	Amit WADHWA	Analyste de la sécurité alimentaire
03	Astrid MATHIASSEN	Analyste Senior de la sécurité alimentaire
04	Filippo POMPILI	Analyste de la sécurité alimentaire

Équipe d'Appui Technique du Bureau Régional à Dakar

N°	Nom et Prénom(s)	Titre/fonction
01	Anne-Claire MOUILLIEZ	Conseillère Régional VAM Senior (Chef de l'Unité VAM)
02	Malick N'DIAYE	Chargé de Programme VAM
03	Dominique FERRETI	Chargé de Programme VAM
04	Saidou Magagi	Consultant/Nutrition

Équipe d'Appui du Bureau Pays du PAM

N°	Nom et Prénom(s)	Titre/fonction
01	Jean-Charles DEI	Directeur Représentant
02	Mamadou DIOUF	Directeur Adjoint
03	Laetitia GAHIMBAZA	Chargée de programme Nutrition



vam
food security analysis